



Bref, mais violent incendie au troisième étage de la CIP

Par JACQUES DALLAIRE

Un incendie, qui a originé près de la machine No 5 au troisième étage de la Compagnie Internationale de Papier, hier soir, vers 10 h. 10, a causé de lourds dommages par l'eau et la fumée.

L'élément destructeur, dont on ignore la cause exacte pour le moment, aurait pris naissance dans du papier-journal et se serait rapidement communiqué dans les couloirs de deux énormes ventilateurs, installés à chaque

extrémité de la machine. Seul un jeune travailleur a été incommodé par la fumée, mais son état reste satisfaisant.

A la suite de deux alertes, déclenchées par le système automatique installé

dans chaque département, plus de 55 travailleurs accouraient sur les lieux. De ce groupe, on dénombrait 35 hommes environ, ameutés par la nouvelle, qui se rendirent à la CIP pour venir en aide à leurs confrères, même s'ils bénéficiaient d'un congé ou si leur travail était terminé.

Les sapeurs-pompiers de la cité trifluvienne n'ont pas été demandés, puisque la compagnie possédait un équipement suffisant pour circonscrire les flammes.

Dès que l'on fut en mesure d'arrêter le fonctionnement des deux ventilateurs, dont le contact électrique se situait sur le toit, les portes de la section, où se trouvait la machine No 5, se fermaient. La fumée

dense gêna considérablement le travail des employés et on parvint à contrôler le feu vers 11 h. 15 environ.

Ordinairement, une vingtaine d'hommes s'affairent chaque jour autour

de cette opératrice No 5, qui confectionne du papier-journal. Nul doute, que l'incident d'hier soir retardera la production journalière, mais on espère pouvoir rétablir la situation le plus tôt possible.

Le ministre de la Justice se rend au désir de l'hon. Bernard Pinard

ENQUETE SUR LA TRAGEDIE DU PONT

Le trésor de Mussolini caché dans une ferme?

ROME (AFP) — Les autorités italiennes ont décidé d'ouvrir une enquête pour vérifier l'existence d'un "trésor de Mussolini" à la suite d'une communication de Scotland Yard indiquant que ce trésor, d'une valeur de 5 millions de livres, aurait été enfoui sous le plancher de l'écurie d'une ferme près de Prédappio, pays natal du "Duce", dans la province de Forlì Romagna.

Les services de la sûreté ont été chargés de fouiller les fermes de la région. Mais la tâche s'annonce difficile, estime-t-on à Forlì où la nouvelle a suscité stupeur et scepticisme, étant donné l'indication assez vague de la localité où les fermes se comptent par milliers.

Les récoltes

C'est un vrai désastre, dit M. Douglas

NEW LISKEARD, Ont. (PC)

Le leader néo-démocrate T. C. Douglas a fait campagne dans cette région agricole du nord de l'Ontario hier, et il a pu constater l'étendue d'un désastre qui a détruit les récoltes et menace d'accueillir à la ruine plusieurs petits agriculteurs.

Il s'est rendu à 50 milles de Kirkland Lake en compagnie de Arnold Peters, le député néo-démocrate qui se représente dans la circonscription de Temiskaming. Tout au long de la route, M. Douglas a aperçu des champs de blé et de foin, trempés et pas encore parvenus à maturité.

"C'est un vrai désastre", a déclaré M. Douglas devant 25 personnes au comité du parti dans l'après-midi, pour le café.

Il a ajouté que le gouvernement fédéral devrait s'efforcer immédiatement de financer un plan provincial de secours afin de permettre aux cultivateurs de gagner l'argent nécessaire à leur survie à la suite de ce désastre.

Un cultivateur de 37 ans, père de 11 enfants, Wilfrid Lachapelle, a déclaré au leader néo-démocrate qu'il serait chanceux s'il pouvait sauver le cinquième de sa récolte.



L'HONORABLE BERNARD PINARD, ministre provincial de la Voirie, fait part aux journalistes réunis dans son bureau, à Québec, qu'il se tiendra une enquête

en rapport avec la tragédie survenue le 7 septembre dernier, sur les chantiers du pont de Trois-Rivières, où 12 personnes ont perdu la vie.

(Photo Roland Lemire)

M. Lesage s'adresse à un auditoire plus réceptif

La Confédération doit être restructurée

M. Smallwood accueille M. Pearson avec chaleur

ST-JEAN, N.-N. (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve Joseph Smallwood a accueilli M. Pearson avec chaleur à son arrivée dans la capitale de Terre-Neuve, par une journée froide ponctuée de chutes de neige.

Une seule note discordante: à l'aéroport, un groupe de jeunes barbus arborait deux placards sur lesquels on lisait "Les français vaincraient" et "Les chutes Churchill au Québec". Les jeunes brandissaient aussi le drapeau tricolore français.

C'est M. Smallwood lui-même qui a pris charge du défilé automobile qui devait accompagner M. Pearson dans la ville. Portant un magaphone à sa bouche, il s'est écrié: "Tous en voiture."

C'est d'ailleurs lui qui servait de chauffeur au premier ministre. Environ 200 personnes s'étaient réunies à l'aéroport pour accueillir M. Pearson. Dans la capitale, 150 partisans s'étaient massés pour serrer la main à M. Pearson.

Avant de prendre la parole, ce dernier a accepté un morceau de bonbon que lui offrait un enfant. Plus tard dans la soirée, il a déclaré au cours d'un dîner organisé par le parti libéral de Terre-Neuve que l'héritage britannique serait maintenu au Canada.

Héritage et traditions

"Terre-Neuve a raison d'être fière de ses traditions et de son héritage britannique" a-t-il dit.

"Cet héritage et ces traditions seront maintenues, comme elles devraient l'être, dans un Canada fort et uni."

"Vous pouvez envisager l'avenir du Canada sans oublier ou trahir le passé de Terre-Neuve."

"D'ailleurs, dans chaque région du Canada, nous honorons le pays de nos ancêtres, mais nous bâtissons le pays de nos enfants et de nos petits-enfants."

Le premier ministre québécois a mis de la passion dans son discours. "Le Canada Français d'aujourd'hui ne peut plus, a insisté M. Lesage, accepter l'argument selon lequel, à cause de

textes de loi et de décisions juridiques qui ont établi des précédents, le bilinguisme et le biculturalisme doivent se limiter au Québec."

D'un ton qui n'invitait pas la réplique, M. Lesage a affirmé: "De deux choses l'une ou bien nous, Canadiens, allons accepter l'existence de deux cultures et avec elles leurs conséquences logiques, ou bien nous ne croyons pas en la coexistence possible de deux cultures au Canada et il en découle que les Canadiens français doivent apparaître comme une minorité qu'on tolère mais dont on espère la disparition."

"Si jamais, a ajouté M. Lesage, la Confédération se démembrerait ce ne serait pas parce que le Québec, point d'appui du Canada Français s'en serait séparé. Ce serait parce qu'on n'aurait pas su l'y garder."

"Je sais que j'enfoncerai le clou", a noté M. Lesage dans une remarque qui n'était pas comprise dans son texte rédigé.

La PP poursuit son enquête, mais...

Les fouilles dans le boisé "Gosford" sont abandonnées

ST-GILLES (J.L.C.) — Les fouilles dans le boisé du chemin Gosford, à mi-chemin entre St-Gilles et Ste-Agathe dans le comté de Lotbinière, ont été définitivement abandonnées, hier après-midi. Les officiers provinciaux ont tenté une dernière battue hier matin, mais le sergent Bernard Grenier, de l'escouade des homicides de Québec ne compte plus sur les lieux de la découverte pour trouver d'autres indices pour la marche de son enquête.

La grande battue que l'on avait prévue pour hier matin comme l'avait annoncé un porte-parole de la Sûreté provinciale, n'a pas eu lieu. Seuls quelques policiers ont effectué une dernière reconnaissance dans les bois pour tenter de découvrir encore quelques traces de ce drame.

A Québec, le sergent Grenier tente toujours d'identifier les deux cadavres pendant que le rapport de l'autopsie devrait lui parvenir d'ici quelques jours. La jeune fille, en tant que l'on pouvait juger d'après ses restes ne portait pas de trace de violence, tandis que l'homme de 40 ans portait plusieurs ecchymoses à la figure. On parlait d'un coup de bâton qu'il aurait pu recevoir du côté gauche de la figure.

Accusé de meurtre

Le shérif adjoint Coleman acquitté

HAYNEVILLE, Alabama (PA) — Un jury constitué de 12 Blancs a acquitté hier, le shérif adjoint spécial Thomas L. Coleman, de l'accusation de meurtre portée contre lui à la suite de la mort de Jonathan M. Daniels, un travailleur social en faveur des droits civiques.

Après une heure de délibération, mercredi soir, et une autre heure ce matin, le jury a rendu son jugement. Les personnes présentes ont entendu le verdict sans réaction.

M. Coleman, un ingénieur civil de 55 ans, bien connu à Hayneville, a déclaré à sa sortie de la Cour: "Je suis bien satisfait". Par ailleurs, un membre du jury a complétement dit aux journalistes: "Ne perdez donc pas votre temps".

Le juge Jacques Trahan, de la Cour des Sessions de la Paix, présidera

par Pierre L. DESAULNIERS

QUEBEC — Le ministre provincial de la Voirie, l'honorable Bernard Pinard a révélé, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse que le ministre de la Justice venait de nommer S.H. le juge Jacques Trahan, de la Cour des Sessions de la Paix de Montréal, comme coroner ad hoc, pour présider l'enquête qui sera tenue en rapport avec la tragédie du Pont de Trois-Rivières survenue le 7 septembre.

M. Pinard ajoutait que le ministre de la Justice, l'honorable Claude Wagner avait acquiescé à sa demande d'une enquête couvrant tous les faits susceptibles d'apporter la lumière sur les causes de cette tragédie. Le ministre de la Voirie a également précisé que la Couronne sera représentée à l'enquête par Me Jules Deschênes, nommé procureur spécial.

La date du début de l'enquête sera fixée incessamment. Répondant à une question de notre envoyé spécial, M. Pinard a déclaré qu'il appartient au juge Trahan d'établir les cadres de son enquête ainsi que le délai nécessaire à la

déposition des conclusions. L'enquête se tiendra à Trois-Rivières.

Construction d'un batardeau

M. Pinard révélait également qu'après consultation auprès des ingénieurs conseils de la compagnie Georges Demers, les contracteurs "Dufresne-McNamara" entreprise en participation N-2, ont s'est produite la tragédie, un batardeau dans le but de hâter le déblayage des débris, de faciliter les recherches des corps emprisonnés sous le caisson ou dans l'une des six cellules, d'établir les causes de l'accident, si la cho-

se est possible, d'étudier, si dans son état actuel le caisson peut encore servir à la construction de ce pilier.

La construction du batardeau doit commencer incessamment et devrait être terminée vers le 1er novembre ou dans six semaines au maximum. Ce batardeau, a expliqué le ministre, permettra la mise à sec de la zone du pilier afin de faciliter les recherches. M. Pinard ajoutait que dans l'état actuel, les travaux de recherches étaient dangereux et difficiles à cause de la turbidité de l'eau, causée par les travaux de dragage à deux milles en amont de ceux du pont. Conséquemment, la visibilité n'est que de six à huit pouces.

"On m'a dit, racontait le ministre Pinard, que sans affecter les travaux sur le pilier N-1, les recherches sur le site du pilier N-2 se sont poursuivies et se poursuivront avec toute la célérité possible, avec tous les moyens techniques possibles."

Interrogé par notre envoyé, afin de savoir si on lui avait remis un rapport soulignant l'hypothèse que la déflagration aurait pu être causée par des émanations de gaz naturel, M. Pinard a répondu qu'il avait sur son bureau un dossier com-

plet, qu'il était au courant qu'il y avait eu des ingénieurs américains qui avaient été mandés sur les lieux par les compagnies associées Dufresne - McNamara, pour procéder à une enquête qu'avaient suivi les ingénieurs et experts du ministère de la Voirie. "Ce rapport complet, a-t-il dit, ne détermine pas les causes exactes. Tout ce qu'il avance ce sont des hypothèses et elles peuvent être nombreuses. Je laisse la responsabilité à des personnes compétentes de dire ce qu'il en est."

Reprise des travaux au N-1

Le ministre a de plus révélé que les travaux reprendront immédiatement au pilier N-1. "Après une étude poussée, la compagnie d'ingénieurs - conseils Georges Demers a donné son autorisation écrite pour la reprise des travaux sur le pilier N-1". Cependant, on a décidé d'abandonner la méthode dite "à air pressurisé", pour utiliser celle dite "à l'air libre". Répondant à une question d'un journaliste qui lui demandait s'il fallait en conclure que l'air pressurisé pouvait être la cause de l'acci-

dent, M. Pinard répondit que rien pour le moment n'autorisait cette conclusion. "Nous sommes actuellement dans l'inconnu", dit-il, ce sont lune et l'autre des méthodes éprouvées et répandues."

Interrogé par notre envoyé, afin de savoir si on lui avait remis un rapport soulignant l'hypothèse que la déflagration aurait pu être causée par des émanations de gaz naturel, M. Pinard a répondu qu'il avait sur son bureau un dossier com-

L'ouverture ne sera pas retardée

Au sujet du retard subi par les travaux du pont, M. Pinard a déclaré: "Les ingénieurs - conseils de la compagnie Demers et les contracteurs m'ont affirmé, ce matin, que les travaux, sauf le retard de 15 jours, suivront la règle prévue, de sorte que l'ouverture du pont ne devrait pas être retardée et aurait lieu tel que prévu, au printemps 1967."

Répondant à notre journalis-

te qui lui demandait quelles mesures précises seraient prises pour récupérer le temps perdu par suite de l'accident, si on ne pouvait commencer plus tôt que prévu la construction des piliers S-1 et S-2, M. Pinard déclara qu'il n'avait pas encore eu le temps de se pencher sur cette question et qu'il y verrait, dès la semaine prochaine.

Il a dit ignorer qu'un médecin légiste avait déjà remis les conclusions de son autopsy concernant la cause de la mort de l'homme - grenouille, Rudolph Krajicek, d'autant plus que cela relevait plus du ministère de la Justice. "De toute façon, nous mettons tout en oeuvre afin que personne n'esquive ses responsabilités dans cette affaire que nous suivons de très près."

La province prendra ses responsabilités

Concernant les familles qui ont perdu leur chef, M. Pinard déclarait qu'il n'y a pas d'inquiétude à nourrir puisque les

contracteurs qui avaient engagé les victimes autant que la Corporation du Pont ont de bonnes assurances. "Si entre-

temps, il se présente des cas tragiques de misère, le gouvernement saura prendre ses responsabilités."

Le volcan Taal crache de la boue bouillante

MANILLE — Le volcan Taal a de nouveau fait éruption hier, crachant de la boue bouillante et de la fumée à 2,000 pieds dans les airs, tandis que les insulaires travaillent frénétiquement à récupérer leurs possessions, abandonnées mardi dans l'évacuation de l'île.

Les autochtones, ne tenant pas compte des avertissements des experts, qui prévoient que les surs surs grondements du vol-

can laissent présager d'autres éruptions, sont retournés dans leur île à bord de minuscules embarcations pour y récupérer le bétail qui a survécu à la dernière éruption.

On n'a pas encore révélé le nombre des morts dans cette catastrophe. La Croix-Rouge en a dénombré 107, mais des centaines d'autres sont probablement ensevelis sous des tonnes de lave, de boue.

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	19
Bourses	16
Classées	17-18
Convocations	17
Courrier de Momie	9
De l'image ou son	10
Mondanités	9
Mots croisés	19
Plume et Plumeau	2
Polichinelle	9
Radio - TV - Cinéma	10
Sports en pantoufles	14

DÉCÈS

Benenfant, M. Roland	
Caron, M. Hubert	
Drolet, Mme Vve Moise	
Dufresne, Johanne	
Ferron, M. Réal	
Gélinas, M. Léa	
Pellerin, M. Maurice	

(Voir Nécrologie page 19)

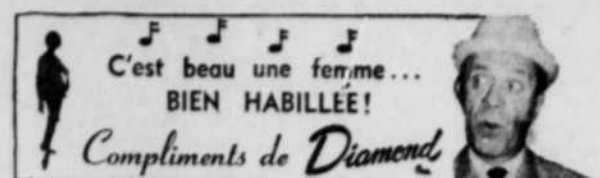
Le Sourire du Petit Déjeuner

Du temps de nos pères, l'homme, après une journée de travail, avait besoin de repos; maintenant, il a besoin d'exercice.

G.F.C.
CHÈMIERIE DES TROIS-RIVIÈRES
114-116-118-120-122-124-126-128-130-132-134-136-138-140-142-144-146-148-150-152-154-156-158-160-162-164-166-168-170-172-174-176-178-180-182-184-186-188-190-192-194-196-198-200-202-204-206-208-210-212-214-216-218-220-222-224-226-228-230-232-234-236-238-240-242-244-246-248-250-252-254-256-258-260-262-264-266-268-270-272-274-276-278-280-282-284-286-288-290-292-294-296-298-300-302-304-306-308-310-312-314-316-318-320-322-324-326-328-330-332-334-336-338-340-342-344-346-348-350-352-354-356-358-360-362-364-366-368-370-372-374-376-378-380-382-384-386-388-390-392-394-396-398-400-402-404-406-408-410-412-414-416-418-420-422-424-426-428-430-432-434-436-438-440-442-444-446-448-450-452-454-456-458-460-462-464-466-468-470-472-474-476-478-480-482-484-486-488-490-492-494-496-498-500-502-504-506-508-510-512-514-516-518-520-522-524-526-528-530-532-534-536-538-540-542-544-546-548-550-552-554-556-558-560-562-564-566-568-570-572-574-576-578-580-582-584-586-588-590-592-594-596-598-600-602-604-606-608-610-612-614-616-618-620-622-624-626-628-630-632-634-636-638-640-642-644-646-648-650-652-654-656-658-660-662-664-666-668-670-672-674-676-678-680-682-684-686-688-690-692-694-696-698-700-702-704-706-708-710-712-714-716-718-720-722-724-726-728-730-732-734-736-738-740-742-744-746-748-750-752-754-756-758-760-762-764-766-768-770-772-774-776-778-780-782-784-786-788-790-792-794-796-798-800-802-804-806-808-810-812-814-816-818-820-822-824-826-828-830-832-834-836-838-840-842-844-846-848-850-852-854-856-858-860-862-864-866-868-870-872-874-876-878-880-882-884-886-888-890-892-894-896-898-900-902-904-906-908-910-912-914-916-918-920-922-924-926-928-930-932-934-936-938-940-942-944-946-948-950-952-954-956-958-960-962-964-966-968-970-972-974-976-978-980-982-984-986-988-990-992-994-996-998-1000

C'est un secret polichinelle

Des directeurs d'écoles à la Commission scolaire de Trois-Rivières ont reçu, hier après-midi, des certificats d'aptitude à la direction des écoles. Le ministre de l'Éducation a décerné des parchemins à M. Bruno Laneuville, Soeur Marie-de-la-Grâce, M. Guillaume Garon, Soeur Marie-Rose-Anita, et à d'autres par le passé. D'autres directeurs suivent actuellement ces cours. M. Roland Leroix, président de la Commission scolaire, s'est dit heureux du désir de perfectionnement manifesté par le personnel de l'administration pédagogique.



Le bal du Régiment de Trois-Rivières, qui devait avoir lieu ce soir, au Manège, a été reporté à vendredi soir prochain, parce que l'ambassadeur de Belgique, qui doit le présider, a dû retarder sa visite dans notre ville en raison d'un autre engagement.

Le Rév. Frère Rémi Lyonnais, un missionnaire trifiuvien, fils de M. et Mme Louis Lyonnais, report, aujourd'hui, pour le Chili. Il en connaît bien les missions, puisque, après avoir

passé quatre ans à la Baie d'Hudson, il a été affecté depuis douze ans, aux missions d'Amérique Latine. Sa mission de Chili est dans la partie nord du pays, sur la côte du Pacifique. Durant les cinq mois de "repos" qu'il vient de passer auprès des siens, le Frère Lyonnais n'a manqué aucune occasion de faire de la propagande pour la terre d'apostolat à laquelle il s'est donné corps et âme. "J'ai retrouvé la population trifiuvienne plus généreuse que jamais", a-t-il confié à Polichinelle.



(Photo Roland Lemire)
M. ET MME GAVARIS, de Trois-Rivières, au retour de leur voyage en Grèce, où ils ont séjourné près de deux mois. Nous les voyons entourés de tous les souvenirs qu'ils ont rapportés du pays d'origine de M. Gavaris.

M. et Mme Gavaris ont vécu la crise politique grecque

par Gilles NORMAND

Le parti politique de gauche, en Grèce, qui comprend vingt-deux députés, a soulevé vers le milieu de juillet, des émeutes pour le moins violentes dans le centre d'Athènes. En collaboration avec des étudiants du pays, des partisans de l'ancien gouvernement de la Grèce, présidé par M. Papandréou, firent éclater des batailles contre les policiers athéniens.

Le promoteur de ces vifs débats était Andréas, fils de l'ancien premier ministre et lui-même ministre dans le cabinet de son père. Un étudiant de vingt ans à même payé de sa vie ces actes d'opposition au régime du jeune roi Constantin.

Après avoir pris le départ à Montréal, c'est au milieu de toutes ces manifestations de révolte qui se traduisaient en des combats sanglants entre les partisans des deux factions opposées, que débarquaient, le 23 juillet, M. et Mme Georges Gavaris, deux touristes trifiuviens.

M. Georges Gavaris est né à Sparte en Laconie, et a émigré au Canada le 16 avril '10. Il réside à Trois-Rivières depuis cinquante ans et trois mois. Le 23 juillet donc, les deux touristes prenaient l'a-

Les deux Trifiuviens ont passé une dizaine de jours à Sparte en Laconie. C'est un coin de pays que M. Gavaris recommande vivement à tous les touristes canadiens. Après avoir visité l'isthme de Corinthe, ils se sont rendus à Athènes où ils ont visité les ruines datant de bien avant Jésus-Christ.

M. Gavaris nous a déclaré que 40 pour cent des touristes qui repartent de la Grèce sont américains et canadiens. Ce dernier et son épouse ont visité l'île Tinos. Ils ont ensuite passé dix jours à l'île de Crète. Là, ils ont vu le tombeau de l'ancien premier ministre Venizélo, et celui de son fils.

Les deux touristes reposent près d'une vieille église érigée en 1863, par le tsar Nicolas.

Antonio Barrette

A l'ambassade canadienne à Athènes, M. et Mme Gavaris ont eu une entrevue d'une heure avec l'ancien premier ministre de la province de Québec, M. Antonio Barrette, actuel ambassadeur du Canada en Grèce. Ce dernier demanda aux deux Trifiuviens de bien vouloir transmettre ses meilleurs vœux à tous les citoyens de la province de Québec.

M. Barrette, a déclaré que sa santé s'était grandement améliorée et qu'il était complètement rétabli, et qu'il est fier d'agir en qualité d'ambassadeur pour le peuple canadien en Grèce.

Les Associations parents-maitres en congrès feront le point

Tout converge en éducation vers l'équipe indispensable des parents-maitres

Les Commissions scolaires sont groupées sur le plan régional. C'est la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges. Les Associations parents-maitres de la région sont également groupées sous le vocable des Associations parents-maitres les Vieilles Forges et, dans ce cadre, tiendront, samedi, à l'École normale Val-Marie, au Cap-de-la-Madeleine, un congrès en vue d'étudier la vie interne du mouvement, d'adopter des projets de constitution et de règlements, d'établir un conseil d'administration, et de faire, en somme, le point sur tout ce qui touche, directement ou indirectement, les relations entre parents et maitres. M. Guy Chénervet, de Trois-Rivières, présidera ce congrès.

Il existe un mouvement puissant et populaire, les manifestations des dernières semaines surtout, en font foi, qui s'occupe activement selon un programme défini et des méthodes d'une efficacité réelle: celui des Associations parents-maitres. En 1956, les initiateurs de la semaine provinciale de l'Éducation au Québec adoptèrent le thème proposé par le Comité national: "L'éducation, affaire de tout le monde". Le slogan a-t-il contribué à un éveil? Peut-on discuter d'éducation, sans qu'il soit question des éducateurs? Tout, en éducation, converge vers l'indispensable

équipe parents-maitres, étant donné le rôle complémentaire qu'ils sont appelés à jouer dans la formation des enfants. Aujourd'hui comme hier, les parents se rendent fort bien compte qu'il leur est impossible, et cela pour de nombreuses raisons, de donner une éducation complète à leurs enfants sans le secours des maitres. L'instruction, par exemple, incombe presque toute aux seuls maitres. D'autre part, ceux-ci admettent à priori que sans la coopération des parents leurs efforts seront vains. Il en résulte chez les uns et les autres un désir réciproque de se mieux connaître, de se rencontrer plus souvent, de discuter de leurs problèmes communs.

C'est aux États-Unis qu'on trouve les premières associations parents-maitres, vers 1888. En 1897, on forme, la première fédération d'associations locales. On les trouve aussi en France, en Angleterre, en Belgique, en Pologne, etc., vers 1902. Les premières associations parents-maitres, au Canada, ont été de langue anglaise. C'est seulement en 1939 qu'un mouvement canadien-français se dessine, l'École des Parents du Québec. En 1941, naît l'École des Parents de la ville de Québec et en 1942 les Associations

Parents-Maitres, dont le nombre ne cesse de croître de 1942 à 1948. En 1960, un renouveau se manifeste au Québec. Des associations se fondent, et quarante-quatre sont convoquées pour discuter d'une fédération. En novembre 1962, seize diocèses du Québec déléguaient leurs représentants à une réunion où se fondait la Fédération des associations parents-maitres du Québec. M. Paul Desrochers contribua à la fondation de l'Association diocésaine. Consciente que de tels groupements doivent se rencontrer pour discuter les problèmes qui les concernent tous et pour assurer une orientation et une action communes en toute matière locale et régionale, l'Association de notre diocèse se croit qu'elle répondra mieux aux besoins de la population en reformant ses cadres selon les limites géographiques de chaque région scolaire. A cet effet, les conseillers diocésains, le 13 janvier 1965, dissolvaient le comité diocésain pour faire place à deux comités régionaux autonomes. M. et Mme Guy Chénervet accédèrent à la présidence du comité régional provisoire des Vieilles Forges. Un de ces comités régionaux, celui des Vieilles Forges, tient son premier congrès. Ce sera l'occasion de faire la revue de ce qui est déjà fait, et surtout de poser les jalons de l'action future des associations parents-maitres, d'en définir les structures.

Il y aura des études en commissions. Celles-ci feront rapport à l'assemblée générale. Des sommités dans le monde de l'éducation apporteront leur concours, comme M. Clément Thibert, directeur du Bureau de l'enfance exceptionnelle, au ministère de l'Éducation, et M. Jean-Jacques Bergeron, directeur général de l'Organisation scolaire au ministère de l'Éducation.

Depuis des mois, les réunions parents-maitres, sur le plan local, suscitent un immense intérêt. La réunion de demain, sur le plan régional, ne peut qu'avoir des répercussions encore plus profondes.

Le conseil approuve un programme de \$213,000 de travaux de voirie

Plusieurs travaux de voirie et de pavage pour un montant estimé à \$213,000 pourront être exécutés à la suite de l'adoption d'un nouveau règlement par le conseil de ville de Trois-Rivières.

Ce règlement, portant le No 317, prévoit que le coût de l'exécution de ces travaux sera défrayé par le produit d'un emprunt de \$213,000 fait par résolution du conseil au fonds de roulement créé par le règlement No 312, adopté le 16 août 1965, et remboursable à raison de cinq versements annuels égaux et consécutifs, le premier échéant en 1966.

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le conseil devra approprier au budget des années 1966 à 1970 inclusivement, les fonds nécessaires pour rembourser les versements en capital échéant à chacune de ces années.

Liste des travaux

Le règlement No 317 permettra d'exécuter une importante série de travaux dont voici ci-après la liste préparée par l'ingénieur de la cité, M. Georges Héroux:

Ouverture du Boul. Des Chénoux jusqu'aux Plateaux Verts; \$37,000; ouverture de la rue Des Bouleaux jusqu'à Des Chénoux, \$8,000; élargissement du Boul. St-Louis, \$2,000; pavage du Boul. Des Chénoux, jusqu'à Des Bouleaux, \$15,500; poste de police No 1, \$3,500; ouver-

ture du Boul. Des Récollets jusqu'à Ste-Marguerite (appropriation additionnelle au règlement 236-A), \$10,000; ouverture de la rue Nérée Beauchamp (Voir: Le conseil page 19)

De la part de la Cité du Cap-de-la-Madeleine

La Fédération des Oeuvres sollicite un don de \$5,000

La Fédération des Oeuvres de Charité a présenté une requête au conseil du Cap-de-la-Madeleine afin d'obtenir une participation de l'ordre de \$5000. Le conseil de ville a, après avoir écouté attentivement l'exposé des besoins de l'oeuvre, promis d'étudier sérieusement la requête.

La délégation de la Fédération qui groupait une quinzaine de personnes était pilotée par le président du secteur du Cap-de-la-Madeleine, M. Paul Rocheleau. L'exposé des besoins fut présenté par l'abbé Léo Girard, conseiller technique de la Fédération.

Il exposa que le secteur du Cap-de-la-Madeleine avait versé l'an dernier quelque \$14,100, dont \$2,000 donnés par la ville, qu'elle a retourné à ce même secteur, en service des toutes sortes \$20,752. A l'échevin Jean-Paul Laverne qui lui demandait à combien était fixé l'objectif de la

ville du Cap-de-la-Madeleine et la part du conseil, l'abbé Girard répondit que la Fédération n'avait pas d'objectif, mais des besoins qui réclament \$250,000 alors qu'elle n'a recueilli, l'an dernier que \$150,000. "Il est difficile à nos oeuvres de don-

Spécialiste du vêtement
GARNETT'S
depuis 42 ans.
LAMBERT & CLOUTIER
1048, rue CHAMFLOUR
Confection:
PROGRESS BRAND

Clinique de Peinture
1435, rue CHAMPLAIN
Près de la future Place Hôtel de Ville
FR 4-6687

SPECIAUX Benjamin Moore paints

LATEX 335 SEMI-LUSTRE
LE GALLON COLORANT GRATIS
2 gal. pour \$10

Lamy PRELATS
120, DES FORGES
TROIS-RIVIERES
FR 5-4991

LE PLUS GRAND SPECIALISTE
AU COEUR DU QUEBEC EN
TAPIS. PRELATS — TUILES — DRAPERIES
RIDEAUX — COUVRE-LITS

SPECIAL 100,000 TUILES
VINYLE AMIANTE
Epaisseur régulière, très pratiques pour toute pièce de votre maison. La seule tuile que vous pouvez poser sur le ciment sans aucun problème. Choix de 10 belles couleurs. Marchandise parfaite.

9 1/2¢ la tuile

DE LA SEMAINE

En vedette cette semaine
CHEZ BRETON

MOBILIERS DE SALON
2 morceaux. — Tel qu'illustré.

CHOIX DE TISSUS ET COULEURS
FABRICATION SKLAR

199 95
AUTRES MODELES 2 MORCEAUX \$15995

AIME BRETON & FILS
MEUBLES

313, rue Loranger — Cap-de-la-Madeleine — FR. 4-6072

TIRAGE CO-OP TIRAGE
RADIO TAXIS
378-5444
NUMERO GAGNANT POUR \$60.
7,789

RHUMS
NAVY RUM
WHITE CAP
PALM BREEZE
Lamb
Lamb's Rum Company Limited — Montreal



La question du quorum revient sur le tapis

Echange de mots aigres-doux au conseil

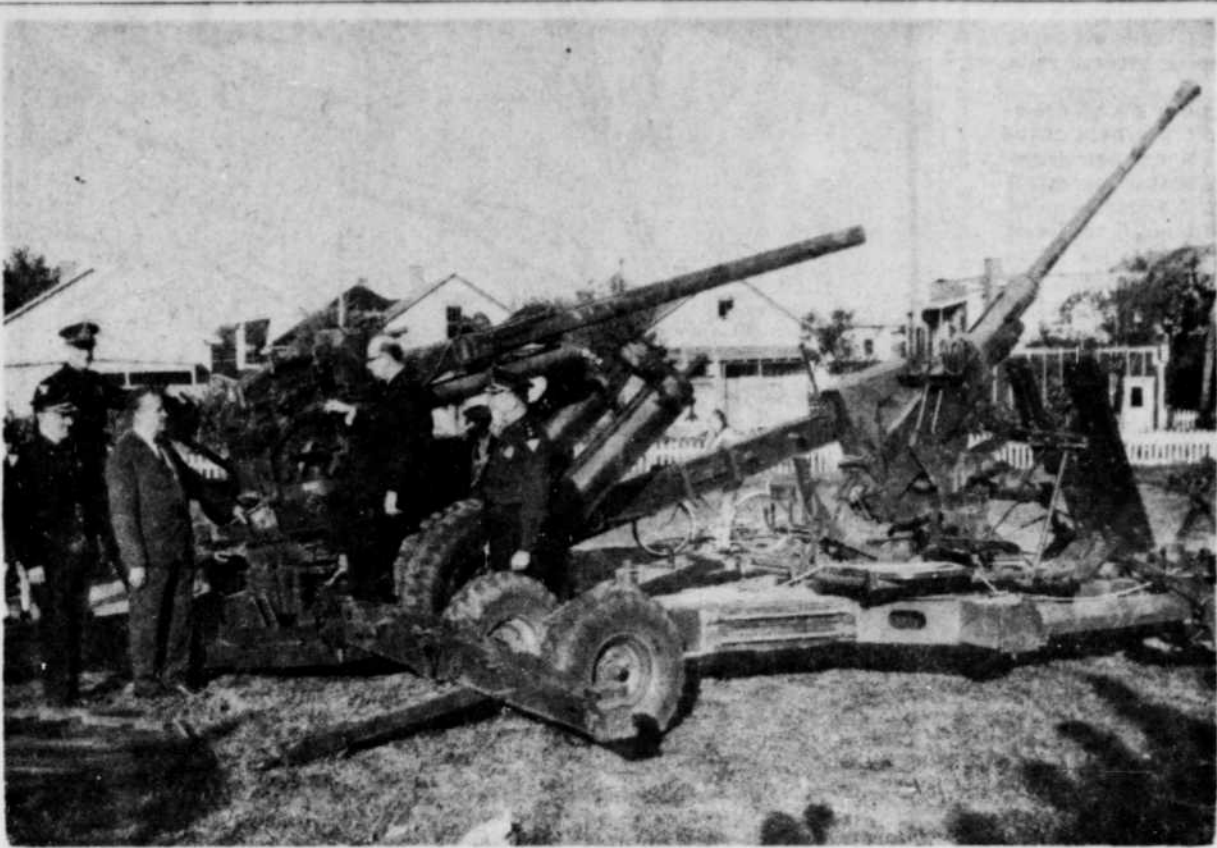
Le Cap reçoit deux canons antiaériens

Les autorités policières du Cap-de-la-Madeleine viennent de recevoir en cadeau deux canons antiaériens. Dernièrement, le directeur de la Sûreté madoise, M. G.-A. Archambault avait adressé à l'intention du dépôt de surplus de guerre canadien, une demande à l'effet de se porter acquiescent de ces deux engins désaffectés. Ceux-ci reposaient dans une cour de rebus réservée à cet effet.

L'un des canons dont la bouche atteint une circonférence de 90 millimètres, sera offert à la cité madoise afin de constituer un monument commémorant le souvenir des morts de la dernière grande guerre mondiale, plus précisément ceux qui sont originaires du Cap-de-la-Madeleine.

Le second canon, dont la circonférence est de 40 mm, sera lui aussi de monument, mais surtout en guise de parure devant le nouveau poste de police du Cap-de-la-Madeleine, dont la construction doit débuter dans un avenir rapproché.

Ces armes, autrefois offensives, ne sont plus d'aucun danger. Leur canon est soigneusement bloqué à chacune des extrémités.



LES AUTORITES DU Cap-de-la-Madeleine viennent de recevoir deux canons antiaériens. Contemplant cette acquisition, on remarque, de gauche à droite, l'inspecteur de police, M. Ovide Neault; le sergent Guy

Bettez; le directeur de police, M. G.-A. Archambault; le maire du Cap, M. J.-Réal Desrosiers; et le directeur adjoint de la Sûreté municipale, Emile Ancill.

Le groupe des quatre échevins n'a pas digéré ses pèlerinages inutiles

par Jean GUILBERT

Comme il fallait s'y attendre, la dernière séance du conseil de ville a donné lieu à un échange de mots plutôt aigres-doux entre le groupe des quatre échevins qui ont tenté de tenir une séance publique, la semaine dernière, et le groupe de ceux qui n'ont pas répondu à l'avis de convocation.

Comme on se souvient, lors de la séance du 13 septembre, les membres du conseil s'entendaient entre eux pour ne pas tenir de séance du conseil, lundi le 20, au lendemain du congrès de l'Union des Municipalités auquel tous assistaient.

Pourtant, au retour du congrès, dimanche, les membres du conseil prenaient connaissance d'un avis de convocation d'un avis de convocation qu'ils avaient reçu à la maison au cours de la fin de semaine. Le trésorier et assistant-greffier de la Cité, M. Jacques Charette, qui n'était pas présent lors de la séance, avait décidé de ne pas tenir de séance le 20, avait cru bien faire en demandant au greffier de convoquer les échevins et le maire pour une séance publique afin d'adopter au plus tôt les règlements établissant le taux de la taxe foncière, celui de la taxe d'affaires et celui de la taxe d'eau.

Lundi soir, 8 h. 15, quatre échevins se réunirent à la salle des délibérations de l'hôtel de ville: MM. Fernand Gosselin, Gaston Vallières, Aimé Lefrançois et Germain Deschênes. Les sept autres membres du conseil, y compris le maire, ne vinrent pas. La séance ne put avoir lieu faute de quorum. Le groupe des quatre la remit au lendemain soir, puis au surlendemain après-midi. Toujours pas quorum. Les échevins présents profitèrent de la circonstance pour accuser leurs collègues absents d'un manque de sérieux, de parler de perte financière pour la ville, etc. Et comme il fallait s'y attendre, lorsque tout le monde se réunirait de nouveau autour de la table du conseil, l'affaire reviendrait sur le tapis et l'on s'échangerait des mots plutôt aigres-doux.

C'est un membre du "groupe des quatre", l'échevin Aimé Lefrançois, qui ouvrit le bal et amena la discussion sur le sujet. L'assemblée en commission permanente avait eu lieu: l'agenda de la séance publique était épuisé; il était près de minuit, on était rendu à l'item "divers" lorsque l'échevin Lefrançois se leva pour déclarer: "Je voudrais faire une mise au point concernant les trois pèlerinages à l'hôtel de ville la semaine dernière." Au retour du

congrès de l'Union des municipalités, prenant connaissance d'un avis de convocation, j'ai appris qu'il y avait séance lundi soir. J'ai reçu par la suite un appel téléphonique du greffier concernant une réunion urgente. Je suis venu ici pour tenir cette séance dans l'intérêt de la ville et pour faire mon devoir. On a appris du trésorier que la ville perdait de l'argent en intérêt pour chaque jour de retard.

M. l'échevin Gosselin: "Pour prouver à M. Thibault notre sérieux, nous avons ajourné." M. l'échevin Léo Thibault: "Comment ça, 'pour prouver à M. Thibault', en quoi suis-je plus concerné qu'un autre?"

Le maire Dufresne à l'échevin Gosselin: "Vous voudriez bien que le diable prenne ce soir alors qu'on est fatigué et qu'il est prêt de minuit?" L'échevin Gosselin: "Non, c'est pas ça monsieur le maire, mais c'était dans l'intérêt de la ville. On a même demandé à l'assistant-greffier de vous appeler, mercredi après-midi, pour vous demander de venir afin d'adopter au plus tôt ces règlements. Vous avez répondu que vous ne vouliez pas venir."

Le maire Gérard Dufresne: "J'ai répondu que le conseil avait décidé de ne pas tenir de séance et que je n'étais pas parce qu'on en avait décidé ainsi." L'échevin Léo Thibault: "Je 'D'ailleurs ce n'est même pas vrai qu'on a fait perdre \$436 à la ville pour ça. Ce n'est pas une semaine de plus ou de moins qui retarde l'envoi des comptes, puisque ceux-ci n'étaient même pas prêts à être envoyés, même si nous avions adopté les règlements."

L'échevin Léo Thibault: "Je mets le trésorier au défi de nous prouver que nous avons réellement fait perdre \$436 par la ville pour n'avoir pas approuvé les règlements lundi soir dernier." L'échevin Lefrançois: "J'ai eu l'impression que nous avions jusqu'à mercredi après-midi pour adopter les règlements."

Le greffier Georges Beaumier: "J'envisage un avis de convocation chaque semaine." L'échevin Germain Deschênes: "On n'a pas seulement tenu une séance." (Voir: Echange page 19)

M. Germain Proulx condamné à payer la somme de \$21,044.48 à la suite d'un accident d'automobile

Dans un intéressant jugement rendu en Cour Supérieure de Trois-Rivières, l'hon. juge Roger Laroche condamne M. Germain Proulx, de la paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet, à payer à M. Ovide Neault, cultivateur du même endroit, la somme de \$21,044.48, avec intérêt au taux de 5% l'an depuis le 27 avril 1962, date de l'institution de la présente action, le tout avec dépens.

Ce jugement fait suite à une action dans laquelle le demandeur, tant personnellement qu'en sa qualité de chef de la communauté de biens existant entre lui-même et son épouse, réclamait conjointement et solidairement une somme de \$31,533.23, contre les défendeurs Germain Proulx, conducteur de l'automobile, alors âgé de 20 ans, et Almanzor Proulx, son père, propriétaire du véhicule. Le demandeur s'est toutefois désisté de son action

contre le défendeur Almanzor Proulx en février 1964 et les procureurs des défendeurs ont accepté ce désistement. La réclamation faisait suite aux dommages résultant d'un accident d'automobile, survenu le 7 mai 1961, vers 11 h. 20 a.m., dans le chemin du rang Grand St-Esprit, dans la paroisse de St-Jean-Baptiste de Nicolet, dans lequel l'accident s'est produit. L'accident a entraîné la mort de l'épouse du demandeur, qui était gravement blessée. L'épouse du demandeur voyageait dans le véhicule appartenant et conduit par son fils, lors d'une collision frontale survenue avec le véhicule conduit par le défendeur Germain Proulx.

La responsabilité de ce dernier, pour les conséquences de cet accident, a été admise, de même qu'une partie des dommages réclamés, soit \$1,494.45. En conséquence, il s'agissait uniquement pour l'hon. Laroche de décider du quantum pour la partie non-admise des dommages allégués et réclamés. Parmi les dommages réclamés au sujet desquels la Cour a dû arbitrer, citons notamment:

Une réclamation de la fille du demandeur, Thérèse, qui, à la suite de l'accident survenu à sa mère, a dû abandonner son emploi comme institutrice pour demeurer à la maison, perdant ainsi un salaire annuel de \$2,800. Il s'agit évidemment de préciser ici le juge, d'une réclamation qui appartenait personnellement à Thérèse Duval, non à son père. Cependant, ce dernier a affirmé que, pendant le temps où sa fille demeurait à la maison, il a dû la nourrir, la loger, l'habiller et lui donner un peu d'argent. La Cour accepte donc sur ce point la suggestion faite par le procureur du défendeur dans son factum d'accorder au demandeur, pour cet item réclamé, la somme de \$900.

Une autre réclamation non admise concernait trois montants respectifs de \$500, réclamés pour soins médicaux à la maison, soins futurs et perte de revenus du demandeur Ovide Duval, la lumière de la preuve faite, le juge a cru raisonnable d'accorder \$250 pour soins futurs et une somme de \$100 pour les inconvénients subis par le demandeur comme propriétaire de ferme pour les déplacements qu'il a dû s'imposer. Quant aux soins médicaux à la maison, sous réserve toutefois de ce qui est réclamé par Thérèse Duval, ainsi qu'à la perte de revenu d'Ovide Duval, aucune preuve n'a été faite. En conséquence, sous ces items réclamés, la Cour a accordé \$350.

Concernant les souffrances endurées par Mme Duval, la défense suggérait une somme de \$500. Or, après étude d'un certificat d'expertise du Dr Prud'homme St-Germain sur l'état de Mme Duval, qui n'a pu être entendue comme témoin, parce qu'elle était physiquement incapable de se rendre à la salle d'audience, la Cour s'est dit d'opinion que le montant de \$1,000 suggéré dans le factum du demandeur est amplement justifié.

Pour la privation future de la joie de vivre, l'avocat du défendeur suggère \$1,000 et celui du demandeur \$2,000. On a argumenté qu'aucune preuve n'a été faite que Mme Duval avait des activités sociales et extra-familiales nombreuses, puisqu'il s'agit d'une mère de 12 enfants qui devait continuellement rester à la maison.

Or, la joie de vivre n'est pas limitée à des activités sociales ou extra-familiales, selon l'hon. Laroche, qui a précisé à cet effet que l'isolement des juges de telles activités ne leur enlève pas pour autant la joie de vivre. Il n'en reste pas moins que l'épouse du demandeur, laquelle était en parfait état de santé et en parfait état de vie, épouse et mère, au moment de l'accident, avait le droit de s'acquiescer de la sérénité de ses devoirs accomplis comme mère de famille.

Enfin, comme toutes les constatations sont le résultat de lésions cérébrales organiques infligées par le traumatisme subi lors de l'accident et dont la permanence actuelle a été constatée scientifiquement, la Cour en est donc venue à la conclusion qu'un montant de \$2,000 est justifié.

Enfin, les conclusions de la preuve d'expertises médicales établissent à 50% le degré d'incapacité partielle permanente de l'épouse du demandeur Mme Duval. Elle était donc âgée de 36 ans et 11 mois à la date de l'accident et mère de 12 enfants, dont 7 demeuraient encore avec elle le 7 mai 1961.

Cinq enfants sont actuellement à la maison: deux filles, Thérèse, qui prend soin de la maison et Lise, institutrice; trois garçons, dont deux sont encore aux études. La Cour a pris pour acquis qu'une mère dans le contexte familial qui est celui des Duval, remplit les fonctions d'une personne pouvant gagner \$1,800 par année. Or, un capital de \$18,000 brut est nécessaire pour donner un rendement en intérêt au taux légal de \$900 par année. En conséquence, l'indemnité revenant à Mme Duval se tenait compte de la réduction de 50% suivant une certaine jurisprudence pour tenir compte des aînés de la vie, pourrait être mathématiquement calculée à \$9,000.

Cette Cour, de préciser l'hon. Laroche, n'a pas eu l'avis de voir Mme Ovide Duval et d'apprécier son comportement, puisqu'elle était physiquement incapable de se rendre à l'audience lors du procès. La longue preuve médicale et psychiatrique présentée me permet cependant de conclure qu'il s'agit d'une perte.

(Voir: M. Germain page 19)

Seuls les écoliers des 5e, 6e et 7e années auront des devoirs à domicile

Par Michael Burman

Les devoirs des élèves de Trois-Rivières qui fréquentent la première et deuxième années sont définitivement abolis. Ceux de la 3e et de la 4e se feront en classe, sous la surveillance des professeurs, de 3 h. 30 à 4 h. après-midi. Les écoliers des 5e, 6e et 7e années seront les seuls à faire leurs devoirs à la maison et les professeurs les donneront brièvement à l'heure de la leçon.

Telle est la décision ratifiée hier après-midi par le directeur général des études à la Commission scolaire locale, M. Lucien Hamelin. Il présidait l'assemblée des directeurs d'écoles primaires, au secrétariat de la rue Marguerite Bourgeoise.

M. Hamelin a expliqué que les parents pourraient quand même avoir le contrôle du travail de leurs enfants, puisqu'ils devront signer périodiquement les cahiers d'exercices scolaires.

Les devoirs furent maintenus à partir de la 5e année pour habituer les élèves aux travaux de recherches. Ces devoirs ne devront pas dépasser la valeur d'un exercice d'une demi-heure. Les directeurs et les titulaires devront

sauvegarder ce principe. M. Hamelin s'est opposé à la pratique de donner un double devoir aux élèves qui n'ont pas fait ou ont mal fait leurs devoirs de la veille.

Quant à ceux de la fin de semaine, le directeur des études a laissé la décision à la discrétion de la direction de chaque école.

Par ailleurs, le copiage de mots ou de phrases à titre de punition est banni à jamais. La correction des devoirs ne devra pas être faite pendant les heures de classes, ce qui soit par les professeurs ou les élèves.

La question des devoirs à domicile comme on le sait fut longuement discutée par la population de Trois-Rivières, cette année, à la suite d'une décision de M. Hamelin abolissant temporairement les devoirs aux deux premières années du cours primaire. Des associations de parents-maîtres ont même effectué des sondages.

Les directeurs d'écoles ont donné les résultats de leur enquête qu'ils ont menée auprès de leurs professeurs. La plupart de ceux-ci se sont opposés à l'abolition des devoirs, mais en ont recommandé de plus courts.

Verdict de mort accidentelle

M. Réal Ferron, de Yamachiche, perd la vie par suite de la décharge de son fusil

par Gilles NORMAND

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier à l'issue de l'enquête du coroner relativement au tragique décès de M. Réal Ferron, du "Des Petites Terres" à Yamachiche. Ce dernier avait été trouvé baignant dans son sang, à l'intérieur de sa litière située à l'arrière du domicile qu'il habitait.

La macabre découverte a été faite par le fils de la victime, André, âgé de 16 ans, au moment où il allait prévenir son père qu'il était demandé au téléphone. Il était alors 8 h. 45 du matin. En pénétrant dans la litière, André avait tout d'abord cru que son père était sans connaissance. En trempant de traîner le corps de celui-ci jusqu'à la porte d'entrée de l'établissement, le jeune homme se rendit soudainement compte qu'il se faisait une effusion abondante de sang, laquelle émanait d'un trou de la grosseur d'un poing, aux abords de la région cardiaque.

Poussant plus avant ses recherches, André leva les yeux vers l'endroit d'où il venait de tirer le corps de son père, et aperçut par terre, un fusil 12 à double canon, la bouche en direction du corps.

André annonça donc la terrible nouvelle à sa mère qui fit mander le médecin de la famille, le Dr Paul Lamy de Yamachiche. Ce dernier constata la mort et appela la Sûreté provinciale de Trois-Rivières.

L'enquête du coroner a débuté vers une heure, hier, après-midi, et Mme Ferron procéda à l'identification de son époux. L'enquête fut ensuite ajournée "sine die", puis

ouverte à la suite de l'autopsie du corps pratiquée par le Dr Ilona Kerner, médecin pathologiste, attachée à l'Institut de médecine légale et de police scientifique de la SPQ à Montréal. Ces deux opérations furent effectuées à la morgue St-Louis de Yamachiche.

À la suite du verdict de mort accidentelle, l'enquête du coroner fut définitivement fermée. Un simple cas de recherche sera institué par la Sûreté provinciale de Trois-Rivières.

Cinq enfants

Le défunt laisse derrière lui son épouse et ses cinq enfants, le plus vieux, André, âgé de 16 ans; Francine, 10 ans; Diane, 3 ans; et Lucie, âgée d'un an seulement.

Simple cas de recherche

L'enquête du coroner a débuté vers une heure, hier, après-midi, et Mme Ferron procéda à l'identification de son époux. L'enquête fut ensuite ajournée "sine die", puis

ouverte à la suite de l'autopsie du corps pratiquée par le Dr Ilona Kerner, médecin pathologiste, attachée à l'Institut de médecine légale et de police scientifique de la SPQ à Montréal. Ces deux opérations furent effectuées à la morgue St-Louis de Yamachiche.

À la suite du verdict de mort accidentelle, l'enquête du coroner fut définitivement fermée. Un simple cas de recherche sera institué par la Sûreté provinciale de Trois-Rivières.

Cinq enfants

Le défunt laisse derrière lui son épouse et ses cinq enfants, le plus vieux, André, âgé de 16 ans; Francine, 10 ans; Diane, 3 ans; et Lucie, âgée d'un an seulement.

Pour le choix du candidat libéral dans Champlain

M. Jean-Paul Matte posera sa candidature à la convention

M. Jean-Paul Matte, député sortant de charge, posera sa candidature à la convention que le parti libéral tiendra, dimanche après-midi, dans le comté de Champlain, pour le choix d'un candidat à la prochaine élection fédérale du 8 novembre.

M. Matte, qui est de St-Tite, est jusqu'à présent le seul à avoir annoncé sa candidature. La convention aura lieu au collège de Saint-Tite.

M. Matte, en nous annonçant officiellement hier qu'il demanderait à la convention de lui fournir l'occasion d'obtenir un troisième mandat consécutif de l'électorat du comté de Champlain, nous faisait la déclaration suivante:

"Je poserai ma candidature à la convention de dimanche prochain. Je crois avoir bien servi mon comté de Champlain, qui compte des éléments ruraux et urbains. La population du comté m'a déjà témoigné sa confiance à deux reprises, d'abord en faisant de moi son député en me donnant une ma-



M. Jean-Paul Matte

CANDIDAT



ANTONIO RICARD
CONVENTION PC
DANS CHAMPLAIN
DIMANCHE, 2 HRES

La convention pour la nomination d'un candidat progressiste-conservateur dans le comté de Champlain se déroulera dimanche après-midi à 2 heures, à l'école Pierre-Boucher.

Jusqu'ici, seul M. Antonio Ricard, homme d'affaires de Ste-Anne-de-la-Pérade, a fait connaître son intention de briguer la candidature.



CE SOIR

Convention du Parti Progressiste-Conservateur
PRINCIPAL ORATEUR:

M. CLEMENT VINCENT
Député Nicolet-Yamaska

A L'ECOLE
DU SACRE-COEUR
ST-MARC, SHAWINIGAN

Enregistrement des supporters et organisateurs entre 8 h et 9 h. p.m.

salle ouverte au public à compter de 9 h.30 p.m.

(Annonce rédigée et publiée par le parti Progressiste-Conservateur)



Me Pierre
GARCEAU

CANDIDAT LIBERAL

annonce

L'OUVERTURE

de son

COMITE AU

956, ST-MAURICE
Tél.: 375-4701

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, vendredi le 1er octobre 1965

Tous les gens bien pensants regrettent la séquestration du ministre du Travail

Le ministre du Travail du Québec, M. Carrière Fortin, a été détenu prisonnier durant deux heures, lundi, par des travailleurs en grève sur le site de Manic 5, partie du projet de développement géant d'une usine hydroélectrique, au nord de Baie-Comeau.

Le ministre, accomplissant une tournée dans le nord-est du Québec, visitait les travaux gigantesques qui se déroulent à Manic quand 1.600 employés appartenant au syndicat interprofessionnel de Manicouagan ont soudainement quitté leur travail afin d'appuyer leur demande pour une plus longue période de dîner et pour obtenir d'être transportés d'un ouvrage à l'autre sur le site de la construction du barrage.

Le syndicat interprofessionnel groupe le personnel du chantier qui assume une certaine responsabilité comme les contremaîtres en second et les techniciens qui ont une équipe d'ouvriers sous leurs ordres. Ce n'est donc pas le travailleur ordinaire qui est responsable de l'incident, contrairement à ce qu'on serait porté à croire.

Il s'agissait d'une trentaine qui ont décidé de détenu M. Fortin prisonnier, en attendant qu'on en arrive à une décision en rapport avec leurs griefs. Ils ont tout simplement opté pour bloquer la route conduisant à l'aéroport, au lac Louise, de sorte que M. Fortin et sa suite qui allaient quitter le chantier en automobile n'ont pu partir. Les hommes ont indiqué qu'ils ne laisseraient pas partir le ministre tant que leurs griefs ne seraient pas complètement réglés. C'était déjà pour le moins insolent mais on est allé plus loin en avertissant M. Fortin et son groupe qu'il était inutile d'aller ailleurs, que toutes les routes sortant du chantier avaient également été bloquées.

Un membre de la suite du ministre a déclaré que celui-ci s'est senti mal à l'aise au cours de l'incident. Qui ne l'aurait pas été? A quoi peut-on s'attendre lorsqu'un groupe de travailleurs décide de "faire la loi" et de faire fi de l'autorité que représente un ministre de la Couronne? M. Fortin a, malgré tout, fait contre mauvaise fortune bon cœur et a tenté de servir de médiateur entre les employés et l'Hydro-Québec. Il a écouté les griefs des employés et a tenté de rejoindre des officiels de l'Hydro mais il n'a pu le faire.

Si l'affaire n'avait duré que quelques minutes, on l'aurait probablement considérée comme un incident sans trop d'importance.

Mais quand on en est rendu à détenu un ministre ou toute autre personne en otage pendant deux heures, ça devient très grave. Il serait important de savoir si les groupements ouvriers vont laisser leurs membres s'arroger longtemps encore le droit de se livrer à cette sorte de chantage.

Ce qui est arrivé à Manic 5 paraît drôlement prémédité. Le ministre concerné a qualifié l'affaire d'acte criminel. Il est non seulement ministre du Travail, mais aussi avocat. Il n'a pas dû parler à la légère. Il a précisé qu'en tant que ministre de la Couronne, il se devait de protester contre cette séquestration. Tous les citoyens libres protestent également. La conduite des travailleurs a indigné tous les gens bien pensants.

Si c'était une affaire montée inopinément par des travailleurs entre eux, à l'insu des dirigeants du syndicat, la gravité en aurait peut-être été atténuée. On aurait pu s'en tirer en disant qu'ils n'avaient pas réfléchi sur la portée de leur geste. Mais, hélas, le président du syndicat accompagnait les travailleurs qui se sont avancés vers le ministre pour lui fermer l'issue du chantier. Il a déclaré, subseqüemment, qu'il n'avait pas réussi à empêcher les travailleurs de poser leur geste. Pourquoi alors n'avoir pas témoigné sa réprobation en s'abstenant de se mêler au groupe?

Une enquête a été instituée par la Sûreté provinciale. Entre-temps l'Hydro-Québec a refusé de payer les hommes impliqués pour les trois heures qu'ils se sont absentés du travail. C'est une mesure justifiée. D'ailleurs, les salariés eux-mêmes savent bien que s'ils font un arrêt de travail, ils encourent une perte de revenu. Leur droit strict de déclarer une grève à l'appui de leurs revendications n'est pas en cause. Ce que nous déplorons, c'est qu'ils aient gardé un ministre en otage. C'est un procédé inadmissible. Il est possible qu'on ait mal évalué la portée de cet acte, qu'on ait surtout songé à l'aspect spectaculaire pour saisir l'opinion publique de la question. Mais il ne faudrait pas que ça se répète.

Conviendrait-il d'être plus indulgent que sévère à l'égard de ceux qui sont concernés? Nous laissons le ministère de la Justice juger à la lumière des faits qui seront mis à jour par l'enquête instituée. Il conviendrait pourtant qu'une certaine leçon soit faite.

Paul-Emile PLOUFFE

Ne pas conclure trop tôt

"Disposant des mêmes outils, l'ouvrier américain donne un rendement trois fois supérieur à celui de l'ouvrier anglais. Vous étonnez-vous encore de la crise britannique?"

Cette remarque rapportée par le Daily Express de Londres est de l'industriel américain William Keefe comparant le rendement à la Warner Electric Clutch and Brake Co., Illinois, et la Westool Co., Durham, Angleterre. M. Keefe est directeur des deux compagnies. Est-ce vrai de l'ensemble de l'industrie britannique, demande Geoffrey Owen, Londres, et si cela l'est quelle solution s'impose?

M. Owen souligne qu'il ne faut pas généraliser. Il note que certaines industries américaines établies en Ecosse produisent, grâce à une main-d'œuvre moins onéreuse, à meilleur compte qu'aux Etats-Unis. M. Owen ne croit pas à l'affirmation de M. Keefe. S'il apparaît que le rendement de l'ouvrier anglais est per capita inférieur à celui de l'américain, c'est très souvent imputable à une mécanisation beaucoup plus généralisée et poussée aux Etats-Unis. L'ouvrier anglais doit se familiariser avec la machinerie américaine, mais il a tôt fait de combler l'écart. Et si son rendement n'est que le tiers de son confrère américain, ce dernier bénéficie d'un salaire triple de celui versé en Angleterre.

Le genre de comparaison pratiqué par M. Keefe ne permet pas, selon M. Owen, de porter un jugement définitif et qui soit en fait bien fondé.

M. Owen concède cependant que le coût de production dans une industrie britannique puisse être supérieur à celui constaté dans une industrie américaine tout à fait identique. Cela viendrait du fait que l'industrie anglaise affecte un bien plus nombreux personnel que celle des Etats-Unis à certains travaux — entretien, réparation, nettoyage, sécurité, etc. Là, il y a nettement abus en Angleterre. Ce groupe de frais, l'industrie américaine tend à le réduire à un minimum. Et son succès est remarquable.

Compte tenu de tous les facteurs, il ne semble guère démontré que le rendement de l'ouvrier anglais soit inférieur à celui de son confrère américain. Les Etats-Unis ont l'avantage d'avoir pu réduire à un minimum les pratiques restrictives qui expliquent un moindre rendement. S'ils avaient permis leur multiplication au lendemain de la première guerre mondiale que les marchés étaient excellents, ils n'ont pas tardé à réagir et par d'ingénieux procédés à supprimer cette fuite de profits.

En résumé, on semble avoir mieux combattu le coulage au travail tant aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne.

D'ailleurs une comparaison équitable du coût réel de la production demeurera toujours difficile à établir. M. Owen en a fait une démonstration en réponse à M. Keefe qu'il est bon de ne pas oublier.

Il demeure toujours vrai le vieux axiome qu'on peut tout faire dire aux chiffres.

Hector HEROUX

La Tuque restaure son hôtel de ville

La restauration et l'agrandissement de l'hôtel de ville de La Tuque fourniront aux citoyens de la capitale de la Haute Mauricie une nouvelle occasion d'accroître leur fierté civique.

Plusieurs, sans doute, souhaitent depuis quelque temps déjà assister à la transformation du vieux palais municipal qui compte plus de cinquante ans d'âge et ne répond plus aux besoins d'une ville en pleine croissance. Les travaux de rénovation qui débuteront bientôt répondront à un vœu légitime et rétabliront l'hôtel de ville au rang des édifices modernes.

La conférence de presse du maire Lucien Filion sur le sujet a permis de constater que les autorités municipales ont su tirer avantage de toutes les mesures émanant des gouvernements supérieurs pour mettre en chantier des travaux de \$125.000 qui seront en partie défrayés par Ottawa et Québec. La contribution pécuniaire de la ville ne sera que de \$81.400 et sera puisée dans le budget régulier de la municipalité de sorte que son pouvoir d'emprunt ne sera aucunement réduit. C'est un autre avantage dont il faut mesurer toute la signification. Elles sont rares les cités et villes du Québec comparables à La Tuque qui peuvent envisager des travaux de cette importance sans procéder par règlement d'emprunt. Le service de la dette reste stationnaire et peut toujours être mis davantage à profit en cas d'urgence. Qu'on puisse approprier la contribution municipale au budget sans qu'il soit nécessaire d'augmenter le taux de la taxe est un indice sûr d'une saine administration.

Les autorités de La Tuque ont choisi l'automne pour le début des travaux afin de pouvoir bénéficier du programme d'encouragement des travaux d'hiver. La ville étant située dans une zone marquée par le chômage intensif, le coût de la main-d'œuvre sera entièrement défrayé par les gouvernements fédéral et provincial. Ceux-ci verseront ainsi une somme de \$43.000 que les contribuables n'auront pas à déboursier.

Le besoin d'agrandir et de restaurer l'hôtel de ville de La Tuque ne fait pas de doute. Les administrateurs municipaux ont choisi de procéder en fixant un ordre de priorité. D'autres édifices municipaux ont été améliorés et embellis. Le tour du parlement municipal est arrivé. On sauvegardera le corps principal de l'édifice actuel en transformant l'aspect de sa façade et on ajoutera deux ailes latérales qui permettront de décongestionner les services administratifs de la ville.

La Tuque s'est sensiblement transformée, comme toutes les villes progressives, depuis quelques années. Ses citoyens, inspirés par les autorités municipales, ont démontré qu'ils ne craignent pas le modernisme. Cette nouvelle amélioration au cœur même de la ville devrait inciter ceux qui n'ont pas encore emboîté le pas de se hâter de suivre l'exemple qui leur est donné par les autorités. Le prestige de leur ville incomparable y gagnera davantage.

Paul-Emile PLOUFFE

La Bible vous parle: Je puis tout en Celui qui me rend fort. (Phil 4, 13)

Ce qu'on dit: Filière (meuble)

Ce qu'on doit dire: Classeur



De bons mets chinois

M. Lesage dans l'Ouest

De bons Canadiens français

par Gérard ALARIE

EDMONTON (PC) — "Notre façon à nous d'être Canadiens, c'est d'être d'abord de bons Canadiens français. Nous avons reçu un héritage; nous le faisons fructifier."

Telle a été la conclusion d'une plaidoirie que M. Jean Lesage a présentée mercredi aux membres du Canadian Club d'Edmonton, dans laquelle le premier ministre du Québec s'était fait tour à tour avocat du diable de la cause du Canada français et avocat de la défense.

"Certains Canadiens anglais, a noté M. Lesage, bien qu'ils soient portés à voir avec sympathie le Canada français, éprouvent le sentiment profond que nous sommes engagés dans une action qui ne mène à rien et que nos efforts sont voués à la faillite."

"Selon eux, a poursuivi M. Lesage, les Canadiens français feraient preuve d'un jugement mieux éclairé s'ils acceptaient l'intégration."

"N'y a-t-il pas que 3 pour cent de francophones dans la population anglophone combinée du Canada et des Etats-Unis?"

Les moyens de communications sont aujourd'hui si perfectionnés qu'il ne serait pas possible d'arrêter l'invasion d'une culture nord-américaine qui n'a rien de commun avec notre culture française.

"Il y aurait aussi le fait," a ajouté M. Lesage dans sa plaidoirie d'avocat du diable, que la langue française en plus d'être peu répandue en Amérique du Nord perd du terrain devant l'anglais qui devient la langue mondiale du commerce, de la science et de la diplomatie."

Le nationalisme, en plus, "qui inspire nos efforts et justifie pour une bonne part notre action", serait une chose du passé.

Le nationalisme en lui-même aurait généralement produit des mouvements de droite et il aurait été souvent réactionnaire.

"Enfin, à cause de toutes ces raisons, Québec en aurait plein les mains de contradictions internes qui deviendraient de plus en plus difficiles à résoudre si notre province n'essaye de s'éloigner du reste du continent nord-américain."

Affirmation collective

"A première vue, a enchaîné M. Lesage, cette argumentation impressionne. Elle peut même avoir un certain fondement de vérité."

"Toutefois, a-t-il ajouté, je suis en désaccord total avec la conclusion à laquelle certains en arrivent pour démontrer que notre assimilation est inévitable et que nous devons nous y soumettre."

"Il existe dans le monde au moins 20 peuples souverains, qui, selon cette logique, auraient dû disparaître il y a longtemps."

M. Michaud remplacera M. Edmond Labelle qui a dû démissionner pour raison de santé. Quant au père Vincent, il remplacera le révérend frère Louis Bertrand de la communauté des Frères de St-Gabriel. Ce dernier est maintenant à Rome où il est général de sa communauté.

Le père Vincent Harvey, un dominicain, est le nouveau directeur de la revue Maintien. Par contre, M. Michaud est chef des émissions religieuses, d'enseignement et de service public à la Société Radio-Canada.

Il terminera le mandat de M. Labelle qui avait été nommé pour une période de trois ans, soit jusqu'au 9 décembre 1967. Le père Vincent terminera le mandat du frère Bertrand qui s'étend jusqu'au 9 décembre 1968.

longtemps et être assimilés par les nations plus fortes qui les entourent."

"Bien que, a insisté ensuite M. Lesage, la population d'expression française au Canada et aux Etats-Unis ne s'établisse qu'à 3 pour cent, il y a dans le monde entre 80 et 90 millions de citoyens dont la langue maternelle est le français et un nombre additionnel de 75 millions de personnes qui peuvent parler couramment le français."

"Ainsi le français se trouve à être plus répandu dans le monde que des langues aussi importantes que l'allemand, l'italien, le portugais et bien plus que les langues de la plupart des autres pays européens."

Les Québécois ont en conséquence toutes les raisons de se réclamer d'un groupe linguistique majeur.

"Il est vrai," a ajouté M. Lesage, refusant un autre argument de l'hypothétique avocat du diable qu'il avait été auparavant, "que nous sommes motivés par une certaine forme de nationalisme. Tous les peuples du monde le sont."

Par opposition à "un nationalisme étroit", le nationalisme canadien-français avait, "en

partie, provoqué notre affirmation collective."

"Il découle de notre prise de conscience, il est l'expression d'une communauté d'idées et d'objectifs," a dit M. Lesage.

Le nationalisme québécois ne reposait nullement sur des considérations d'appartenance raciale. Il se fondait sur la possession de valeurs communes.

"Notre façon à nous d'être Canadiens, a conclu le premier ministre québécois, c'est d'être d'abord de bons Canadiens français. Nous avons reçu un héritage, nous le faisons fructifier."

"Cet héritage, a-t-il ajouté, nous voulons cependant en faire aussi profiter nos compatriotes de langue anglaise. Plutôt que de se méprendre sur nos intentions réelles, comme certains peuvent encore être portés à le faire, mieux vaut comprendre l'esprit qui nous anime et l'accepter. Le Canada dans lequel nous vivons demain, même s'il diffère de celui que nous connaissons aujourd'hui, en sera plus puissant, plus varié, en un mot humainement plus riche."

A la rescousse de la Traversée de Lévis

QUÉBEC (PC) — Les autorités municipales de Québec et de Lévis se sont entendues pour appuyer "La traversée de Lévis" dans une requête demandant à la Régie des transports la permission de hausser ses tarifs, laquelle permission leur a déjà été refusée.

On se souvient qu'à la suite de ce refus de la Régie, la Traversée avait annoncé qu'elle allait suspendre son service de traversiers entre Lévis et Québec à compter du 15 novembre prochain.

Le gérant de la compagnie, M. Ernest Armstrong, avait dit le 13 septembre que la compagnie était forcée d'abandonner les démarches déjà entreprises pour la construction de nouveaux traversiers et qu'il ne se voyait aussi dans l'impossibilité de faire face aux demandes d'augmentation formulées par son personnel.

Hier soir, les villes de Lévis et de Québec ont aussi consenti à la Traversée un renouvellement de contrat d'une durée de trois ans, à la condition que cette dernière fasse connaître avant le 1er septembre 1966 ses projets d'amélioration du service qu'elle assure entre les deux rives du fleuve St-Laurent.

Par contre, advenant que la compagnie ne remplisse pas ces conditions, le comité conjoint a prévu l'adoption d'une clause résolutoire qui donnera l'initiative aux deux municipalités, sur avis de trois mois.

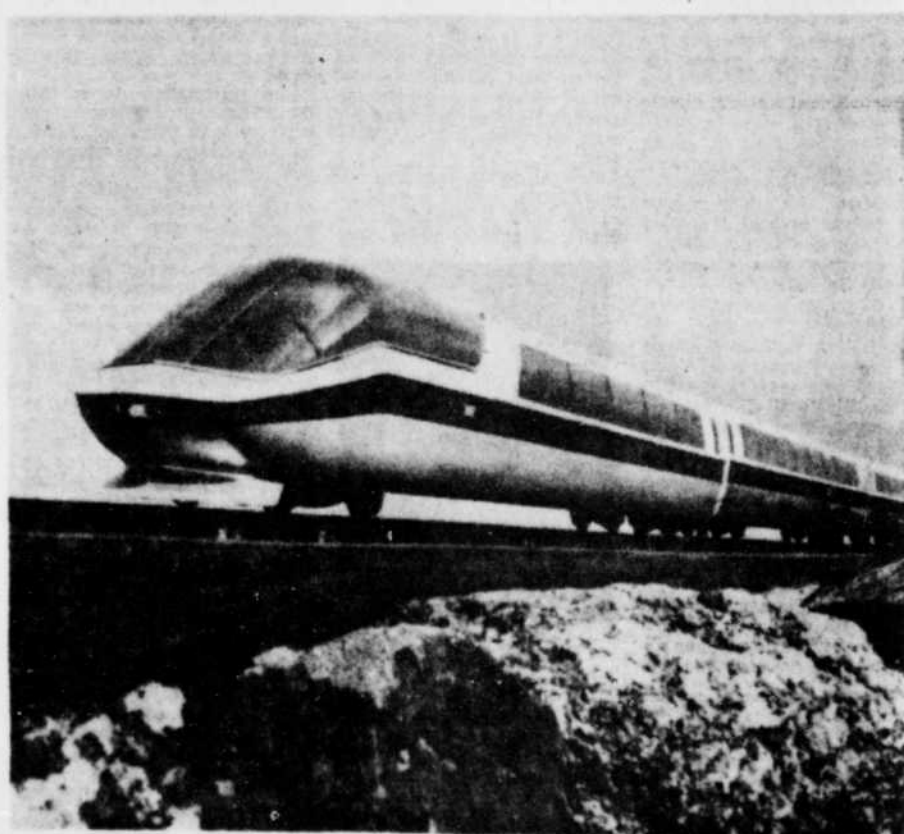
Il appartiendra alors aux autorités municipales concernées, Québec et Lévis, de trouver les solutions appropriées, soit recommander l'abandon pure et simple du service, la municipalisation ou la demande de soumission pour confier le service à une autre entreprise commerciale.

Les traversiers sont le seul moyen de communication direct entre le centre des deux villes. Il y a par contre, le pont de Québec qui relie les deux rives mais celui-ci est situé à une dizaine de milles à l'ouest du centre de Québec et de Lévis.

Congé lundi

NEW YORK (AFP) — Plus de 700.000 enfants des écoles paroissiales de New York et de la Grande banlieue new yorkaise auront congé lundi prochain, le 4 octobre, à l'occasion de la visite du pape dans la métropole américaine.

Près de 1.100 écoles paroissiales annoncent-elles à l'archevêché, fermeront en effet leurs portes pour que leurs élèves puissent se rendre sur le parcou qui suivra le Pontifical entre l'aéroport Kennedy et le centre de la ville, à Manhattan.



VOICI UN MODELE du train ultra-rapide que la compagnie Budd projette de construire pour assurer le transport en commun entre les grands centres métropolitains. Les premières mises à l'épreuve commenceront dans un an, environ.

Le nouveau train, qui pourra filer à 125 milles à l'heure, sera en service entre New York et Washington. En verra-t-on éventuellement au Canada et au Québec?

Deux nouveaux membres nommés au comité catholique du CSE

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC. FONDE LE 31 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE 374-2501

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France-Presse, Service de Photo fac-similé Presse Canadienne, Presse Associée.

Le Canadian Press est autorisé à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui proviennent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'attachement au numéro 1 et 2 en tant que complément de la présente publication.

ABONNEMENT PAR POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Centre du Québec OU IL N'Y A PAS de Canada	12.00	6.50	3.50	1.00
Au Canada	21.00	13.00	7.00	2.00
En dehors du Canada	23.00	13.00	7.00	2.00



L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE des Industriels de la Région de la Mauricie a tenu, mardi soir, son souper annuel à l'hôtel Cascade Inn, de Shawinigan. On remarque, sur cette photographie, dans l'ordre habituel, M. André Laurent, président de la Région de Montréal de l'A.P.I., M. Maurice Gignac, président régional de la Mauricie de l'A.P.I., M. Jean-

Louis Michaud, trésorier de United Auto Parts Inc., de Montréal, et conférencier, en train d'expliquer quelques statistiques de la compagnie, M. Aldege Painchaud, secrétaire de la Région de la Mauricie, et enfin, M. Paul Trépanier, gérant de United Auto Parts de Shawinigan.

(Photo Charles Marcotte)

Le capital supplémentaire pourrait bien être trouvé dans votre propre entreprise

par Jacques VOYER

SHAWINIGAN — "L'appui du personnel, la coopération, la participation entière ainsi que la compréhension complète, donneront des résultats plus que satisfaisants". Tel est le résumé de la conférence prononcée mardi soir par M. Jean-Louis Michaud, aux membres de l'Association professionnelle des industriels, à l'hôtel Cascade Inn à Shawinigan.

Attaché à la société United Auto Parts Inc., depuis quelque six années, M. Jean-Louis Michaud, en est présentement le trésorier. Diplômé de l'Université Harvard, le conférencier de mardi soir est maître en Administration des affaires, M.B.A., B.A. et M.S.C. Tout récemment, il a été élu président du chapitre de Montréal de l'Association des diplômés de Harvard. Il est également vice-président de l'Association des industries de l'automobile du Canada, division de Montréal et directeur pour la région de Montréal, de l'Association Professionnelle des Industriels.

Le conférencier continuait en disant qu'un grand nombre croit qu'il est avantageux de faire

Pour informations concernant programmes et horaires aux
CINEMAS SHAWINIGAN
APPELEZ
LE 6-5466

financer les achats par les manufacturiers mais lorsque l'on considère les escomptes pour prompt paiement, il est alors plus avantageux d'emprunter à la banque pour encaisser tous les escomptes. Dans ce cas, Labrosse Auto Parts paie ses fournisseurs à 50 jours; s'il les paie à tous les mois, il doit débours une somme de \$12,500 pour se mettre en position de bénéficier de ses escomptes. En retour, il peut profiter des escomptes de ses manufacturiers qui peuvent lui apporter \$350 par mois (\$17,500 d'achats mensuels à 2%) si l'escompte est consenti par tous les manufacturiers.

Pour l'encaissement supplé-

mentaire, le propriétaire dispose donc d'un surplus de \$22,000 et cette somme représente un montant qu'il peut utiliser comme suit: ouvrir une succursale, ajouter des lignes supplémentaires, augmenter le personnel de vente, se payer des dividendes ou rembourser ses dettes. M. Labrosse opte pour ce dernier choix et diminue son emprunt à long terme de \$22,500.

Le conférencier précisait par la suite, certains points qu'il faut connaître avant d'appliquer ces changements. Il y a d'abord la situation financière actuelle, les objectifs vus, un budget, comment arriver à ces

(Voir: Le capital page 19)

Les incendies ont causé des pertes de \$52 millions

SHAWINIGAN — La semaine de prévention des incendies qui a lieu cette année du 3 au 9 octobre a pour but d'attirer l'attention de la population sur les dangers d'incendies. On rappelle que les pertes causées par les incendies l'an dernier dans la province de Québec ont atteint la somme incroyable de \$52 millions.

De 1954 à 1963, pas moins d'un demi-milliard de dollars se sont envolés en fumée par suite d'incendie.

Et ce ne sont là que les pertes matérielles. Il y a aus-

si les pertes de vie. Les trois-quarts des pertes de vie causées par le feu ont lieu dans les foyers, et neuf incendies sur dix sont les résultats directs d'un manque d'attention ou de négligence à prendre les plus élémentaires précautions.

Tout au long de cette semaine, les organismes de prévention des incendies feront appel à la population. On recommandera de se débarrasser des objets inutiles et de nettoyer. On demandera aussi de vérifier les appareils de défense contre les incendies.

SCOOP

Les Bruins de Shawinigan de la ligue Provinciale Junior "A" de hockey, ont annoncé la nomination de M. Guy Boucher comme publiciste de leur organisation. M. Boucher est très bien connu des amateurs de sports de la région.

Les Dames libérales du comité de St-Maurice Lafleche ont tenu, mardi soir, à la salle du collège St-Boniface, de Shawinigan, leur grande assemblée générale. Une assistance nombreuse ainsi que tous les membres de l'exécutif de l'Association ont assisté à cette assemblée.

La soirée débuta par la lecture des minutes de la dernière assemblée, le compte-rendu des dépenses ainsi que la lecture des propositions qui seront présentées au prochain congrès libéral qui aura lieu en novembre prochain.

Mlle Lise Bacon, vice-présidente de l'Association a entretenu l'assistance sur le travail et la coopération à donner pour être une vraie femme libérale dans notre vie moderne d'aujourd'hui. Le député fédéral du comté de St-Maurice - Lafleche et son épouse, Mme Jean Chrétien, ont fait part à l'Association qu'il en était à sa première assemblée politique dans le comté de St-Maurice Lafleche en vue des prochaines élections qui auront lieu le 8 novembre prochain.

L'Association des femmes optimistes de la ville de Shawinigan invite leurs maris pour une partie d'huîtres et un souper froid qui aura lieu le 16 octobre prochain au club Nautique de Shawinigan. Tous les membres ont semblé favorables à l'invitation qui leur avait été lancée par leurs épouses.

La Sécurité Provinciale de Shawinigan et la police municipale de Shawinigan en coopération organiseront encore cette année, une partie de hockey avec les artistes de la province de Québec. On se souvient que l'an passé, cette jouée avait été disputée au colisée de Trois-Rivières. Les recettes de cette organisation avaient rapporté au delà de \$1,500. Cette année, cette partie aura probablement lieu à l'aréna de Shawinigan. La date de cette rencontre n'a pas encore été déterminée. Tout comme les années passées, des billets seront mis en vente dans toute la région du Coeur du Québec. Le but de cette organisation est de venir en aide à l'Association des enfants handicapés de toute la région de la Mauricie.

L'optimiste René Desmarais a raconté lors du premier dîner du club optimiste de Shawinigan, son voyage qu'il a fait en Europe dernièrement en compagnie de trois de ses amis. Il semblerait que dans l'ensemble, René aurait beaucoup aimé son voyage. Mais, paraît-il, qu'à un certain endroit où il est allé, lui et ses amis auraient reçu l'invitation de se rendre dans un certain cabaret et lorsqu'ils sont venus pour payer la note, ils ont fortement été supérieurs d'apercevoir le montant.

Le club Rotary de Shawinigan tient ses dîners régulièrement à tous les jeudis midi, à l'hôtel Cascade Inn, de Shawinigan. L'assiduité à tous ces dîners se maintient de semaine en semaine. La semaine dernière, un pourcentage de 93.5 pour cent ont assisté au dîner à l'hôtel Cascade Inn.

Le Rotarien Roger Carier, le secrétaire - trésorier de la compagnie Carier et Frères Ltée de Shawinigan, fête son 47e anniversaire de naissance aujourd'hui, soit le premier octobre 1965. Cet anniversaire a été souligné d'une façon spéciale au dernier dîner du club Rotary à l'hôtel Cascade Inn, de Shawinigan.

Salaire des religieux réduit de \$800 au lieu de \$1,000

SHAWINIGAN — Les membres de la commission scolaire ont expliqué aux quelque 150 commissaires des commissions scolaires locales les ententes intervenues pour mettre fin au litige entre la régionale et les professeurs du cours secondaire. Cette entente permettra aux élèves du cours secondaire d'entreprendre leur prochaine année scolaire lundi matin.

Par cette entente, les professeurs auront un total de 25 périodes pour la présente année scolaire et 24 l'an prochain. Sur ce point, la demande syndicale était de 24 périodes et la régionale en exigeait 26. Pour ce qui est du nombre des élèves par classe, le maximum sera de 33. Il peut arriver que certaines classes dépasseront ce nombre et dans ce cas, la question sera soumise au comité de révision.

Pour ce qui est de l'échelle des salaires, la base sera pour la première catégorie de \$4,900 pour les hommes et \$3,750 pour les femmes. Les professeurs masculins bénéficieront d'une augmentation de \$200 par année d'expérience. Cette augmentation sera la même pour les femmes pour les premières années mais elle ira vers la parité avec les hommes.

Entre les catégories, une différence de \$300 a été accordée entre la première et la seconde catégorie et \$400 entre les autres. La régionale offrait \$300 entre chaque catégorie tandis que la demande des professeurs était de \$400.

Quant aux religieux, une déduction de \$800 au lieu de \$1,000 sera faite du salaire des laïcs. Cependant, cette clause est valable pour la présente année avec possibilité de reprendre les négociations pour l'an prochain. Il est prévu qu'ils auront la parité s'ils se voyaient soumis aux lois de l'impôt sur le revenu.

Quant aux congés de maternité, les institutrices bénéficieront de 5 jours payés. Le même nombre de jours ont été accordés pour l'absence en cas de maladie. Ils compenseront pour les deux jours qui ne sont pas couverts par l'assurance-salaire.

On sait que plusieurs clauses mécaniques ont été réglées lors des négociations directes au cours de l'été. Quant au comité pédagogique qui a fait le sujet d'un point de litige, les deux parties se sont entendues sur sa formation et ses attributions lors de la séance de négociation du 21 septembre.

Il sera composé du directeur général des écoles et des étudiants ou son représentant, de quatre professeurs, dont deux du premier cycle et deux du second, de quatre directeurs d'écoles et d'un représentant du service de la pastorale.

Shawinigan — De nombreux représentants de l'Association Professionnelle des Enseignants de la Mauricie ont travaillé ferme au cours de la journée d'hier à la préparation des listes des professeurs qui devront être engagés.

Cette liste sera également utilisée pour la préparation des contrats individuels de ces professeurs. Il est fort probable que le travail ne pourra être complété pour la rentrée des classes lundi matin.

M. Henri Lapointe, président de la régionale, nous a révélé que le président de l'APEM, M. Robert Davidson lui aurait dit que même si ces documents n'étaient pas prêts, cela ne sera pas un empêchement pour le retour en classe des professeurs.

Au cours de la journée d'hier, on a aussi continué à rédiger le texte final de la convention. Le négociateur de la commission scolaire, M. Fernand D. Laverne, devra relire le texte pour voir si des erreurs ne s'étaient pas glissées.

Quant à cette convention, les deux parties apposeront leur signature dès que ce travail sera complété. Il n'est pas impossible que cette cérémonie se déroule lors de la séance des commissaires de ce soir.

La ville a 16 terrains dont certains aménagés en parc

Par Jacques Ebacher

Grand'Mère. — M. Germain Gélinas définit très clairement ce que la ville possède au point de vue matériel pour les loisirs. Il détermine aussi ce que la commission scolaire possède et qui pourrait servir pour les loisirs de la population.

Par exemple, il dit que la ville a 16 terrains dans ses limites dont certains sont aménagés en parcs de repos, tel St-Jean Baptiste, St-Paul, Du Rocher et Grand'Mère.

D'autres sont équipés de balançoires pour les jeunes et permettent également la pratique de certains sports extérieurs, tels les parcs Lafleche, Cahoon, Grand'Mère Est, Avenue du CPR, St-André, St-Joseph, de la 10e Avenue et de la 7e Rue", ajoute M. Gélinas.

La ville possède aussi un terrain vacant classé comme pépinière municipale et deux terrains non aménagés, St-Louis et de la 10e rue.

En ce qui concerne les immeubles, les parcs Lafleche, Grand'Mère, St-André, Grand'Mère Est et celui au coin de la 10e et la 13e Rue sont tous dotés d'un chalet. On dénombre un kiosque extérieur au parc St-Jean Baptiste et au parc St-Paul.

Le parc St-Jean Baptiste et le parc St-Paul ont à la disposition de la population chacun une piscine et une barbotteuse. On y compte aussi trois jeux de tennis à chaque endroit. Un terrain de baseball au parc de l'Aréna, l'Aréna et ses dépendances, et un lac non aménagé, le lac Mongrain, sont les autres actifs de la ville.

Dans le domaine scolaire, on note neuf écoles, 11 salles de récréation, un gymnase, un amphithéâtre et environ 127 classes.

M. Gélinas rapporte que "j'aurais préféré inclure à l'item inventaire tout le matériel récréatif d'appartenance municipale."

"L'OTJ possède du matériel entreposé un peu partout, mais personne n'a pu me fournir des listes officielles classant la nature, le nombre et l'espèce de matériel ainsi que son utilité. J'y constate un mauvais fonctionnement dans l'organisation, laquelle peut devenir dispendieuse pour la cité."

Et il ajoute: "L'OTJ d'été par contre complète cet inventaire et Mlle Lawless dans le rapport de ces activités estivales rapporte de son mieux ce dont elle dispose à la fermeture des terrains. Ce fonctionnement normal se retrouve dans toute bonne organisation. En plus d'être méthodique, il devient économique. Je ne blâme pas les bénévoles surchargés d'y avoir manqué, mais bien les patrons de ne pas l'avoir exigé."

Après avoir expliqué ce qu'il entend par parcs de repos, parcs d'amusement, M. Gélinas parle des chalets qui ne répondent pas aux besoins des enfants. Il précise qu'il s'agit des chalets construits au parc St-André, au parc de la 10e et 13e Rue. Selon lui, ils sont trop petits et ne sont d'aucune utilité pour les journées pluvieuses. Il recommande l'installation d'appareils téléphoniques et de trousseaux de premiers soins.

M. Gélinas fait des commentaires élogieux sur le kiosque du parc St-Jean-Baptiste, qui "fait l'orgueil des citoyens. Magnifiquement bien situé, il permet la tenue d'activités extérieures massives. Que les responsables soient félicités pour une si belle réalisation."

Il mentionne ensuite que "le kiosque St-Paul, moins luxueux, ne se prête pas autant aux manifestations extérieures. L'espace restreint du parc et sa localisation ne permettent pas une circulation continue pour des grands rassemblements. S'il y avait nécessité d'un kiosque d'aménagement serait préférable au parc Grand'Mère ou éventuellement, l'amélioration du site permettrait toutes les manifestations extérieures d'envergure."

N'attendez pas qu'elle vous le demande!

AMENEZ-LA
ADMIRER
LES TOUTE
NOUVELLES

CHRYSLER
PLYMOUTH
VALIANT
FARGO

"1966"

Vincent Automobile Inc.

663, VIGER
786, 6^e AVENUE

SHAWINIGAN
GRAND'MÈRE

LE. 7-1808
LE. 8-3319

'66. FORD



Maintenant!
ARRIVÉES
J. LAMBERT
AUTOMOBILE INC.

2067, 5^e AVENUE SHAWINIGAN-SUD
LE. 6-2661 - 6-2662 - 6-2663

PALACE
GRAND-MÈRE

Jusqu'à Samedi

GERONIMO

Technicolor avec

Chuck Connors, Kamala Devi

2e film

ESPIONS CONTRE

SERVICE SECRET

Avec Eleonora Rossi-Drage

ST-AMAND

REPARATION

de télévision.

En service jour et nuit.

Appeler

537-1886

537, 4^e Rue

Shawinigan

TELEVISION ENR.

La commission scolaire versera au Service de la Récréation une subvention de \$5,000

SHAWINIGAN — Le Service de la Récréation de la cité de Shawinigan touchera une subvention de \$5,000 de la commission scolaire de Shawinigan. Une résolution en ce sens a été adoptée lors de la dernière réunion des commissaires. Il s'agit là du versement de la subvention annuelle. Dans une lettre adressée aux autorités scolaires, la direction du service de la récréation de

mandat que cette subvention soit doublée si possible. Cependant, les commissaires ont décidé de verser le même montant que l'an dernier.

Une seconde subvention se chiffrait à \$155 sera versée au Salon des Arts de Shawinigan Inc. Elle permettra aux étudiants du Collège Universitaire Scientifique d'assister à une matinée le 12, de la pièce "L'E-

cole des femmes" de Molière. Elle sera présentée par le Théâtre du Nouveau Monde à Shawinigan, au cours d'octobre.

Une résolution a aussi été adoptée à cette séance pour admettre à l'école de la municipalité de Ste-Flore à l'école St-Patrick. Il s'agit de jeunes de langue anglaise mais de foi catholique. Les commissaires feront enquête dans deux autres cas, leur nom étant français.

Les étudiants sous la juridiction de la commission scolaire locale auront congé le 1er novembre, le 8 décembre ainsi que les 19 et 20 mai prochains. Il s'agit des quatre congés possibles à être déterminés par les autorités scolaires. Avec ces congés, l'année scolaire sera de 190 jours.

La prochaine séance des commissaires aura lieu le 25 octobre prochain. Cette décision a été prise puisque le 11 octobre sera une fête légale et que les commissaires se sont en congés les jours suivants.

Une résolution de prompt rétablissement a été adressée à M. Gaston Maite de la Tuque, commissaire de la régionale. Ce dernier s'est soudainement affaibli alors qu'il était à son travail. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Joseph. Il sera absent des prochaines réunions de la régionale. Il n'est pas impossible que son médecin le force à remettre sa démission à cause de son état de santé.

Les ingénieurs de la Mauricie reçoivent le président national

GRAND'MÈRE — M. Gaston J. Côté, président de l'Institut Canadien des Ingénieurs, viendra rencontrer, en fin de semaine, les membres de la Vallée de la Mauricie.

Le distingué visiteur s'entretiendra d'abord avec l'exécutif local, ce soir, et adressera la parole demain soir, devant les membres de l'Institut Canadien des Ingénieurs. Il prononcera son allocution au cours d'un dîner, précédé d'un cocktail à l'Auberge Grand'Mère.

M. Côté a accédé à la présidence de l'Institut Canadien des Ingénieurs lors de la 79e assemblée annuelle de l'Institut, tenue en mai dernier à l'hôtel Royal York de Toronto. Il succède ainsi au colonel George Humphries de London, Ontario. Le nouvel élu fait également partie de la firme d'ingénieurs-conseils Carter, Côté, Piette, Bouvia, Wermlinger et Associés. A ce titre, il a participé à la réalisation de travaux d'importance sur la Côte Nord, à Port-Carrier, Baie-Comeau et prend part actuellement à la construction des îles Verte, Ronde

Résultats

Shawinigan — Claude Picard et Carmen Plante ont remporté les honneurs du tournoi de qualification du téléquilt miste qui a eu lieu récemment au Shawinigan Bowling Arademy. Picard a obtenu 1,124 quilles et six parties pour conserver une moyenne de 185. Mlle Plante, pour sa part, a fait tomber 648 quilles en quatre parties, pour une moyenne de 162.

La première rencontre de cette série aura lieu dimanche et les équipes formées de Lucille Vézina et René Plante et Huguette Pelletier et Raymond Laverne se rencontreront aux prises.

Voici le classement du tournoi de qualification:

Hommes	G.T.	Moy.
Claude Picard	124	185
J.-N. Gignac	1023	170
René Plante	1014	169
Gaston Hamelin	978	163
André Matteau	975	162
Raymond Laverne	975	162
Eddy Darveau	965	161

Femmes	G.T.	Moy.
Carmen Plante	648	162
Suzanne Lavoie	579	144
Laurette Jacob	576	144
Roland Lavoie	560	140
Jeannette Poiroux	554	138
Aline Boucher	525	131
Constance Tremblay	520	130



Candidat Quartier No 2
QUI VOTE BIEN
VOTE JULIEN GERVAIS
Publié par l'Organisation
Julien Gervais

CHIROPATICIEN
R. LAPORTE D. C.
Rayons X - Physiothérapie
511, 5e Rue Chambre 102
(Face au Marché)
LE 6-4020 Shawinigan

Une Equipe du Tonnerre!

Afin de vous faire bénéficier des meilleurs aubaines le
GARAGE AIME BOURASSA INC.

VENDEUR AUTORISÉ CHEVROLET — OLDSMOBILE — CADILLAC
CORVAIR ENVOY — EPIC — CAMIONS CHEVROLET

1397, 6^e AVENUE GRAND'MÈRE TEL.: 538-8671



- Présente son équipe de vendeurs:
- ★ Réjean Perron, gérant 538-8424
 - ★ Jean-Paul Matteau 538-3943
 - ★ Paul Blais 539-4504
 - ★ Raymond Plante 536-3932
 - ★ Adélard Garant 538-8356
 - ★ Jules Desautels 538-2634
 - ★ Hervé (Pierre) Jacques 538-4486
 - ★ Augustin Périgny 538-8195
 - ★ Jean Perron (Ste-Thérèse) Tél.: 87

Ces personnes sont aussi prêtes de vous que vous l'êtes de votre téléphone, communiquez avec elles afin de bénéficier de notre période de

LIQUIDATION D'INVENTAIRE DES VOITURES '65



Nos hydrangées

Nos hydrangées

Dans la famille des hydrangées, on retrouve la variété des hortensias. Il ne s'agit pas d'une plante vivace dans notre région et de plus, elle nécessite une grande protection. Cette plante est plutôt considérée comme à être cultivée en pot. Elle peut passer l'été à l'extérieur dans une plate-bande dans un endroit à demi ombragé. Il faut cependant prendre la précaution de laisser la plante dans un pot même lorsque placée dans une plate-bande.

Je recommande, lorsque vous recevez un hortensia de la famille des hydrangées en cadeau, de ne pas laisser le sol devenir sec. Un arrosage tous les jours est recommandé pour assurer l'humidité nécessaire à la plante.

Lorsque la floraison est terminée, il est important de tailler sévèrement la plante en ne laissant sur chaque tige qu'environ 4 ou 5 bourgeons. Ceci a pour effet de permettre à l'hortensia de refaire ses forces. Il faut aussi profiter de ce moment pour changer le terreau du pot de fleur.

Si la plante a été placée dans une plate-bande, il est néces-

saire de rentrer le pot à l'intérieur de la maison et de le laisser dans un endroit à la lumière artificielle seulement. Il s'agit là d'une période de repos pour la plante et il est suffisant de l'arroser seulement toutes les deux semaines pour ne pas lui fournir trop d'humidité.

Avec la venue de janvier, vous devez placer cette plante à un endroit bien ensoleillé et s'assurer qu'elle ne manque pas d'eau. Un arrosage tous les jours peut être nécessaire. Un bon conseil pour profiter de belles fleurs est d'ajouter un bon fertilisant une fois par semaine, soit une demi cuillerée à thé de sulfate d'aluminium à la terre. Il vous sera ainsi possible de conserver la teinte bleu pâle ou bleu foncé à vos fleurs.

La teinte bleue se changera en une teinte rose suivant la réaction du sol. Tout dépendra du degré d'acidité de la terre ou en ajoutant un peu de chaux à l'eau d'arrosage.

Joseph Larivée

Prenez votre place dans le monde du travail, thème de la semaine jociste

SHAWINIGAN — "Jeunes travailleurs et jeunes travailleuses, prenez votre place dans le monde du travail". Tel sera le thème de la grande semaine nationale des jeunes travailleurs qui aura lieu cette année du 3 au 9 octobre prochain.

La région de la Mauricie participera encore cette année, à cette grande semaine nationale des jeunes travailleurs. Parmi les villes qui seront représentées dans cette semaine, on pourra remarquer La Tuque, Grand'Mère, Shawinigan, Shawinigan-Sud, Trois-Rivières ainsi que le Cap-de-la-Madeleine.

C'est une semaine nationale, c'est-à-dire que pendant sept jours des milliers de jeunes travailleurs du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba s'exprimeront dans un meeting qui aura lieu dans chacune des fédérations de ces différentes provinces du Canada.

Les principaux buts de la S.N.J.T. sont d'abord premièrement, de poser une action d'ensemble sur une situation commune; deuxièmement, une prise de conscience et une prise en main de la situation des jeunes travailleurs par les jeunes eux-mêmes et enfin, un éveil de l'opinion publique à la vie des jeunes travailleurs.

Action d'ensemble

Durant 12 mois, des gars et des filles de la région, ont fait

des sondages, observé et fait remplir des enquêtes à des centaines de jeunes travailleurs de la région de la Mauricie. Ainsi, ils ont obtenu un aperçu global sur les principaux problèmes touchant la vie de chaque jeune travailleur et jeune travailleuse. C'est cette situation qu'ils veulent communiquer à tous les jeunes et les adultes de la région durant la semaine nationale des jeunes travailleurs.

La prise de conscience, ceci veut dire sentir dans sa peau de canadien un petit mal; le mal que sentent les jeunes travailleurs exploités, usés et fatigués au travail, sentir qu'on est du monde et que la misère, elle peut exister chez nous.

Prendre conscience, c'est aussi entrevoir une solution et prendre en charge, c'est mettre à exécution les solutions qu'ensemble, les jeunes et les adultes pourront trouver. Pour cela, la jeunesse a besoin des autres et c'est par eux et pour eux qu'ils le feront.

Eveil de l'opinion publique

Tout le monde constatera qu'il existe des problèmes que les jeunes travailleurs ne peuvent solutionner sans l'aide des adultes et des organismes. C'est pourquoi, la jeunesse ouvrière catholique de la Mauricie et de toute la province, veut éveiller l'opinion publique à la situation des jeunes travailleurs pour qu'ils aussi ils en prennent conscience et posent des actions concrètes dans ce domaine.

La fédération de la Mauricie des gars et des filles, demande à toi jeune travailleur et jeune travailleuse, veux-tu nous aider à bâtir un monde nouveau ou chacun de nous pourra prendre sa place qui lui revient dans le monde du travail dans quelque domaine que ce soit. Tes confrères, les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses ont besoin de toi, alors vas-y, sans hésiter, embarque avec eux et laisse ta marque dans cette fameuse semaine nationale des jeunes travailleurs.

Dans le grand Shawinigan, une équipe de gars et de filles, est à préparer un programme qui aura intérêt toute la population en général. Tout au long de la semaine prochaine, il y aura des émissions à la radio, une campa-

gne du journal "Jeunesse Ouvrière Catholique", campagne du "tag-day", soirée récréative, ainsi que beaucoup d'autres activités.

Mardi le 5 octobre, il y aura une grande soirée à la salle du couvent du Christ-Roi à laquelle sera présentée un magnifique sketch dans le but de faire ressortir les problèmes des jeunes travailleurs de notre région. Cette présentation sera suivie d'un forum. Par la suite, ce sera la partie récréative qui promet d'être fort intéressante. La jeunesse ouvrière catholique de la région profite de l'occasion pour inviter les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses ainsi que les adultes à venir assister à cette soirée.

Mercredi le 6 octobre 1965 à compter de 8 hres, la J.O.C. organisera une messe pour tous les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses de la région. Cette messe sera célébrée à l'église Coeur Immaculé de Marie sur la rue de la Station à Shawinigan. Encore là, les dirigeants invitent la population à y assister en grand nombre.

NOUVEAU DIPLOME



Le Dr. Norman Bordeleau qui avait obtenu son doctorat en médecine de l'Université Laval en juin dernier, et qui exerce sa profession à Proulxville et St-Tite depuis, vient d'obtenir sa licence du Collège Médical du Canada après avoir réussi à la session d'examen tenue à Québec du 2 au 12 juin dernier. Sur rendez-vous:

Tél.: 364-2933

La jeune Johanne Dufresne mortellement blessée par une auto au retour de l'école

Le conseil d'orientation économique

Cinq municipalités acceptent le principe de sa formation

SHAWINIGAN — Les représentants des cinq municipalités présentes à une réunion tenue à l'hôtel de ville de Shawinigan ont accepté le principe de la formation d'un conseil d'orientation économique pour le secteur de Shawinigan et Grand'Mère. En plus de ces deux municipalités, celles de Shawinigan-Sud, Baie Shawinigan et Ste-Flore étaient représentées.

Le projet de constitution présentée aux participants de cette rencontre comprend également les municipalités de St-Erard des Laurentides et de St-Georges de Champlain.

Les membres du comité provisoire désignés pour préparer ce projet de constitution ont également prévu que ce conseil d'orientation économique pourrait également être formé de représentants du monde du commerce, de l'industrie et de la classe ouvrière.

M. André Corbeil, nouveau délégué régional pour le ministère de l'Industrie et du Commerce, était également présent à cette rencontre. Il

s'est contenté de faire quelques suggestions sur le projet de constitution.

Il a émis l'opinion qu'il ne faudrait pas limiter le nombre de membres de ce conseil. Il a précisé que ce conseil doit s'intéresser à toutes les questions d'ordre économique touchant la région. Il s'est dit prêt à apporter son entière collaboration.

Parmi les fonctions de ce conseil, il y a l'étude de plusieurs points économiques touchant la région; coordonner les activités des municipalités de manière à résoudre les problèmes communs et à profiter le plus des facilités communes; faire le lien entre les collectivités municipales et l'état et servir de point de contact et de porte-parole du secteur.

Le projet de constitution comprend également la formation de plusieurs comités qui auraient pour fonction d'étudier des points très précis comme l'industrie, l'éducation, le commerce et les services, le transport, le tourisme, et plusieurs autres.

Pour ce qui est du financement, il avait été prévu que les municipalités assumeraient les dépenses. Cependant, M. érad Dufresne, maire de la cité de Shawinigan, a suggéré que les différents groupements qui seront appelés à désigner un membre actif au sein du comité, fassent leur part. Il a donné comme raison que ces groupements apporteront plus d'intérêt à la réussite de ce comité d'orientation économique.

SHAWINIGAN-SUD — Une fillette de dix ans a tragiquement perdu la vie hier matin vers 11 h 45 à Mont-Carmel, près du cimetière St-Michel. Il s'agit de la jeune Johanne Dufresne, fille de Marcel Dufresne de la municipalité de Mont-Carmel.

La jeune enfant revenait de l'école et au moment de traverser la route nationale, elle a été frappée par une voiture taxi de Trois-Rivières, conduite par André Plamondon, 23 ans du 241 rue St-Roch à Trois-Rivières dont le propriétaire est M. Bruno Poirier du quartier St-Michel à Trois-Rivières.

Le Dr L.-P. Janelle, coroner du comté de St-Maurice institua un simple cas de recherche dans cette présente affaire.

L'agent Henri Laroche du bureau de la Sûreté Provinciale de Shawinigan s'est rendu sur les lieux pour y effectuer les constatations d'usage.

Les Electricques du SSM jouent sur leur terrain, dimanche

SHAWINIGAN — Contrairement à ce que dit la cédule de la ligue Intercollegiale de football, les Electricques du Séminaire Ste-Marie joueront à domicile dimanche contre l'équipe du Collège de l'Assomption.

Les Electricques pilotes par William Yee et Clément Larivée, devaient évoluer sur le terrain du Collège de l'Assomption. Toutefois, cette partie aura lieu à Shawinigan en raison du mauvais état du terrain de l'endroit.

Le SSM en sera à sa troisième jouée dans la ligue du président Pierre Proulx et est toujours en quête de sa première victoire. Il a été blanchi 57 à 0 par les Kodiacks du Mont St-Louis et a perdu 27 à 6 aux mains du Collège de Montréal.

L'équipe du Collège de l'Assomption ne quittera pas la région sans avoir subi la défaite.

Examen de la VUE
Dr A. SANSFACON
successeur du Dr J.A. Crête
551, 3e Rue (1er étage)
GRAND'MÈRE
LE. 8-9201

POURQUOI SUIS-JE CANDIDATE AU QUARTIER No 2



MME ELZÉAR DUBÉ
Candidate, quartier No 2

Par le fait même, j'ai travaillé à aider grandement aux développements de notre belle cité de Grand'Mère. Je crois faire encore beaucoup plus pour aider les contribuables moyennant l'appui par votre vote le 4 octobre.

Mon bureau d'affaires est situé à 1555, 6e Avenue. Si je viens solliciter votre confiance dans le quartier No 2, c'est que je crois l'avoir mérité de mes concitoyens et que je serai fière de vous rencontrer pour vous aider à régler bien des problèmes.

(Publié par l'Organisation Mme Elzéar Dubé)

EN PRIMEUR
chez :

PANTALONS MATELOT
(Bell-Bottom)

En
VELOURS COTELE
COLORIS :

- Vert forêt.
- Camel.
- Bourgoigne.
- Gris.

Grandeurs : 8 à 16
Prix : \$6.98 à \$12.98

Grand'Mère vous accueille

Egalement dans le domaine du

VELOURS COTELE
Nous vous offrons comme compagnon :

JUPES \$ 6.98
VESTONS \$10.98 et \$12.98
PANTALONS FUSEAU \$ 7.98

Faites votre choix immédiatement.

Trahan Confection inc.
Exclusivité Féminine
436, 48 AVENUE
GRAND'MÈRE

Il comparait en Cour en état d'ébriété

Grand'Mère — Devant comparaître devant le tribunal pour répondre à une accusation de facultés affaiblies à la conduite d'un véhicule, un automobiliste s'est présenté en état d'ébriété devant son honneur le juge Leon Girard qui présidait la Cour des Sessions de la Paix, hier.

Le juge a aussitôt condamné l'individu à une amende de \$25, aux frais de la cause et à un jour de prison. Il devra séjourner huit jours de plus en prison s'il ne paie pas l'amende et les frais. Il a été condamné pour mépris de Cour.

Les quatre clubs se partagent la première position

SHAWINIGAN — Les quatre équipes qui forment les cadres de la ligue Juvenile de football du Service de la Recréation de Shawinigan se partagent la première position à la suite de joutes disputées récemment.

Au terrain de l'OTJ de Shawinigan-Sud, le SSM, de l'abbé Mongeau, l'a emporté 18 à 12 sur les Tigres de l'endroit. Le SSM a habilement exploité le jeu terrestre pour des gains au sol de 165 verges. Le quart-arrière Magnan, en plus de ses courses à l'aile, a réussi trois passes sur 13 pour faire gagner 56 verges dans les airs aux siens.

Les touchés du SSM ont été réussis par B. Castonguay, deux, et N. Drolet; ceux du Shawinigan-Sud appartiennent à Branchaud et Tessier.

Dans l'autre joute, les Alouettes du SRS ont défait les Bombers 7 à 0. Le touché des Alouettes a été réussi par La-brosse et converti par La-combe.

Chaque équipe a remporté une victoire et subi une défaite depuis l'ouverture de la saison. Samedi, les Alouettes affronteront le SSM au terrain du Séminaire, et dimanche, le Shawinigan-Sud visitera les Bombers au terrain du parc St-Marc.

Votre Tailleur BOND

Club d'habits \$2.00 par semaine.

117, 3e Rue Grand'Mère 528-9494



(Photo Charles Marcotte)

LES BRUINS DE SHAWINIGAN ont ouvert leur camp d'entraînement sur glace, jeudi midi, à l'aréna locale. Sur cette photo, nous apercevons quelques-uns des

70 joueurs à l'entraînement. Au centre de la photo, il y a M. Gilles Bourassa, et à droite, aussi de dos, l'instructeur de l'équipe, Claude Dolbec.

70 joueurs se rapportent au camp d'entraînement des Bruins de Shawinigan

Shawinigan. — "Nous aurons une équipe robuste, rapide et combative." Tel est le commentaire fait hier après-midi à l'aréna de Shawinigan par le gérant-général des Bruins de Shawinigan de la ligue Provinciale Junior "A" de hockey, M. Jacques Marcotte à l'ouverture du camp d'entraînement.

Environ 70 joueurs, tant de Shawinigan et la région que de l'extérieur se sont rapportés à l'instructeur de l'équipe, Claude Dolbec durant la journée d'hier. Ce dernier s'est refusé à tout commentaire, mais il avait un air des plus optimistes en ce qui concerne l'édition 1965-66 des Bruins de Shawinigan.

Durant trois jours, les joueurs qui tentent de se tailler une place sur l'alignement des Bruins ont fait des exercices de culture physique sur le gazon du terrain du parc St-Marc. Hier, ils chaussaient les patins pour la première fois.

L'instructeur les a obligés à des mouvements difficiles sur la glace afin de leur renforcer les muscles abdominaux. Après les traditionnels tours de la patinoire à vitesse toujours de plus en plus grande, les joueurs se sont divisés en deux camps.

Ce semblant de partie a permis de voir des joueurs vraiment robustes. Même s'il s'agissait d'un exercice, les joueurs de défense et même les

joueurs d'avant n'ont pas craint de se donner de solides coups d'épaules. Le jeu a même été rude à certains moments et une bataille a failli éclater.

Plusieurs joueurs à l'entraînement pèsent plus de 200 livres, mais ils sont très rapides pour leur poids. D'autres ont montré d'excellentes aptitudes, se plaçant tout naturellement devant les buts lors des attaques.

Pas moins de quatre joueurs se font la lutte pour le poste de gardien de buts. Il sera difficile à la direction de l'équipe de choisir le gardien de buts régulier car au moins trois ont forcé l'admiration par leurs beaux arrêts.

M. Marcotte a précisé que tous les joueurs au camp d'entraînement ont des chances de s'aligner pour les Bruins, qu'ils soient de Shawinigan, de la région ou d'ailleurs. Il a affirmé que les joueurs qui portaient l'uniforme des Bruins de Shawinigan, devront batailler pour conserver leur poste.

De l'équipe de l'an dernier, on retrouve à l'entraînement Alain Beaulé défense, Réal Cournoyer, centre, Dominique de Castris, centre, ou aile droite, Lucien Deslongchamps, gardien de buts, Marcel Goudreau, défense, Rodney Hib-

bert, aile droite, Jean-Claude Marcotte, défense, Jacques Michel, centre, Normand Pépin, centre, Normand Serra-Bour-net, aile gauche et Clément Tremblay, aile droite.

Même si le camp d'entraînement en est à ses débuts, les joueurs ont fait preuve d'une certaine rapidité, sans doute à cause de la culture physique dont ils ont bénéficié durant trois jours. La combativité a été un autre point à l'honneur en ce début de l'entraînement.

Les Bruins tiendront trois séances d'entraînement par jour, dont deux réservées aux joueurs de l'extérieur et une pour les joueurs des environs.

L'instructeur du club, Claude Dolbec, préconisait un jeu scientifique du temps où il évoluait et il semble bien qu'il en sera ainsi des joueurs sous sa direction. Toutefois, plusieurs joueurs ont la taille voulue pour donner un bon coup d'épaule et ce sera un autre atout pour les Bruins.

NOUVEAU DIPLOME



Le Dr. Fernand Couillard, qui exerce sa profession à St-Adelphe depuis juin dernier après avoir obtenu son doctorat en médecine de l'Université Laval, vient d'obtenir sa licence du Collège Médical du Canada; les examens avaient lieu en date du 2 au 12 juin dernier.

Téléphones :

Bureau et résidence : 322-5633

Résidence d'été : 322-5359

CLAUDE BOLDUC

Architecte
B. ARCH. M. R. A. C.

Téléphone : L'Ecture 7-6322

794, Cinquième RUE
SHAWINIGAN, P. Q.

Le hockey mineur de Grand'Mère désormais affilié à la QAHA

Grand Mère — Tous les clubs de hockey de la ville de Grand'Mère seront affiliés à l'Association de Hockey Amateur du Québec, ont décidé les organisateurs du hockey mineur de Grand'Mère lors d'une réunion qui a eu lieu mercredi soir à l'aréna Auparavant, ces équipes étaient affiliées à la Confédération Océjistes Provinciales.

Cette décision rompt l'entente qui existait avec la COP. Les dirigeants ont donné comme raison de leur retrait que

les cadres de la QAHA étaient plus solides et les avantages plus sérieux qu'avec la COP.

Précisons que l'inscription des joueurs dans les ligues Bantam, Pee Wee, Midget et Juvenile se fera samedi matin à 9 heures, à l'aréna de Grand'Mère.

Quelque 20 équipes seront en opération dans le hockey mineur cet hiver à Grand'Mère, ce qui veut dire qu'environ 400 joueurs seront désormais affiliés à la QAHA.

L'expo a remporté un franc succès

SHAWINIGAN — Les membres de l'exécutif de la Chambre de Commerce de Shawinigan ont appris, lors du déjeuner hebdomadaire à l'hôtel des Chutes, que l'exposition de Shawinigan avait été un succès. Le président de la nouvelle société de l'exposition a précisé que du côté financier il n'y aura pas de déficit.

Quant à l'assistance, il a souligné qu'une augmentation avait été enregistrée sur l'an dernier. Les membres du bureau de direction de la société se réuniront prochainement pour préparer le bilan financier et établir des statistiques de cette exposition.

UN NOUVEAU MAIRE!

OUI

VOTONS PRUD'HOMME!

Citoyens de Grand'Mère



M. Hormidas Prud'Homme

PRUD'HOMME DIT : VOUS VOULEZ assainir les finances et baisser la dette municipale en bas de la zone "Danger", — VOUS AUREZ un contrôleur des finances à l'Hôtel de Ville.

PRUD'HOMME DIT : VOUS VOULEZ des travaux de chômage pour les pères de famille de Grand'Mère et non pour les gens d'en dehors — VOUS AUREZ les travaux de chômage doublés, triples.

PRUD'HOMME DIT : VOUS VOULEZ de la nouvelle industrie — VOUS AUREZ un commissaire industriel à l'Hôtel de Ville — Vous aurez un parc industriel.

PRUD'HOMME DIT : VOUS VOULEZ de l'emploi, pour nos jeunes gens, dans l'industrie de Grand'Mère — NOUS AIDERONS par tous les moyens à notre disposition la petite industrie à garder notre jeune main d'œuvre chez nous.

PRUD'HOMME DIT : VOUS VOULEZ un centre de loisirs, bibliothèque, salle d'amusements, terrain de baseball et football. — VOUS AUREZ un centre de loisirs, bibliothèque, stade de baseball et football.

PRUD'HOMME DIT : VOUS VOULEZ des octrois convenables aux associations culturelles de la ville de Grand'Mère. — VOUS AUREZ des octrois convenables aux associations culturelles de la ville de Grand'Mère.

PRUD'HOMME DIT : VOUS VOULEZ un organisme permanent pour l'organisation des loisirs. — VOUS AUREZ un organisme permanent pour l'organisation des loisirs.

PRUD'HOMME DIT : VOUS VOULEZ un centre d'accueil convenable pour les vieillards de Grand'Mère. — VOUS AUREZ un centre d'accueil convenable pour les vieillards de Grand'Mère. Des démarches sont en cours à cet effet.

PRUD'HOMME DIT : VOUS VOULEZ un nouveau maire démocratique, dynamique, élu par le peuple pour le peuple.

VOTEZ PRUD'HOMME

VOUS AUREZ le 4 au soir prochain, un nouveau maire démocratique et dynamique, élu par le peuple, pour le peuple.

PUBLIE PAR L'ORGANISATION H. PRUD'HOMME



Mercury Meteor Comet 1966



La Montcalm hardtop 2-portes.

CATARACTES AUTOMOBILE INC.

2783, rue ST-ALEXIS

SHAWINIGAN

LE 9-5488



M. Georges Lacharité

Invitation

A toute la population, à venir admirer les toutes nouvelles voitures qui sont présentement à notre salle de montre. Tous nos vendeurs se feront un plaisir de vous renseigner sur les innovations de ces modèles.

Aussi, participez au concours "Programme d'enregistrement des visiteurs '66", pour vous permettre la chance de gagner un téléviseur Philco ou un radio réveille-matin.

Invitation de la part de M. Georges Lacharité, propriétaire.

Le gouvernement endurera si on n'obtient ce prix pour le lait industriel — M. Sorel

Les cultivateurs exigent un minimum de \$4 du cent livres

Par les Chevaliers de Colomb de la région de Sorel

Institutions spéciales pour les enfants handicapés demandées au gouvernement

SOREL (LB) — L'assemblée Jacques-Cartier du quatrième degré des Chevaliers de Colomb, qui groupe les Chevaliers de Sorel, St-Joseph-Tracy, Contrecoeur, Pierreville, Beloeil, etc., a présenté au congrès annuel des Chevaliers du quatrième degré, tenu à Drummondville ces jours derniers, une résolution à l'adresse du gouvernement provincial.

Cette résolution, qui a été présentée par le Fidèle Navigateur de l'assemblée Jacques-Cartier, M. Jacques J. Gendron, souligne les problèmes des familles qui ont un ou des

enfants handicapés physiquement ou mentalement, et invite le ministère du Bien-Etre et de la Famille à y apporter une solution par l'établissement d'institutions spéciales pour ces enfants.

M. Gendron a précisé qu'il est vraiment inconcevable qu'en 1965, alors que les gouvernements trouvent des solutions à divers autres problèmes, ils ne trouvent pas de solution à la date à peu près rien fait pour venir en aide aux familles qui sont éprouvées par un ou des enfants handicapés physiquement ou mentalement.

J'ai eu l'occasion, en oeuvrant pour le club Richelieu-Sorel, a déclaré M. Gendron, de constater toute l'ampleur de ce problème ici même dans la région de Sorel, où des familles cherchent depuis des mois et parfois des années à placer un enfant dans des institutions spécialement aménagées pour ces malades.

Ces institutions sont trop peu nombreuses pour répondre aux besoins actuels et futurs. C'est pourquoi j'ai profité de ce congrès pour présenter une résolution demandant au gouvernement provincial et plus particulièrement au ministère du Bien-Etre et de la Famille, de procéder dans le plus bref délai possible à la construction d'institutions spécialisées pour les enfants handicapés physiquement ou mentalement.

La résolution mentionne qu'il y a des enfants handicapés physiquement ou mentalement qui ne peuvent être gardés dans leur famille; que ces enfants sont cause d'ennuis sérieux pour les familles qui bien souvent ne peuvent leur procurer les soins appropriés à leur état.

On y souligne que dans la province de Québec, il n'existe pas assez d'institutions spécialement aménagées pour ces malades, obligeant ainsi les parents à garder chez eux ces enfants, que plusieurs foyers sont desunis à cause des troubles financiers et autres provoqués par cette situation et que les autres enfants normaux de la famille ne peuvent s'épanouir normalement à cause de la présence d'un frère ou d'une sœur handicapé physiquement ou mentalement.

La résolution mentionne aussi qu'il appartient au gouvernement provincial et à son ministère du Bien-Etre et de la Famille de trouver une solution à ce problème, qu'il est inconcevable qu'en 1965 on n'ait pas encore touché à ce problème urgent d'une façon satisfaisante.

On fait aussi remarquer que dans les quelques institutions spécialement préparées pour ces malades, il y a de longues listes d'attente.

On croit savoir que d'autres associations comme les conseils des Chevaliers de Colomb du troisième degré, les clubs Richelieu et d'autres clubs sociaux, sont invités à faire campagne pour aider à solutionner ce problème des enfants handicapés.



LE PRESIDENT GENERAL de la Confédération de l'UCC, M. Lionel Sorel, à droite, était le grand invité d'honneur lors de l'assemblée des délégués à St-Léonard. C'est le président de la Fédération de

Nicolet, M. Marcel Dubuc, au centre, qui a présenté aux délégués le représentant national. A gauche, nous reconnaissons l'organisateur syndical, M. Léo Vigneault.

Le rapport annuel de l'UCC suscite de l'enthousiasme chez les délégués

ST-LEONARD (J.L.C.) — Les délégués à l'assemblée générale de l'UCC ont reporté à la présidence pour une pro-

chaine année, M. Marcel Dubuc de Nicolet. Ils ont par ailleurs remis en force ce même groupe de quatorze membres qui composent le conseil d'administration de l'UCC.

C'est à l'hôtel Monaco que les délibérations de l'assemblée des délégués ont eu lieu. L'assemblée s'est ouverte par l'adoption du rapport des activités.

Dans un attrayant volume, le rapport annuel a été présenté aux délégués. Avec quelques explications, les délégués ont approuvé ce rapport complet qui précise tout le travail du bureau de la Fédération québécoise que dirige M. Léo Vigneault, organisateur syndical.

Dans ce rapport, il y est dit que la Fédération a terminé son exercice avec un nombre de membres de 4,674 personnes. Ce qui représente 689 membres de plus que l'an dernier.

Les finances

Dans le domaine des finances, le rapport précise à l'actif un montant de \$17,056.98. La Fédération a obtenu des revenus pour le dernier exercice de l'ordre de \$28,318 et des dépenses de \$803 de moins laissant un solde en caisse de \$7,844.87. En somme, comme le précisait l'organisateur syndical, M. Léo Vigneault, la situation financière de la Fédération est en excellent état.

Les services

La Fédération a offert au cours de l'année, différents services: tels les services d'éducation, des rencontres de secteurs, des services d'impôt, le service de la mise en marché des produits agricoles par le truchement de différents syndicats de producteurs, spécialisés et le service qu'elle a offert pour le débouchement de la ligne Hydro-Québec-Lévis-Rocherville. L'UCC a mis sur pied six syndicats de producteurs spécialisés. Par ailleurs, la formule de Caisse d'établissement et de fonds de défense professionnelle semble s'installer de plus en plus parmi les membres de la Fédération, comme le mentionne le rapport des activités de l'année.

Commentant cette question du fonds de défense professionnelle, l'aumônier de la Fédération, l'abbé René Veronneau, précisait dans son message: "La partie n'est pas encore tout à fait gagnée. Il vous reste à réclamer; il y a aussi une arme puissante dont il faut vous munir: le fonds de défense professionnelle. L'importance de cette arme capitale vous est expliquée à l'heure actuelle; toute l'année durant, vos dirigeants vous en ont parlé, à vous de vous en servir."

Ce rapport des activités de l'année a semblé susciter de l'enthousiasme chez les délégués qui l'ont approuvé par un tonnerre d'applaudissements.

ST-LEONARD (J.L.C.) — L'assemblée annuelle des délégués de la Fédération diocésaine de l'UCC a endossé une résolution demandant au gouvernement d'accorder un minimum de \$4.00 du cent livres de lait industriel avec effet rétroactif au 1er mai 1965. "Si nous n'obtenons pas gain de cause, de dire le président général de l'UCC, M. Lionel Sorel, le gouvernement endurera ce qu'on va faire. Nous ne dévoilerons pas nos projets à l'avance."

C'est dans une résolution que précèdent douze considérants que les cultivateurs demandent au gouvernement ce prix "minimum", pour le cent livres de lait industriel. M. Sorel a précisé que les cultivateurs de l'Ontario étaient prêts à aller jusqu'à la grève pour obtenir gain de cause. "Le Québec et l'Ontario, a dit le président général, fournissent près de 75 pour cent de la production nationale de lait. Et, cette année, nous avons décidé de travailler en commun." M. Sorel a par ailleurs précisé sur cette question que ce prix de \$4.00 devait venir du gouvernement fédéral, après quoi, les subsides du gouvernement provincial devraient permettre aux cultivateurs

d'obtenir environ 35 cents de plus.

Cette résolution sur le prix minimum de \$4.00 le cent livre de lait industriel est la principale résolution que les cultivateurs, délégués à l'assemblée annuelle diocésaine ont approuvée.

Près de vingt résolutions ont été approuvées, mardi après-midi à St-Léonard, alors que les délégués ont ratifié presque sans changement, les résolutions adoptées par le congrès. Parmi les principales résolutions, celles de l'agence des grains de provende, de la politique provinciale de prix et un programme de revalorisation des sols ont été parmi les plus discutées.

Les cultivateurs ont par ailleurs demandé la pleine reconnaissance du syndicalisme agricole. Les délégués ont approuvé une résolution demandant qu'un comité spécial soit formé par le conseil général de l'Union afin d'étudier les problèmes ayant trait à l'établissement de nouveaux règlements, d'une nouvelle constitution, ainsi qu'une véritable reconnaissance du syndicalisme agricole. Ce rapport du comité devrait être publié au cours de l'exercice 1965-66.

Me Guertin sera candidat du parti Conservateur

SOREL (LB) — Trois candidats sont déjà en lice dans la campagne électorale en vue des élections du 8 novembre prochain dans le comté de Richelieu-Verchères. Il s'agit de l'hon. Lucien Cardin, ministre



Me Paul-Emile Guertin

fédéral de la Justice, qui représente le parti libéral, M. Paul-Aimé Roy de Tracy, candidat du Nouveau Parti Démocratique et de Me Paul-Emile Guertin, avocat de Sorel, qui a annoncé mercredi après-midi sa candidature officielle pour le parti Progressiste-Conservateur.

Dans un communiqué qu'il a émis, mercredi après-midi, Me Guertin souligne qu'il était de son devoir de briser les suffrages.

"Vu les nombreuses sollicitations, délégations et requêtes des électeurs des comtés de Richelieu et de Verchères, j'ai accepté de briser les suffrages comme candidat officiel du parti Progressiste-Conservateur dans la présente élection."

"Je crois qu'il y avait de mon devoir d'accepter. Je remercie tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à me témoigner cette marque de confiance. J'entre immédiatement dans la lutte sans antipathie contre personne et sans attache à aucun groupe."

Me Guertin a participé à la dernière élection fédérale, celle du 8 avril 1963 et à quelques autres antérieurement comme candidat du parti conservateur.

Quant au Ralliement des Créditistes, il n'a pas encore tenu sa convention pour le choix de son représentant pour le scrutin de novembre prochain dans Richelieu-Verchères.

Le candidat de la dernière élection fédérale, le professeur Yvon Ménard, qui s'était classé bon deuxième dans la lutte, doit faire connaître bientôt sa décision relativement à sa candidature. On laisse entendre dans plusieurs milieux que M. Ménard ne brigerait pas les suffrages lors de la prochaine élection fédérale mais qu'il pourrait bien être candidat dans une prochaine élection provinciale.

Le cadavre trouvé dans les bois est celui de M. Lebel

Sorel (LB) — L'homme qui avait été trouvé sans vie, le 12

septembre dernier, dans un bois du rang 6 à St-Marc-sur-Richelieu, a été identifié comme étant Albert Lebel, 38 ans, de Montréal.

Ecolière blessée à sa descente de l'autobus

ST-SYLVÈRE (J.L.C.) — Un accident est survenu, lundi, quand une jeune écolière a été heurtée en descendant de l'autobus scolaire.

La petite Francine Rousseau, âgée de huit ans et fille de M. et Mme Roland Rousseau, de St-Sylvestre, descendant de l'autobus scolaire comme tous les jours, quand elle a été frappée par un véhicule conduit par M. H. Masson, en face de la demeure de ses parents.

La jeune écolière a reçu les premiers soins du Dr Raymond Thibodeau, de Daveluyville, avant d'être transportée à l'hôpital de Victoriaville, où l'on estime que son état est satisfaisant.

L'identification du cadavre a été faite grâce aux empreintes digitales de l'homme, qui étaient conservées par le bureau d'Ottawa de la Gendarmerie Royale.

Le corps de Lebel qui reposait sur les dalles de la morgue Mandeville de Tracy, a été transporté à Montréal où une autopsie sera pratiquée afin de déterminer la cause exacte de la mort.

Il appert que l'homme, qui a été découvert par M. Lionel Couillard de St-Marc-sur-Richelieu, vivait depuis quelque temps dans une cabane abandonnée dans ce bois. M. Couillard l'a trouvé mort près de la cabane, alors qu'il faisait une ronde des cabanes à sucre de la région. M. Couillard agit comme surveillant à cet effet.

L'enquête dans cette affaire a été menée par le détachement de Sorel de la Police provinciale.

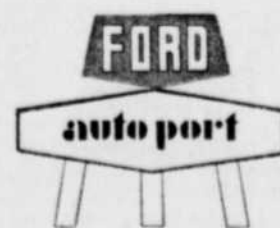
Voyez dès aujourd'hui chez

auto port

LA PARADE DES NOUVEAUX MODELES



- FORD
- FAIRLANE
- GALAXIE
- FALCON
- MUSTANG
- THUNDERBIRD



4001, BOUL. ROYAL

TROIS-RIVIERES

la plume et le plumet

Le triangle fondamental

Notre époque est caractérisée par une recherche de compréhension, dans tous les domaines. Autrefois, et même il n'y a pas longtemps, chacun arrangeait sa petite affaire de son côté. Plus souvent qu'autrement, la main gauche ignorait ce que faisait la main droite.

L'organisation scolaire était constituée de telle façon qu'une compartimentation existait entre les maîtres, les enfants et les parents. Ces derniers confiaient leurs enfants aux maîtres mais la plupart du temps, ils n'en connaissaient pas ce que voulaient bien leur dire leurs enfants. L'école, c'était l'affaire des maîtres et les parents n'avaient rien à y voir.

Aujourd'hui, tout est changé. Non seulement on organise l'école pour l'enfant, pour son bien, son progrès. On étudie l'enfant, ses réactions, sa façon propre de comprendre avant de lui inculquer des sciences toutes préparées dans les livres, mais on intéresse les parents à l'éducation et à l'instruction de leurs enfants. On a enfin compris que l'instruction et l'éducation sont deux choses et que l'éducation est du ressort des parents mais que l'école, étant le prolongement de la famille, l'éducation y est continuée en même temps que l'instruction et que la collaboration pleine et entière des parents est requise.

C'est pourquoi les associations parents-maîtres ont fleuri partout. Elles ne font pas qu'intéresser les parents, elles apportent aux maîtres des notions précieuses et celui qui bénéficie davantage de cela c'est l'enfant.

Aussi bien, de nos jours, quand on parle d'école, on ne doit pas voir une bâtisse, moderne ou sévère, où les enfants vont empiéter leurs petits cerveaux de matières qu'ils apprendront plus ou moins bien, qu'ils utiliseront plus ou moins. Au contraire, la formule nouvelle d'éducation est fondée sur un triangle dont une pointe représente le maître, l'autre les parents, et l'angle le plus important, l'enfant.

De cette façon, l'enfant se sentira important. Et c'est nécessaire. Il verra tout le prix qu'on accorde à son éducation. Il sera à même de faire part à ses parents de ce qui se passe en classe, il cultivera une nouvelle sorte d'émulation. Et cette atmosphère de solidarité contribuera à le préparer à la vie en société où tous doivent travailler ensemble.

Et le maître se sentira encouragé et soutenu tout en étant préservé de la routine. De leur côté, les parents n'auront plus l'impression d'être délaissés dans cette œuvre importante et de n'être considérés que comme des payeurs de taxes.



LOUISE GAULIN, Gisèle Bettez, Suzanne Frenette, l'abbé Carmel Paquin et Lise Gaulin se rappellent les merveilleux souvenirs de leur voyage en Europe, en

regardant les diapositives prises à cette occasion, avec la chorale V'la l'bon Vent en tournée de concert à travers l'Europe.

Voyagez à travers l'Europe avec un groupe qui chante!

par Renée Lacoursière

Les voyages en groupe ne sont pas toujours une sinécure. Mille inconvénients surgissent au cours du trajet, le malheur de l'un crée souvent celui de tous les autres. Toutefois, ces voyages aux petites difficultés temporaires se transforment, avec la bonne volonté, en expédition sympathique à souhait. Le groupe est prétexte à différentes réceptions, à des échanges amicaux, à des privilèges intéressants.

Le chœur Mi-Ré a joué de tous ces avantages lors de sa dernière tournée effectuée avec la chorale V'la l'bon vent, de Québec, lors d'un séjour en Europe. Une vingtaine de jeunes Trifluviennes, jointes au chœur

dirigé par M. François Provancher, M. l'abbé Carmel Paquin était également du voyage à titre d'accompagnateurs.

Un voyage en Europe ramène les touristes vers les sempiternels monuments historiques de chacun des pays, en passant par la cuisine française et suisse, par la tour Eiffel, Versailles, le Louvre etc... et je vous fais grâce du reste.

Les membres de la chorale ont voulu voir ces choses, mais aussi d'autres endroits pittoresques, parce que beaucoup moins touristiques, d'autres réceptions plutôt inusitées.

C'est grâce à la chorale canadienne si l'abbé Paquin a pu rendre visite à la reine-mère Elisabeth de Belgique, avec 25 membres de la chorale. Ils ont en quelque sorte été les ambassadeurs du Canada à Ostende, au château de la reine. Cette dernière reçoit très rarement et cette entrevue fut obtenue par les soins de M. Sydney D. Pierce, ambassadeur du Canada en Belgique. Inutile de décrire tout le luxe des appartements; le château ressemble un peu à une villa avec de larges vitres donnant sur la mer. D'un côté se trouve l'hippodrome royal et de l'autre, le Casino où chantait Monique Leyrac ce soir-là. La reine-mère, âgée de 89 ans, s'est montrée particulièrement affable pour les Canadiens, applaudissant chaleureusement le récital donné par la chorale, trouvant un mot aimable pour chacun. Elle était entourée d'une petite cour de barons et baronnes, de comtes et comtesses, de serviteurs en grande livrée. Elle a demandé plusieurs explications concernant le costume des membres, puis le champagne et les pâtisseries belges furent servis dans une pièce meublée d'antiquités superbes.

La chorale fut l'invitée du camp musical d'Argenteuil, en Belgique. Le groupe a rencontré la Trifluviennne Cécile Berard "qui faisait grandement honneur au Canada par son amabilité, sa sociabilité". A Spa, un concert fut accueilli avec beau-

coup de chaleur et l'une des plus belles réceptions suivit. Plus tard, en Allemagne, deux Trifluviennes ont connu une aventure moins heureuse, en quittant l'autocar durant la nuit pour être conduites à l'hôpital et se faire soigner sans se faire comprendre! Enfin, la Suisse a laissé ses plus beaux souvenirs, avec son petit hôtel de province, ses gens sympathiques qui questionnent sur la rue la politesse exquise de ses citoyens.

Plusieurs voyageurs de la chorale ont voulu pousser plus loin leur voyage en visitant d'autres coins d'Europe. Le groupe de Lise et Louise Gaulin, Suzanne Frenette et l'abbé Paquin, par exemple ont visité Paris pendant plusieurs jours. Les filles ont trouvé un gîte confortable chez les Filles de Jésus, où les reçurent deux sœurs du chanoine Denis Clement de Trois-Rivières. Chez Patachou, elles ont chanté toute une soirée à la boîte à chansons, sur l'invitation d'une artiste française et tout le public s'est joint à elles. En Italie, les Sœurs du Précieux-Sang ont hébergé nos Trifluviennes et c'est avec plaisir qu'elles firent la connaissance des religieuses canadiennes du monastère, dont la fondatrice, Sœur St-Paul-de-la-Croix, en compagnie du Frère Luc Lanneville et du Père Bruno Hamel, de Rome, le groupe a pu visiter Castel Gandolfo et voir le pape, Grèce à une licence du Vatican, ils se sont tous promenés dans les jardins de la cité vaticane, ont prié sur les tombeaux des papes, sous le Vatican. Les tombeaux de Pie XI et de Jean XXIII sont encore tout fleuris, faisant-on remarquer. Puis ce fut Nice, où la réceptionniste de l'hôtel s'informe avidement du célèbre Père Ambroise, puis St-Moritz, avec son merveilleux lac Côme.

Bref, une tournée magnifique, une camaraderie "pour la vie" entre les membres de la chorale de Québec et les Trifluviennes. Chacun conserve en soi les plus précieux souvenirs.

Parler aux garçons

courrier Mamié

DEMANDE — J'ai quatorze ans et je suis assez belle. Plusieurs garçons veulent sortir avec moi mais ma mère m'interdit. Quand je suis avec plusieurs filles ma mère aime mieux ça. Comment pourrais-je lui demander que une fois ou deux nous leur parlions un peu, comme ça car même si nous sommes jeunes nous avons besoin de parler avec des personnes de l'autre sexe.

Je veux dire leur parler sans se promener la main dans la main car je sais que nous sommes beaucoup trop jeunes pour cela.

TRIFLUVIENNE EN PEINE

Réponse: — Ah! les pièges de la langue française telle qu'on la parle au Québec! Dans le vocabulaire de nos petites demoiselles — les adolescentes de quatorze et quinze ans — parler aux garçons veut dire beaucoup plus qu'échanger un bonjour et quelques paroles avec un adolescent qu'on connaît et dont on rencontre au détour de la rue. Cela veut dire sortir avec lui, aller au restaurant, le recevoir chez soi, faire de longues promenades avec lui. En somme, c'est se conduire un peu comme des amoureux. Je comprends que votre mère vous interdise à quatorze ans. Cela ne convient pas du tout à votre âge ni à quinze non plus. Vous n'avez pas tant besoin que cela de "parler" à quel-

vous êtes encore trop enfant pour comprendre cela. C'est normal que vous causiez à l'occasion avec des camarades masculins de votre âge, si vous les rencontrez à des noces, des réunions de famille ou en faisant du sport. Mais, il faudrait que ce ne soit que des camarades et non des petits amoureux. Et surtout, vous êtes trop jeune pour sortir avec un garçon, pour avoir ce qu'on appelle un "steady".

Réponse à Coeur Incompréhensible: — Comment voulez-vous que je vous aide à comprendre ce garçon, même si vous me décrivez son comportement, quand vous le connaissez et moi, je ne le connais pas du tout. Vous êtes sortie avec lui, vous avez rompu, vous avez repris, etc. Dans vos rencontres, il vous a paru quelque peu indifférent, mais cependant, il a voulu vous revoir et il vous a dit qu'il vous aimait. Mon impression est que vous n'avez pas de garçon mais qu'il ne vous aime pas d'amour, soit qu'il soit trop jeune, soit qu'il soit trop préoccupé par autre chose. Il aime sortir de temps en temps avec vous, il aime à causer avec vous, mais il est encore très loin du grand amour. Il n'y a aucun mystère dans toute cela. Un grand nombre de garçons se conduisent ainsi. Il y a des cas où tout commence par une certaine camaraderie où chacun garde sa liberté, où le garçon s'intéresse à la fille sans déranger pour cela le cours de sa existence. Peu à peu, ils en viennent à se connaître mieux et la camaraderie se transforme en amour, ou bien, ils se quittent ou encore, ils trouvent ailleurs l'amour.

C'est pourquoi vous auriez tort de vous monter la tête au sujet de ce garçon. Si vous le revoyez, soyez aimable, gaie, cordiale, mais ne laissez rien voir de vos sentiments. Surtout, ne lui donnez pas l'impression que vous voulez lui mettre un fil à la patte.

Pour le comprendre, il faudrait l'étudier davantage. On ne peut juger un homme uniquement par son comportement. Il faut aussi de longues conversations. Apprenez à connaître ses idées, ses goûts et qui l'intéresse.

Vous dites qu'il est sérieux et réfléchi. C'est un bon point en sa faveur. Il n'est pas comme ces étourdis qui se croient amoureux à la troisième rencontre et qui changent d'amour à la première occasion. Je regrette que vous ne m'avez pas dit vos âges à tous les deux. Cela m'aurait aidé énormément pour vous conseiller.

— O — Aux lectrices: Confiez vos problèmes à Mamié qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamié, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

Mme Françoise Gaudet-Smet sera conférencière lors de l'Expo '67

Mme Françoise Gaudet-Smet vient d'être choisie pour s'ajouter à la liste des conférencières de l'exposition mondiale de 1967. Cette décision fut prise dernièrement alors que Mme Gaudet-Smet recevait cinquante membres du cercle d'artisanat de Hawkesbury, Ontario, à sa résidence de Claire Vallée. Les dames s'étaient réunies pour une journée d'études.

Ces femmes habitent une petite ville industrielle. A l'occasion de la grande semaine des loisirs, elles ont voulu se consacrer à l'étude des loisirs de famille. Pour concrétiser cette décision, elles utiliseront la

courtepoinle pour tous les usages: confédération de cousins, de mille objets fantaisistes; jusqu'aux robes de danses, robes de rues qui seront lallées dans la courtepoinle! Toujours dans le but de faire bonne figure en 1967.

Comme conférencière, Mme Françoise Gaudet-Smet veut démontrer comment, à travers les clubs et les cercles, notre pays doit prendre son visage de centenaire. Elle présentera sûrement l'artisanat de la meilleure façon, puisqu'elle se livre toujours à la promotion des travaux féminins hérités de nos charmantes grands-mères.

Des surprises attribuées aux pilules fertilisantes

LOS ANGELES (PA) — Il y a dix mois, Mme Alice Pigge, de Los Angeles, suivait un traitement de pilules fertilisantes, non dans le but de devenir enceinte, mais pour remédier à certains maux.

Aujourd'hui elle est la maman de quadruplés.

Ses premiers enfants — deux garçons et deux filles — sont nés, un mois avant terme, à l'Hôpital Général du Comté de Los Angeles, dimanche dernier.

Les bébés, ne pesant à eux quatre que neuf livres, sont dans un état critique et ont été placés dans un incubateur.

Mme Pigge, une femme plutôt délicate, est en bonne santé et a insisté pour avoir une mise en plus à l'hôpital pour les journalistes.

Le chef du service obstétrique de l'hôpital, le Dr

Milton Smale a déclaré: "En novembre dernier, sur l'avis de son médecin traitant, le Dr Richard Taw, Mme Pigge a pris du citrate de clophène pour corriger certaines irrégularités. En janvier, elle est devenue enceinte. Il est possible que ce médicament soit la cause de cette naissance multiple, comme cela est déjà arrivé dans le passé. Mais il est également possible que ces pilules ne soient pour rien dans cette naissance puisque Mme Pigge n'est devenue enceinte que deux mois après avoir pris les médicaments." Le Dr Smale a ajouté que ces hormones sont prescrites pour traiter les irrégularités mais surtout comme traitement de la stérilité féminine.

Une suédoise qui a mis au monde des quadruplés en juillet dernier avait pris cette hormone et une femme de la Nouvelle-Zélande qui a mis au monde des quintuplés avait également reçu ce médicament.

ENRAYEZ LA FORMATION DES CORPS!
SOULAGEMENT SUPER-RAPIDE! ACTION A DOUBLE EFFET!
Les Zino-pads du Dr Scholl, non seulement soulagent rapidement les cors, les verrues douloureuses et les points sensibles, mais ils repoussent aussi un des moyens les plus rapides connus de la science médicale pour faire disparaître les cors.
Essayez-les dès aujourd'hui!
Dr Scholl's Zino-pads

vous en a présenté des dizaines à son

Kelldor **DEFILE DE MODES**
et si vous en offrez maintenant des centaines

EN MAGASIN

"KELLDOR est le grand magasin dont les rayons sont plus complets que ceux mêmes des magasins à spécialité. Une visite vous en donnera la preuve."

COSTUMES
\$24.98 à \$69.98

Inspiration newyorkaise, italienne, parisienne. Belles teintes chaudes: cognac, vert sapin, taupe, gris ciel et le noir toujours chic. Prêt-à-porter et grande beauté des mannequins Jonathan Logan, Alice, Vicki Susan, Trisette et Susan Laurie.

MANTEAUX
\$29.98 à \$159.98

Une collection unique de modèles avec cols de fourrure détachables, boutons, valeurs idéales, drapables sous avec doublure détachable, tresses, boucles. Dessins inspirés de Louis Ritchie. Grand choix. Exclusivité. Grand chic chez Kelldor.

ROBES
\$12.98 à \$89.98

Luxe, exclusivité et suprême élégance soifés en robes d'après-midi que dans les grandes robes longues du soir. Tricots, lainages et soies importés de création Louis Perrault, Alice, crânes et lainages très chics. Jeunes. Tous styles, toutes nuances.

CHAPEAUX
\$5.98 à \$17.98

Un choix incomparable de créations ravissantes. Plusieurs modèles en véritable fourrure et autres en exclusivité de grande allure. Des centaines et des centaines qui apparaîtront n'importe quel et qui vous feront belles.

• COMPTE BUDGÉTAIRE
• COMPTE COURANT
• PLAN MISE DE COTE

BOUL. STE-MADELEINE **CAP-DE-LA-MADELEINE** **FR 4-6247**

GRAND ESPACE DE STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE VASTE TERRAIN

Un médecin regarde la mort en face

Quelles sont les raisons profondes de la crainte de la mort? Lisez dans **SELECTION** du Reader's Digest d'octobre comment cultiver l'idée d'une mort empreinte de sagesse et de dignité. Cet article par un médecin réputé jette de la lumière sur un sujet que bien des gens craignent. Achetez votre **SELECTION** dès aujourd'hui!

GINO PAOLI a le souci du détail. Ici, sur un gilet de laine appelé Bellagio, il ajoute une ligne de suède antilope entourée de gros câbles tricotés. Les épaules retombent simplement comme le veut la mode. Les poches sont de suède.

L'homme chic choisit un complet bleu cendré

L'homme qui portera un complet bleu cendré complètera son habillement par des chaussures et une ceinture en cuir brun-roux, une chemise d'un jaune orange estompé, une cravate et un mouchoir assortis bleu foncé, un foulard combinant les deux tons, un chapeau assorti à sa veste et des chaussures d'un brun-roux foncé.

Lorsqu'il voudra s'habiller en sport, sa solide veste de tweed brun, à carreaux bleus, sera complétée par un pantalon brun cendré uni, une chemise sport bleu-gris, un foulard combinant les deux tons, un chapeau assorti à sa veste et des chaussures d'un brun-roux foncé.

Y aurait-il vraiment des sextuplés au Brésil?

RIO DE JANEIRO (Reuters) — Les autorités brésiliennes n'ont pas encore confirmé une nouvelle publiée le 28 août dans le magazine illustré O Cruzeiro voulant que l'épouse d'un travailleur d'une plantation de caoutchouc de l'Amazonie ait donné naissance à des sextuplés.

L'article avait été écrit par deux journalistes qui font une expédition dans cette région dans une tentative pour démontrer comment une petite embarcation mue par un moteur hors-bord peut servir de trait d'union entre le monde extérieur et les villages oubliés situés sur les rives de l'Amazonie et des con-

fluents du grand fleuve brésilien.

Ces deux journalistes n'ont pas donné de leurs nouvelles depuis et on ignore quand ils reviendront à la civilisation. Ils avaient fait savoir qu'ils allaient modifier leur plan original pour faire enquête sur la naissance des sextuplés.

La plantation de caoutchouc où la naissance multiple se serait produite est située non loin de la rivière Jurupui, tributaire du Jurua.

Ce n'est pas la première fois que des naissances multiples de ce genre sont rapportées dans la presse brésilienne, mais il n'y a jamais eu confirmation.

A Trois-Rivières L'ATELIER DE VALLET CLASSIQUE INC.



ÉCOLE OFFICIELLE DES BALLET METROPOLITAIN DU CANADA
sous la direction de
DIANE DE SAINT-PIERRE ET ERIC MYRST
COURS DE BALLET CLASSIQUE
A L'ÉCOLE MARIE-LENEUF,
TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

Taux des cours: \$7.00 par mois.
Inscription vendredi de 4 hres p.m. à 7 hres p.m. à l'École Marie-Lenuef.
Pour renseignements: Tél: FR 4-4835



Vient de paraître aux Éditions de l'Homme

UNE NOUVELLE METHODE REVOLUTIONNAIRE

Conçue à l'intention de
• LA MENAGERE
• LA MAMAN DES JEUNES ENFANTS
ET DE
• L'EMPLEE DE BUREAU

Plus de 100 dessins
Seulement \$2.00

EN VENTE PARTOUT
ou A LA LIBRAIRIE DUCHARME

418 avenue, rue Notre-Dame — Montréal — Tél.: 845-1146
(Commandes téléphoniques acceptées)

L'utilisation des satellites de communication

Sarnoff, président de RCA, favorable à un accord mondial

WASHINGTON (AFP) — M. David Sarnoff, président de Radio Corporation of America, s'est fait l'avocat d'un accord mondial sur l'utilisation des satellites de communication. "D'ici 5 à 10 ans, a-t-il dit, je crois que nous mettrons au point des satellites émetteurs à grande puissance capables de transmettre directement la télévision et la radio dans les foyers". Si les nations ne se mettent pas d'accord à l'avance sur un système de réglementation générale de leurs transmissions, a-t-il poursuivi, le résultat sera le chaos dans les ondes mondiales.

M. Sarnoff, qui s'adressait à

la conférence mondiale pour la paix a défini cinq domaines dans lesquels un accord pourrait être obtenu avant la mise en orbite du premier satellite d'émission directe. D'abord, les échanges culturels: Ils peuvent tous être effectués par télévision, a-t-il affirmé, et "ils frappent tous une corde chez l'homme civilisé, quelles que soient sa nationalité et son allégeance idéologique". Ensuite, les grands événements: Certains d'entre eux transcendent les frontières, a-t-il dit, et il devrait être possible de parvenir à un accord global sur ce qui peut être diffusé partout.

Conférences au sommet

Puis, a déclaré M. Sarnoff, il devrait être possible de se mettre d'accord sur des communications entre nations qui pourraient éventuellement permettre des conférences au sommet dont les principaux acteurs seraient face à face sans quitter leur capitale. Si le secret est nécessaire, les émissions seront codées, sinon elles seraient retransmises partout. Le quatrième point d'accord, a-t-il poursuivi, serait de réserver une bande de chaque système spatial à la diffusion des débats des Nations unies, ce qui "aiderait au moins à créer une compréhension des problèmes en question et à promouvoir la cause de la paix".

L'éducation

Enfin, a affirmé le président de la RCA, un accord est possible dans le domaine de l'éducation. "La plus grande promesse de la télévision directe par satellite réside dans sa capacité d'instruire simultanément des millions de personnes, et de maintenir partout les gens en contact immédiat avec le progrès technique et social. Il ne faut pas laisser les communications par satellites devenir un instrument de propagande utilisé surtout pour intensifier la guerre froide."

Le prix Italia est attribué à Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Le prix Italia 1965 a été accordé à la Société Radio-Canada pour son émission "Rendez-vous With Death" dans la catégorie des documentaires radiophoniques. Le concours, qui porte sur les productions tant radiophoniques que télévisées a eu lieu cette année à Florence, en Italie.

Réalisé à Vancouver par Len Chapple, "Rendez-vous With Death" rappelle le sabordage de Lusitania, luxueux paquebot britannique de 30,000 tonnes par le sous-marin allemand U-20 le 7 mai 1915 dans la mer d'Irlande, entraînant dans la mort ses 1,198 passagers. L'événement est raconté par le dernier survivant du sous-marin allemand.

Le prix s'ajoute aux autres que Radio-Canada a déjà mérités pour "Open Grave" de Charles Israel en 1964, "Beach of Stangers" de John Reeves en 1960 et "Birds of the Forests" de Thom Benson et John Gunn en 1955.

Reid, le sculpteur le plus prolifique au monde

Ce sculpteur d'origine canadienne revient à son pays natal avec une exposition commerciale britannique.

Par HAROLD MORRISON

LONDRES (PC) — "La modestie m'interdit de me vanter" de confier Macdonald Reid qui s'empresse d'ajouter: "Mais je crois sincèrement que je suis le sculpteur le plus prolifique au monde."

Ce sculpteur écossais, originaire de Winnipeg, se tenait dans son studio aménagé dans la cave de sa demeure. Il avait roulé ses manches de chemise et il riait de toutes ses dents. Il souriait encore quand il a dit: "Peut-être qu'un jour je serai proclamé le plus grand sculpteur au monde".

Bien que le verdict sur sa grandeur devra nécessairement attendre, il ne fait aucun doute qu'il est prolifique et qu'il jouit d'une grande renommée. De nombreux chefs d'Etat se sont rendus à son studio dans le fashionable quartier Mayfair de Londres.

Appareil électronique

"La raison qui explique qu'ils viennent à moi c'est que j'ai un secret", d'enchaîner Reid, âgé de 55 ans. "J'ai inventé un appareil électronique grâce auquel je peux terminer le buste d'un client à qui il suffira de poser, pendant moins d'une minute."

Les outils de Reid, qui font d'ailleurs l'objet d'une controverse artistique, consistent en une chaise pivotante, un appareil photographique excessivement rapide et un instrument reliant un projecteur et un ciseau à froid muni d'un moteur. Suivant les traces d'un négatif agrandi, Reid peut ainsi sculpter le buste d'un sujet en moins de trois heures.

"Naturellement, je mets généralement plus de temps que cela. Je fais beaucoup de sculpture à la main pour que la tôte soit parfaite. Mais vous pouvez quand même voir les avantages."

Ces hommes d'Etat et les magnats de l'industrie ont très peu de temps libre. Leurs yeux s'illuminent lorsque je leur dis que je prendrai seulement une minute de leur temps précieux.

Reid, qui donnera des démonstrations de sa méthode au cours d'une tournée canadienne de neuf semaines, en octobre et novembre, n'a jamais eu un cours d'art de sa vie.

Appareil secret

L'idée de son invention lui vient de l'époque de la guerre. A titre de major dans l'armée, il s'est rendu compte un jour que la RAF utilisait un appareil photographi-

que alors secret qui était fixé sous les ailes d'un avion dans le but de découvrir et de mesurer des objets aperçus au sol. "J'ai constaté que cet instrument pouvait mesurer des objets à de grandes distances, ce qui m'a amené à me demander si cet appareil pour-

rait mesurer la longueur et la grosseur de mon nez. Lorsque j'ai constaté qu'il le pouvait, ce fut l'origine d'une idée à laquelle je n'ai réellement donné suite qu'après la guerre.

"Mon père ne voulait pas que je devienne un artiste. Il

m'a envoyé en Angleterre pour que j'y poursuive mes études. Il voulait que je fasse un homme d'affaires. J'ai fréquenté Cambridge où j'ai fait la connaissance de John David Eaton qui est aujourd'hui président de la compagnie T. Eaton du Canada. Cet-

te dernière commandite mon voyage au Canada.

Les débuts

"J'ai appris à jouer le piano et d'autres instruments de musique par feuille. Une fois. (Voir: Reid page 19)

VARIETES '65

présentées au Colisée

SAMEDI, 20 OCTOBRE
A 8 HRES 30 P. M.

LE MEILLEUR SPECTACLE

jamais présenté à Trois-Rivières

avec toute une pléiade d'artistes reconnus.

★ MARGOT LEFEBVRE

MISS RADIO-TELEVISION '65

★ MICHEL LOUVAIN

MONSIEUR RADIO-TELEVISION '65

★ DONALD LAUDREC

LA DECOUVERTE MASCULINE '65

★ JENNY ROCK

LA DECOUVERTE FEMININE '65

★ la sensation de l'année ★ "LES BEL CANTO"

★ "LES BEL AIR" ★ "LES MISERABLES"

★ CLAUDE VALADE ★ CLAUDE SOREL

★ DENISE BROUSSEAU

★ ROMAIN JOURDAIN ET SON ORCHESTRE

— CHEZ CHAMPOUX

— RESTAURANT ST-MAURICE

— SNACK BAR NORMANVILLE

— RESTAURANT CHEZ BERT

— LIBRAIRIE SAUVAGEAU, Shawinigan

— RESTAURANT FLAMINGO, Louiseville

— AUSSI A L'ENTREE

ENTREE: \$1.00 à \$2.50



MARGOT LEFEBVRE



DONALD LAUDREC



CLAUDE VALADE



MICHEL LOUVAIN



JENNY ROCK



DENISE BROUSSEAU

A NOS FRAIS... FAITES L'ESSAI du CABLE de TV!



★ Pendant 2 semaines entières, jouissez du service du câble de TV, tout-à-fait gratuitement!

C'est maintenant le moment de réaliser quelle merveilleuse réception le câble de TV apporte à votre téléviseur. Profitez de notre offre d'essai de deux semaines, sans aucune obligation de votre part! Si vous décidez de garder nos services après la période d'essai, vous n'aurez qu'à payer le coût d'installation et un léger montant mensuel d'abonnement. Si au contraire, vous ne voulez pas retenir chez-vous les services de notre câble, pour quelque raison que ce soit, VOUS N'AUREZ RIEN A PAYER!!!

★ Voyez les avantages que seul le câble peut vous apporter

- UN PLUS GRAND CHOIX DE CANAUX... DONC UNE PLUS GRANDE VARIETE.
- UNE REMARQUABLE RECEPTION D'IMAGE... TOUT-A-FAIT EXEMPT D'INTERFERENCES ENNUYEUSES.
- VOYEZ VOS PARTIES DE FOOTBALL ET DE HOCKEY DU MERCREDI ET DU SAMEDI QUI DEBUTERONT BIENTOT.
- PAS D'ENNUIS D'ANTENNES... OUBLIEZ-LES A JAMAIS AVEC LE CABLE DE TV.

FAITES-EN L'ESSAI MAINTENANT!

Offre valable pour les secteurs desservis par le câble seulement.
Pour savoir si le câble passe chez-vous, appelez à notre bureau!

TEL.: FR 5-9601 - 8-5722

LA BELLE VISION INC

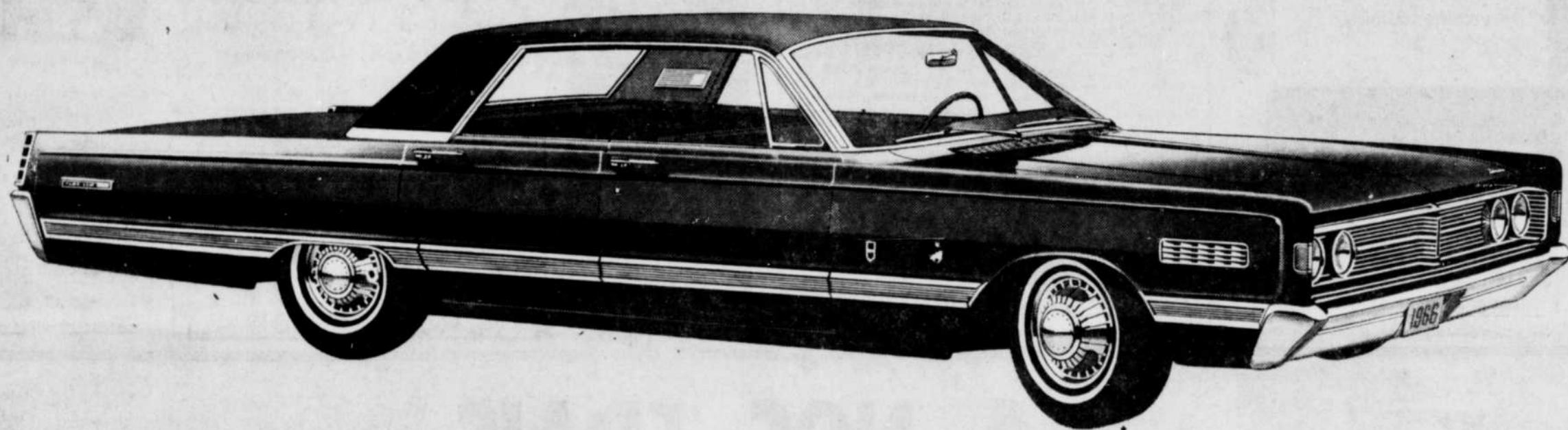
1579, rue Badeaux - Trois-Rivières, P. Q.

La meilleure acquisition pour l'agrément de votre foyer...



Une nouvelle définition du plaisir de conduire la Mercury 1966

incroyablement luxueuse, exceptionnellement silencieuse!



Modèles illustrés: le hardtop Mercury Park Lane 4-portes (ci-dessus) et le hardtop Mercury Park Lane 2-portes (ci-dessous)



Choisissez *mieux* en 1966: choisissez la Mercury, dans la tradition de la Lincoln Continental, au tout premier rang des voitures de sa catégorie. Les lignes élégantes de cette voiture — depuis la superbe grille et le toit gracieux jusqu'aux garde-boue nervurés et au coffre arrière profilé — témoignent du bon goût de qui la choisit. Les intérieurs de la Mercury sont tendus de somptueux tissus brochés et de luxueux vinyle cloqué. Les hardtops 4-portes sont équipés du système de ventilation Uniflow. Et les Mercury "66" sont dotés du fameux toit Breezeway qui assure une ventilation directe par la glace arrière à commande électrique. La Mercury est souple et docile à conduire. L'empattement long, la voie large, et la suspension à roues indépendantes avec ressorts en spirale réduisent le niveau des bruits. Le châssis,

remarquablement conçu, est assez flexible pour absorber les chocs et les vibrations. Le gros moteur V-8 de 390 po. cu. vous garantit des performances exceptionnelles. Couplé avec la transmission Merc-O-Matic Multi-Drive (moyennant supplément), il développe 275 CV. Pour ceux qui recherchent le maximum de rendement, le puissant V-8 de 428 po. cu. — couplé à la boîte mécanique à 4 vitesses synchronisées avec levier au plancher (moyennant supplément) — développe 345 CV. Demandez à un vendeur Mercury de vous faire connaître cette nouvelle définition du plaisir de conduire qu'est la Mercury 1966. Elle existe en modèles sedan, hardtops 2-portes et 4-portes, wagonnettes 6-places et 9-places, et décapotable. Choisissez celui qui vous convient dans l'une des séries Park Lane ou Montclair et faites une promenade d'essai.

Choisit *mieux* qui choisit
MERCURY
dans la tradition de la Lincoln Continental

QUE VOUS DESIRIEZ
ACHETER OU LOUER
UNE VOITURE, VOYEZ
UN VENDEUR MERCURY

MATTE AUTOMOBILES INC.

5426, BOUL. ROYAL

TROIS-RIVIERES-OUEST

TEL.: 378-2711



Championnat provincial disputé à St-Léonard

M. Yvon Bélisle grand vainqueur du concours de labour

ST-LÉONARD (J.L.C.) — Le concours provincial de labour a permis à M. Yvon Bélisle de St-Eustache dans le comté de Deux-Montagnes, de sortir grand vainqueur de l'épreuve. M. Bélisle est le gagnant de l'an dernier. Accompagné de celui qui s'est mérité la deuxième place, M. Ange-Aimé Leduc, ils représenteront la province de Québec, à Toronto, les huit et neuf octobre prochains.

C'est à la suite de deux grandes journées de concours dans six classes différentes que M. Bélisle a été proclamé grand vainqueur. À l'issue de la première journée des concours, M. Bélisle avait conservé le meilleur pointage.

Dans la sixième classe, à la fin du concours, la lutte a été

très chaude entre quatre anciens gagnants. Outre M. Bélisle, les juges ont eu des planches de terrain labourées par MM. Leduc, Roméo Besner et René Renaud qui ont été très difficiles à juger.

C'est au cours de deux magnifiques journées automnales que les compétitions se sont déroulées sur la ferme de M. Antoine Richard. On peut facilement évaluer à 10.000 personnes, le nombre de visiteurs qui ont fréquenté la ferme Richard au cours de ces deux journées. Une exposition de machinerie agricole a par ailleurs attiré les visiteurs.

Au début des compétitions, la classe numéro un, ouverte à tous les jeunes agriculteurs de moins de vingt ans, a été un spectacle très admiré des vi-

siteurs. M. Yvan Beauchemin de Ste-Perpétue est sorti vainqueur de l'épreuve suivi de MM. Raymond Laplante et Yvan Martel. Dans la deuxième classe, M. E.F. Besbes de St-Grégoire s'est mérité le premier prix, suivi de M. Léon Leticq et de M. Ubald Morrisette. Au cours de l'après-midi, les classes trois et quatre ont été également disputées chaudement. Les planches de labour se sont tracées une à une, et les quatre juges n'ont eu que l'embarras du choix. Dans la troisième classe, le vainqueur a été M. Don Goodfellow de Richmond, suivi de MM. Galen Cote et de Julien Vouliny.

Dans la quatrième classe, la plus difficile des épreuves de cette première journée, c'est

M. Yvon Bélisle qui est sorti très près par M. René Renaud et M. Ange-Aimé Leduc. Au cours de la journée de jeudi, les deux dernières clas-

ses ont permis d'admirer, au dire des connaisseurs, des compétitions fort serrées. M. Julien Vouliny est sorti vainqueur de la cinquième classe, ouverte à tous les jeunes agriculteurs de la province.

Le jugement de la sixième classe, la plus importante, fut très difficile pour les juges. Rassemblés dans une chambre de l'hôtel Moulin-Rouge où avait lieu le banquet, les officiels ont compté, vérifié et revu pendant trois heures avant de déterminer officiellement les gagnants. La compilation n'a pas été aisée, semble-t-il, et les vainqueurs ont très peu de différence dans leur pointage.

Le grand vainqueur, M. Bélisle, a accumulé 88,7 points, tandis que le second, M. Leduc, a conservé 85,5. Le troisième, M. Roméo Besner a conservé 82,5. Commentant ces deux grandes journées de compétition, les organisateurs ont souligné qu'ils étaient très satisfaits. Plus de 40 concurrents (Voir: M. Yvon page 19)



M. YVON BELISLE, cultivateur de St-Eustache, comté de Deux-Montagnes, a remporté, hier, le concours provincial de labour tenu à St-Léonard d'Aston. M.

Bélisle représentera la province de Québec au concours national qui aura lieu à Toronto, les 8 et 9 octobre.

(Photo JLC)

M. Paul-Emile Plouffe au Richelieu

Le journalisme, une profession noble et essentielle dans toute démocratie

Par Gilles NORMAND

"Le journalisme, en général, est une profession noble et essentielle dans toute démocratie", a expliqué M. Paul-

Emile Plouffe au club Richelieu de Trois-Rivières. Le rédacteur en chef du Nouvelliste a de plus précisé qu'il ne fallait pas condamner toute la confrérie parce qu'il a pu arriver que certaines erreurs isolées aient été démesurément grossies pour servir des fins insoupçonnées.

Orientant son allocution vers le but journalistique, — celui de bien informer, — le conférencier a précisé qu'il n'y a pas de différence profonde entre l'une ou l'autre des différentes fonctions des journalistes imbus de l'esprit de bien informer leurs lecteurs en s'efforçant de leur présenter toutes les explications d'un problème, de sorte qu'ils puissent eux-mêmes se former une opinion en toute connaissance de cause, même si cet-

te opinion doit être contraire à celle de l'écrivain de l'actualité.

M. Plouffe a ensuite ajouté que le journaliste travaillait dans le seul dessein de toujours mieux servir strictement le bien commun. A cet effet, l'éditorialiste a précisé que les serbes ont une soif ardente de vérité et de justice: "Il peut arriver à l'occasion, qu'ils se trompent. C'est une éventualité que même le Créateur a prévue en demandant à celui qui n'a jamais erré de jeter la première pierre... Mais ils ne donnent jamais à dessein une fausse information".

Abordant un aspect bien particulier du travail des journalistes, le conférencier a expliqué qu'il ne fallait pas perdre de vue la précipitation avec laquelle le reporter doit "taper" quotidiennement le compte rendu des événements dont les gens veulent voir les échos dans le journal du lendemain: "Le journaliste est bousculé par les événements; il doit penser vite et le mieux possible. La nouvelle est une denrée excessivement périssable. S'il ne la sert pas dans les quelques heures où l'actualité la produit, il se fera reprocher de l'avoir ratée, s'il ne se fait pas accuser d'avoir voulu la cacher".

M. Plouffe a poursuivi en disant que le journalisme n'exigeait pas seulement de la volonté; il faut avant tout avoir la vocation. "Dans l'éventail d'options qui s'offrent à un journaliste, il n'est rien de plus passionnant que la "couverture" de l'Assemblée législative. C'est un travail exigeant, voire tyrannique, mais que de compensations il apporte en retour. L'une d'elles est le contact fréquent avec le premier ministre et les ministres, avec le chef de l'Opposition, etc..."

Le rédacteur en chef du Nouvelliste a terminé sa conférence sur une note qui résumait bien l'ensemble de son message et aussi son point culminant: "J'espère dit-il, parvenir à inspirer à mes lecteurs le sentiment que la nation canadienne française s'achemine vers une destinée toute nouvelle et combien étincelante; un journaliste n'a de satisfaction que lorsqu'il a l'impression d'avoir bien servi sa communauté civile".

Cour du bien-être social à Nicolet

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, a annoncé mercredi, l'établissement de nouvelles cours de bien-être social dans cinq comtés de la province.

Ces comtés sont ceux de Labelle, Pontiac, Joliette, Bedford et Nicolet.

Ces nouveaux tribunaux seront présidés par des juges des districts voisins où il existent déjà des cours de bien-être social.

Cette décision porte à 14 le nombre des cours de bien-être social dans la province.

M. Wagner a précisé que c'est l'intention de son ministère de créer de tels cours partout où la chose semble nécessaire.

Le nombre des juges des cours de bien-être social, qui est actuellement de 23, sera également augmenté s'il y a lieu.

NICOLET, YAMASKA ET ENVIRONS REPRÉSENTANTS ADDITIONNELS DEMANDÉS



POUR LA VENTE

ADHESION au Club, comprenant police d'accidents personnelles, service de dépannage, préparation de voyages, etc., etc...

ASSURANCE AUTOMOBILES

Si vous avez de l'expérience dans la vente et la sollicitation, voici une occasion d'assurer votre sécurité: plan de retraite, assurance hospitalisation, etc...

Écrivez à

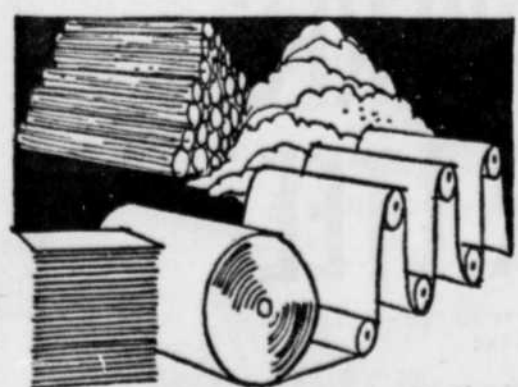
J.-P. Pénin,
CLUB AUTOMOBILE QUÉBEC
CIE D'ASSURANCE DU CLUB
AUTOMOBILE DE QUÉBEC,
871, Chemin St-Louis, QUÉBEC 6, Qué.

PROFITEZ DONC DE VOS SOIRÉES POUR VOUS BÂTIR UN MEILLEUR AVENIR

Suivez les cours du soir du service de l'enseignement spécialisé du ministère de l'éducation

INSTITUT DE PAPETERIE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

250, rue St-Olivier, Trois-Rivières



Chimie, essai des pâtes à papier, instrumentation, machine à papier

INSCRIPTION DU 27 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE
Φ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC coût minime

Buvez un whisky bien
vieilli...celui qui porte
le nom de
WISER

Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans;
Wiser's 101, âgé de 6 ans;
Wiser's Special Blend,
âgé de 4 ans.

WISER'S DISTILLERY LIMITED,
BELLEVILLE, CANADA

LE VESTON

"TRAIL" Park Row

Résistez si vous osez aux yeux admirateurs qui vous suivent quand vous portez votre veston "Trail". Résistez si vous le pouvez à l'étonnante valeur de sa coupe. Il est de douce flanelle de laine, pure, sa confection est soignée et son prix abordable.

Choix de couleurs: Bleu français, chameau, noir, loden, marine, bourgogne, vert bouteille.



Mercerie DL de Luxe
VETEMENTS EXCLUSIFS

CAP-DE-LA-MADELEINE

Stationnement gratuit sur tout le terrain IRVING

PROFITEZ DONC DE VOS SOIRÉES POUR VOUS BÂTIR UN MEILLEUR AVENIR

Suivez les cours du soir du service de l'enseignement spécialisé du ministère de l'éducation

PLUS DE 100 SPÉCIALITÉS DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

plomberie, chimie industrielle, dessin industriel et cartographique, électricité, ferblanterie et tôlerie, instruments et appareils de contrôle, mathématiques appliquées, mécanique, menuiserie, etc.

POUR OBTENIR LA LISTE COMPLÈTE DES SPÉCIALITÉS, ADRESSEZ-VOUS À L'UNE DES ÉCOLES SUIVANTES:

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE TROIS-RIVIÈRES
600, rue Courcel, Trois-Rivières

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE SHAWINIGAN
655, rue de la Station, Shawinigan

ÉCOLE DE MÉTIERS DE LA TUQUE
455, rue Lacroix, La Tuque

ÉCOLE DE MÉTIERS DE GRAND-MÈRE
1001, 8e rue, Grand-Mère

ÉCOLE DE MÉTIERS DE LOUISEVILLE
121, rue Petite-Rivière, Louiseville

ÉCOLE DE MÉTIERS DE TROIS-RIVIÈRES
464, rue St-François Xavier, Trois-Rivières

ÉCOLE DE MÉTIERS DU CAP-DE-LA-MADELEINE
41, rue Bellerive, Cap-de-la-Madeleine

INSCRIPTION DU 27 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE
Φ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC coût minime

Dans le gain de 5-3 des Giants sur Cincinnati

Cepeda y va d'un circuit en relève

SAN FRANCISCO (PA) — Le frappeur d'urgence Orlando Cepeda, absent pendant la majorité de la saison en raison d'un genou malade, a cogné un circuit de deux points dans la 9e manche hier, procurant un gain de 5-3 aux Giants de San Francisco sur les Reds de Cincinnati.

Cette 3e victoire en neuf parties a rapproché les Giants à 1 1/2 partie des Dodgers de Los Angeles, qui recevaient les Braves de Milwaukee, hier soir.

Jim Hart, qui avait bouclé le circuit auparavant, a également produit le point égalisateur dans la 8e manche.

Les Reds avaient pris l'avance 3-2 au début de la 8e reprise quand Frank Robinson a cogné un circuit aux dépens du Japonais Murakami, qui avait succédé à Juan Marichal, blessé au pouce gauche lors d'une collision sur les sentiers dans la 7e engage-

ment. On l'a envoyé à l'hôpital subir un examen aux rayons X. Vada Pinson et Deron Johnson avaient également bouclé le circuit aux dépens de Marichal avant son accident.

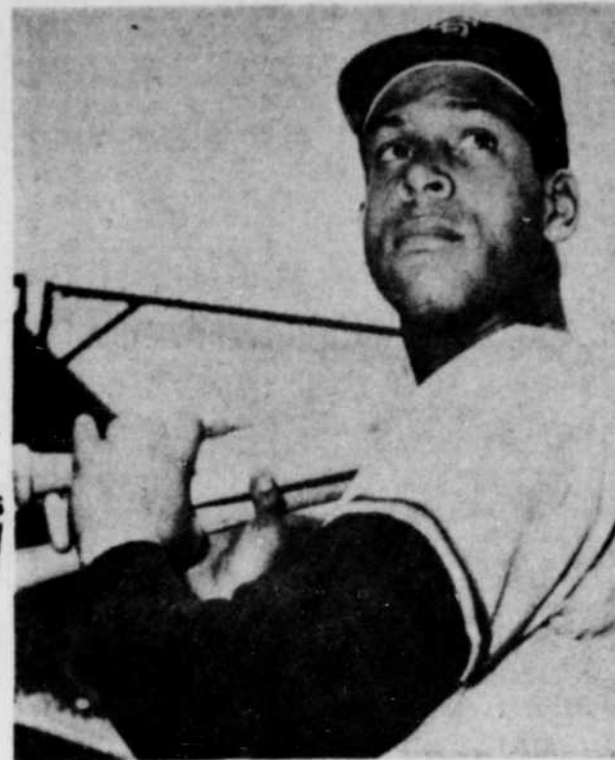
Marichal, gagnant de 22 parties cette saison, a commencé la joute, tout en ignorant qu'un huisserie l'attendait pour lui signifier l'action en dommages de \$100,000 intentée par John Roseboro, des Dodgers de Los Angeles, à la suite de leur bataille au Candlestick Park le 22 août dernier. Le huisserie s'est présenté à

vant la partie, mais la direction des Giants lui a demandé de ne pas rejoindre l'arbitre avant ce match important.

Cincinnati 000 101 010-3 1 1

San Francisco 100 100 012-5 11 1

Nuxhall et Edwards, Pavlich 9; Marichal, Murakami 8 et Haller, G-Murakami 4-1. P. Nuxhall 11-4. Cir-Cin-Pinson 22; Johnson 31, Robinson 32; St-Hart 25, Cepeda 1.



Orlando Cepeda

Troisième gain du Cap au football

Le club du Cap-de-la-Madeleine de la ligue midget du Service des Loisirs de Trois-Rivières a continué sa série de victoires en disposant des Tigres de St-Marguerite 6 à 0. L'unique majeur de la rencontre a été marqué par Fred Haley après une belle pièce de jeu.

Ecole d'arbitres

Hubert Dubois, arbitre en chef de la ligue Intercollegiale du Québec viendra au Séminaire St-Joseph ce soir et demain pour donner une clinique aux arbitres qui officient dans les ligues de football Junior de la Mauricie ainsi que ceux qui arbitrent dans le service de la Récréation à Shawinigan.

Classements

LIGUE AMERICAINE	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	100	59	629	7
Baltimore	92	65	587	8
Chicago	92	67	579	9
Détroit	87	72	547	13
Cleveland	85	73	538	14 1/2
New York	75	85	469	25 1/2
Californie	74	86	463	26 1/2
Washington	69	90	434	31
Boston	62	98	384	38 1/2
Kansas City	59	100	371	41

LIGUE NATIONALE	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	94	64	505	1
San Francisco	90	66	502	2
Cincinnati	88	70	537	6
Pittsburgh	87	72	547	7 1/2
Milwaukee	85	73	538	8
Philadelphia	82	76	519	12
St-Louis	77	80	490	16 1/2
Chicago	74	82	483	19 1/2
Houston	64	94	405	30
New York	60	100	314	44 1/2

Lanceurs probables pour aujourd'hui

LIGUE NATIONALE
Milwaukee, LeMaster (6-13) à Los Angeles, Olsen (15-14) — soir.
Cincinnati, Ellis (21-10) à San Francisco, Bolen (13-5) — soir.
Philadelphia, Bunning (18-9) à New York, Bearman (3-4) — soir.
Chicago, Ellisworth (14-14) à Pittsburgh, Veale (17-12) — soir.
St-Louis, Sadecki (6-14) à Houston, Combs (0-2) — soir.

LIGUE AMERICAINE
Baltimore, McNally (10-6) et J. Miller (6-3) à Cleveland, Stange (7-4) et Kelley (2-0) — soir.
Detroit, McLain (15-6) à Washington, Duckworth (12-1) — soir.
Kansas City, Sheldon (10-8) à Chicago, John (13-7) — soir.

L'Afrique du Sud au premier rang avec un 142 au tournoi de la Coupe Canada

MADRID (AFP) — Fidèle à sa tradition, la "Coupe Canada" a réservé des surprises lors du premier tour qui s'est disputé sur le magnifique parcours du "Club de Camp". L'Afrique du Sud, avec Gary Player et Harold Henning, est en tête avec le score de 142, ce qui ne saurait étonner personne, mais ex-aequo au second rang avec 143 coups, se classent l'Espagne Ramon Sota et Angel Miguel, la Chine nationaliste Cheng Chung-Po et Hsieng Yunga

Yo et la Belgique Donald Swaelens et Flory Van Donck. L'équipe des Etats-Unis, grande favorite du tournoi avec Jack Nicklaus et Tony Lema, n'est que 8e avec 147.

Au classement individuel comptant pour le "trophée international" autre surprise, le Chinois Cheng Chung-Po est premier ex-aequo avec le score de 69, ce qui constitue une incontestable surprise.

Derrière le Chinois et le Belge, les meilleurs scores ont été obtenus par Ramon Sota Espagne, Miguel Sala Colombie, Robert de Vicenzo Argentine, gagnant du trophée international en 1962, George Knudson Canada, Gary Player Afrique du Sud, Chi-Chi Rodriguez Porto Rico et Kel Nagle Australie, vainqueur de la Coupe Canada en 1954 avec Peter Thompson qui est encore actuellement son partenaire, tous crédités de 70.

Nicklaus

Jack Nicklaus, lauréat individuel et par équipe lors des deux dernières années, eut des ennuis et ne put mieux faire que 71. Le "par" pour le parcours est de 72. Nicklaus expliqua ainsi ses malheurs: "Lors de l'entraînement, j'avais repéré un arbre au premier trou pour diriger mon "drive", mais aujourd'hui, je me suis trompé d'arbre et mon coup a été court d'une trentaine de mètres. Au 11e trou, j'ai commis une erreur d'appréciation en choisissant un club. Demain, il nous faudra mieux jouer si l'on veut conserver ses chances". Quant à Tony Lema, le partenaire de Nicklaus, il se contenta de déclarer: "Aujourd'hui, j'étais absolument dans un mauvais jour". Nicklaus, au 11e trou, joua 5 coups, soit deux au-dessus du "par". Quant à Lema, il dut se contenter du score modeste de 76.

La pluie qui tombait sur Madrid depuis deux jours cessait peu avant le départ de l'épreuve. Le soleil fit son apparition en même temps que le vent se calmait. C'est donc dans d'excellentes conditions atmosphériques que ce premier tour fut joué. Toutefois, les "links" gorgés d'eau étaient très lents et les premières équipes furent désavantagées par rapport aux autres qui jouèrent sur un parcours peu à peu asséché.

Gilles Villemure signe un contrat pour les Rangers

Les Rangers de New York ont annoncé l'engagement de trois autres joueurs hier, soit le gardien de but Gilles Villemure, de Trois-Rivières qui a évolué avec les Canucks de Vancouver, de la ligue de l'Ouest, la saison dernière; le centre Bill Knibbs, obtenu du Boston au repêchage; et l'ailier Ron Boehm, du Minneapolis, de la ligue Centrale.

Par ailleurs, ils ont envoyé Roy Cullen, qui a déjà été choisi la meilleure recrue dans trois circuits différents, aux Clippers de Baltimore, de la L.A.H. Les Rangers l'avaient obtenu dans un échange du Chicago. Il se sera mérité le titre de la recrue de l'année dans la L.A.H. avec les Bisons de Buffalo la saison dernière, dans la ligue de l'Est il y a trois ans et dans la LCP avec St-Louis en 1964.

De leur côté, les Canadiens de Montréal ont embauché cinq autres joueurs hier, portant à 14 le nombre de leurs joueurs sous contrat.

Il s'agit des joueurs de défense Jean-Guy Talbot, Ted Harris et Noël Picard ainsi que

Tard en soirée mercredi

Californie 1 Boston 2
New York 3 Cleveland 5
Minnesota 3 Baltimore 2
Kansas City 0 Washington 9

Pittsburgh 4 New York 2
St-Louis 8 San Francisco 6
Cincinnati 0 Los Angeles 5
Chicago 6 Philadelphia 7
Milwaukee 5 Houston 1

Le Social a pris une avance

Le Club Social de Shawinigan a pris une avance de 3 à 2 dans la série finale de la ligue de balle molle Commercial et Industrielle avec un gain de 2 à 1 sur le St-Maurice de Grand-Mère.

Gilles Joncas a lancé une joute de trois coups sûrs pour remporter la victoire pendant que Maurice Boucher encaissait le revers.

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTES AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTRIE: VIELLE ET ENBOUTILLÉE A WALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

A la suite de son championnat

Sam Mele veut tout oublier et aimer tout le monde

MINNEAPOLIS (PA) — "Vous connaissez la vieille rengaine voulant que les gérants qui ne gagnent pas soient congédiés?"

Sam Mele faisait alors allusion à la corde raide sur laquelle il marchait l'an dernier en sa qualité de gérant des Twins de Minnesota.

Après avoir terminé au 2e rang en 1962 et au 3e rang en 1963 sous sa direction, les Twins ont dégringolé en 6e place en 1964.

Le président Calvin Griffith, tout en ne faisant pas porter publiquement tout le blâme de la situation sur Mele, ne voulait pas alors se compromettre sur le choix de son gérant en 1965.

"Je tentais certes de trouver un autre poste, a avoué Mele, car je devais penser à ma famille et j'étais incertain de l'avenir à 43 ans".

Peu après la série mondiale 1964, Griffith a laissé entendre à Sam qu'il devrait accepter une diminution de salaire. Mele avait obtenu une forte augmentation, la saison précédente, si bien qu'une diminution était dans l'ordre à la suite de la dégringolade de l'équipe.

Plans

Après s'être opposé pour la forme, Mele a accepté la diminution et a commencé à planifier pour la saison 1965.

"Je savais que nous étions des aspirants logiques, mais nous devions changer de stratégie et c'est alors que j'en suis venu à la conclusion que nous devrions avoir recours "au hit and run" plutôt que d'attendre un circuit".

Les Twins se sont assurés le titre de la ligue Américaine dimanche dernier.

Nouvelle attitude

Mele a défrayé les manchettes en condamnant l'arrêt court-stroke Zoilo Versalles à \$300 d'amende le printemps dernier quand le Cubain a mis son autorité en doute.

Puis, Mele s'est engagé dans une dispute verbale avec le gérant du Cleveland, Birdie Tebbets, au sujet des manchettes de chemises du lanceur Jim Kaat.

Enfin, Mele s'en est pris physiquement à l'arbitre Bill Valentine, ce qui lui a coûté \$500 et une suspension de cinq jours.

Quand on lui a demandé si ces épisodes faisaient partie de son plan dans le but de stimuler son équipe, Mele a répliqué: "Non! Il ne s'agit que d'incidents qui m'ont fait monter la moutarde au nez dans le temps".

Toutefois, à la suite de son championnat, Mele veut tout oublier et aimer tout le monde.

A la piste de Québec hier soir

PREMIERE COURSE
AMBLE — \$400.
1. Roger Adios 22.10 12.70 6.10
2. Star Attorney B 5.60 4.40
1. Venus Richelieu 3.30
Temps: 2:12

DEUXIEME COURSE
TROT — \$500.
3. Fair Doll 4.70 3.10 2.80
1. Plus Hanover 7.10 5.50
7. My Scotch 3.20
Temps: 2:11.1

TROISIEME COURSE
AMBLE — \$425.
1. Sleepy Hollow Girl 3.90 3.10 2.70
5. Beau Cheval 5.50 3.50
2. Ensign Bri 2.90
Temps: 2:11.4

QUATRIEME COURSE
AMBLE — \$500.
1. Diplomat Rolan 13.90 8.20 5.90
4. Lord Spencer 7.40 6.20
1. Eddie's Mike 8.60
Temps: 2:09.1

CINQUIEME COURSE
AMBLE — \$375.
1. Miss Projectile 7.30 4.40 4.20
2. Reka Wann 7.30 4.80
8. Miss Win Adios 7.80
Temps: 2:13

SIXIEME COURSE
AMBLE — \$600.
1. Mado Cox 8.80 4.50 2.90
1. Sep June 9.20 3.70
1. Jimmy Wyn 5.70
Temps: 2:08.3

SEPTIEME COURSE
TROT — \$425.
1. Jewel 6.50 4.20 2.40
Wildwood Ruby 13.40 3.80
The Marshall 2.80
Temps: 2:10.2

QUINZIEME COURSE
TROT — \$375.

3. Freight Agent 15.20 5.50 3.30
4. Federal Agent 5.70 3.10
Temps: 2:11.4

NEUVIEME COURSE
AMBLE — \$450.
3. Elk Sator 5.00 2.90 2.50
1. Canby Pace 4.30 2.80
2. Josele Proteon 4.30
Temps: 2:07.3

DIXIEME COURSE
AMBLE — \$500.
3. J. Ko 6.00 3.30 2.30
4. Just Barry 4.70 2.40
7. Jay Arden 2.70
Temps: 2:09

QUINZIEME COURSE
AMBLE — \$27.35.

La bourse serait de \$200,000

MONTREAL (PC) — L'Association canadienne de golf a fait savoir hier qu'on avait conclu des arrangements avec la ville de Montréal et une brasserie afin de porter à \$200,000 les bourses de l'Omniom canadien en 1967.

La cité de Montréal ajoutera, en somme, \$100,000 à l'association du centenaire de la Confédération.

Le tournoi se déroulera sur le parcours du club municipal, qui sera amélioré pour l'occasion.

VOYEZ LE PALMARES '66

DES PRODUITS CHRYSLER

CHRYSLER-DODGE-PLYMOUTH-VALIANT

portant l'unique garantie 5 ans ou 50,000 milles

sur le rouage d'entraînement

(LE PREMIER DES DEUX QUI ARRIVE)

Demandez un de nos vendeurs il vous démontrera les dernières techniques de nos voitures 1966

Bienvenue à tous

TROIS-RIVIERES CHRYSLER LTEE

LE PLUS GROS DEPOSITAIRE DE PRODUITS CHRYSLER AU COEUR DU QUEBEC

2525, ROYALE TROIS-RIVIERES FR 4-2453

en pantoufles

SPORTS

A bâtons rompus

Les amateurs de cours d'automobiles, de slaloms géants et de rallyes, ou encore de toutes autres compétitions de ce genre, voudront bien prendre note que le Club Autosport Mauricien, dont le président est le sympathique Paul Charest, n'a rien eu à faire dans la promotion de la compétition, genre "Le Mans", organisée pour dimanche dernier, par le Trois-Rivières Autoclub, mais qui dut être contremandée. — Le Club Autosport Mauricien est en existence depuis une dizaine d'années et son organisation est de plus en plus forte. — Les Reds de Trois-Rivières, de la ligue Junior "A" Provinciale de hockey, est à l'entraînement depuis près d'une semaine, et déjà, on peut prévoir que la prochaine édition devrait tenir son bout très facilement contre les autres équipes du circuit Junior. — Mardi soir, lorsque nous avons assisté à la séance d'entraînement, 33 jeunes tentaient alors leurs chances, sous l'œil de Léo-Paul Ferron. — On comptait alors cinq cerbères, dix joueurs d'arrière-garde et 18 joueurs d'avant. — Neuf des porte-couleurs de l'an dernier sont de retour avec l'équipe, et seul Robert Griffin n'a pu encore se lancer à l'entraînement, ses patins n'ayant pas encore été retournés de Kitchener où il a assisté à un camp d'entraînement, il y a quelques temps. — Michel Giroux, du Cap-de-la-Madeleine, et René Bolduc, de Dolbeau, se livrent une lutte au poste de cerbère régulier, mais on dit beaucoup de bien du jeune Michel René, de St-Léonard, que nous n'avons toutefois pas encore vu à l'œuvre. — La prochaine édition serait rapide et beaucoup plus lourde que celle de l'an dernier. — Le poste d'arrière-garde demeurerait le point d'interrogation de l'équipe. — Jean-Guy Gagnon, Robert Griffin et Claude Thibault seront de retour, mais qu'arrive-t-il cependant, dans le cas d'Yves Cournoyer, qui pourrait certes donner un fier coup de main aux Reds. — La dernière nouvelle veut que Cournoyer évolue pour les Eperviers de Sorel. — Quelle sorte d'entente aurait été bâclée entre les deux équipes? — Parlant de hockey, avec les Reds au Colisée, cela nous rappelle que Jean Duguay, secrétaire des courses sous harnais à la piste locale, et gérant au Colisée, est hospitalisé depuis mardi soir. — On nous apprend que l'ami Jean sera fort probablement libéré en fin de semaine, mais qu'il devra être au repos pour une dizaine de jours. — Jean serait ainsi de retour aux courses sous harnais pour la semaine de clôture de la saison. — Nos meilleurs vœux de rétablissement, donc, à l'ami Jean. — Les Mustangs, qui ne sont pas encore certains de faire partie de la ligue Junior "A" Provinciale de hockey, se sont quand même lancés à l'entraînement, hier soir, en vue de la prochaine saison. — Gilbert Séguin pilotera les Mustangs, du président Robert Gagné. — Une heureuse nouvelle, qui sera certes bien accueillie par les amateurs de hockey, est celle que Radio-Canada diffusera toutes les parties que les Canadiens disputeront à l'étranger, le dimanche soir. — René Lecavallier sera de nouveau là pour en donner la description. —

Gaston PEPIN

Roulez vos cigarettes avec

MACDONALD'S

British Consols

Tabac de Virginie doux et suave

LE GIN

de KUYPER

EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

Lors de l'ouverture de la saison le 23 octobre prochain

Début de l'école des instructeurs demain

La Nationale innovera dans plusieurs domaines Huit clubs admis dans la ligue Juvénile du Service des Loisirs

MONTREAL (PC) — La direction de la ligue Nationale de hockey ne s'en fait pas quand il s'agit de disputer la vedette au baseball au début de la saison dans les majeures, mais elle n'aime pas entrer en compétition dans les pages sportives au temps de la série mondiale.

C'est pourquoi la classique du baseball sera oubliée lorsque la LNH fera ses débuts les plus tardifs en 20 ans, soit samedi, le 23 octobre, alors que Detroit visitera les Canadiens et Chicago, les Leafs à Toronto.

Par contre, on a critiqué la direction qui prolonge ainsi la saison jusqu'au 3 avril, soit la fin la plus tardive dans l'histoire du circuit, mais le président Clarence Campbell ne s'inquiète pas des répercussions chez les assistances, d'autant plus que le football sera alors complètement terminé.

Le calendrier devait d'abord prendre fin le 10 avril, ce qui aurait prolongé les éliminatoires de la coupe Stanley en mai, mais on a réussi à comprimer tout en conservant 24 fins de semaines de hockey.

Joutes d'étoiles

Il s'ensuit naturellement que la joute d'étoiles aura lieu plus tard également, car Billy Reay pilotera les étoiles contre les Canadiens le 20 octobre au Forum, soit un mercredi, contrairement à la coutume établie de la présenter un samedi soir.

En plus des changements au calendrier et aux règlements, les amateurs ne manqueront pas de noter le déménagement d'athlètes reconnus à d'autres équipes. Ainsi, il sera difficile de constater que Detroit a fini en tête du classement la saison dernière si l'on remarque le grand nombre de changements dans son alignement.

Parker MacDonald et Al Langlois sont rendus à Boston; Ted Lindsay a pris sa retraite de nouveau; Ed Joyal, Marcel Pronovost, Larry Jeffrey et Lowell MacDonald portent les

couleurs des Leafs de Toronto.

Par ailleurs, les ex-Leafs Andy Bathgate, Billy Harris et Don McKenney ont rejoint les rangs des Wings.

De plus, les Leafs ont obtenu Orland Burtenbach du Boston en retour de Ron Stewart. Les Rangers de New York présenteront probablement le plus grand changement dans les filets à la suite de la retraite de Jacques Plante. Ils ont présentement à l'essai un nouveau duo formé d'Ed Giacomin du Providence, de la LAH, et Cesare Maniago, ex-Canadien.

Règlements

Deux changements importants retiendront certes l'attention des spectateurs. Le premier sera une amende automatique de \$200 à tout joueur qui utilisera son hockey comme une arme, qu'il atteigne sa cible ou non.

Ainsi, un joueur, qui s'en tirera avec une mineure pour cinquième pendant un match, pourrait bien se voir imposer subéquemment une amende de \$200 par la ligue, a précisé Campbell.

L'autre changement important implique la présence de deux gardiens de but en uniforme pendant un match, l'autre devant prendre place sur le banc des joueurs.

"On veut ainsi empêcher tout retard au jeu, si bien que le joueur blessé ne sera pas soigné sur la patinoire", a ajouté Campbell.

De plus, l'entraînement avant la partie sera différent, si bien qu'un amateur désirant voir ses favoris "se réchauffer" devra

se rendre au stade 45 minutes avant le match.

Chaque équipe utilisera la surface glacée complètement, avec un gardien à chaque extrémité. Les locaux sauteront sur la patinoire 45 minutes avant le match et les visiteurs, 30 minutes avant la joute. Les dernières 15 minutes seront consacrées à la préparation de la glace.

Arbitre en chef

Au début de sa 40e saison, la LNH présentera un nouvel arbitre en chef en Scotty Morrison, successeur de Carl Voss, qui a pris sa retraite après 15 ans de services.

Originaire de Montréal, Morrison aura ses quartiers généraux à Toronto. Il dirigera les officiels de la NHL, LAH et p. mais n'aura aucune juridiction sur ceux de la ligue de l'Ouest.

Eifun le statisticien de la LNH, Ron Andrews, a révélé que le circuit complètera, à partir de cette année, les lancers sur les buts plutôt que les arrêts des cerbères.

Selon ce nouveau système, un lanceur sur les buts est "tout mouvement" d'un joueur dans le but de lancer ou faire dévier une rondelle avec son bâton dans ou vers le but rival.

Ainsi, un lanceur qui ratera le filet ou sera arrêté par une défense ennemie, comptera quand même dans la plupart des cas.

Au début de sa 40e saison, la LNH présentera un nouvel arbitre en chef en Scotty Morrison, successeur de Carl Voss, qui a pris sa retraite après 15 ans de services.

Originaire de Montréal, Morrison aura ses quartiers généraux à Toronto. Il dirigera les officiels de la NHL, LAH et p. mais n'aura aucune juridiction sur ceux de la ligue de l'Ouest.

Eifun le statisticien de la LNH, Ron Andrews, a révélé que le circuit complètera, à partir de cette année, les lancers sur les buts plutôt que les arrêts des cerbères.

Selon ce nouveau système, un lanceur sur les buts est "tout mouvement" d'un joueur dans le but de lancer ou faire dévier une rondelle avec son bâton dans ou vers le but rival.

Ainsi, un lanceur qui ratera le filet ou sera arrêté par une défense ennemie, comptera quand même dans la plupart des cas.

Au Richelieu ce soir

PREMIERE COURSE

TROT — \$1.000
1. Cebis Oaks R. Couto
2. Brighter Days R. Borge
3. King Tony J. Charbonneau
4. Kimberley Don J. Jodoin
5. Firewater J. P. Morel
6. Flash Dares B. Ladouceur
7. Cindy Sky A. Hanna
8. Mr. Q. B. V. Pelchat
Aussi: Squire Capers, G. Bouvette

DEUXIEME COURSE

AMBLE — \$750
1. Wayko R. Savigne
2. Brown Hope D. Cameron
3. Millstream R. Couto
4. Key Command D. White
5. Iris Gander Y. Demers
6. Katie Dares S. Siska
7. Miss Esther Temple R. Curran
8. Canister G. Lachance
Aussi: Tarpert Avery, K. Waples

TROISIEME COURSE

AMBLE — \$750
1. Fred Scott Junior C. Dupré
2. R. S. M. R. St-Martin
3. Shadydale Peach A. Bedard
4. Pace Mar Mic A. Degrouse
5. Armbr. Duchesne G. Beauchemin
6. Shooting Song R. Bouthillier
7. Wantwin Wick J. Jodoin
8. His Royal Highness K. Waples
Aussi: Juliana Herbert, J. Lefebvre
Just Joe L. Bergeron

QUATRIEME COURSE

AMBLE — \$1.000
1. Northwood Combat M. Gingras
2. Colonel Baker W. K. McElroy
3. Reese Rodney D. Laroche
4. Shayne Wayne J. P. Morel
5. Miss Flame M. Lefebvre
6. Dale Direct T. Horton
7. Pronovost J. Borge
8. Barbey Bel J. Borge
Aussi: Meadow Friesen, P. Laframboise
Miffin Hannover, C. St-Jacques

CINQUIEME COURSE

TROT — \$1.250
1. Chaldiaie Bryan M. Héroux
2. Lucknow's Prince M. Gingras
3. Rodney Frost R. Grandmoulin
4. Gola's G. G. Lachance
5. Queen's Impel D. Laroche
6. Hi Jee C. St-Jacques
7. Gloria Elkington P. E. Alain

SIXIEME COURSE

AMBLE — \$1.200
1. Raffles L. St-Jacques
2. Swing Harmon R. Curran
3. Gait Way Express H. Pilon
4. Auction Time D. Gillis
5. Shaffer Diamond F. Lehor
6. Michelle C.
7. Tommy K. Y. Plouffe
8. Dell Cash Y. Pelchat

SEPTIEME COURSE

TROT — \$1.000
1. Leonard Abbey P. Bouthillier
2. Priory Abbey M. Bouvette
3. Mary's Last B. P. Calow
4. Tag Girl R. Ponton
5. Sydney Hat Y. Pelchat
6. Newport Britton H. Pilon
7. Wildwood Chris A. Hanna
8. Gay Baron P. Grenier
Aussi: Merris Piper, G. Ballazgon

HUITIEME COURSE

AMBLE — \$1.200
1. Torrid Freight C. St-Jacques
2. Imperial Time C. Poulin
3. Kwartha Leo K. Waples
4. Mr. Souderker N. Bardier
5. C. D. Texas C. Dupré
6. Blue Angel D. Gillis
7. Easy Abe P. Calow
8. Lee Croft R. Caldwell

NEUVIEME COURSE

AMBLE — \$3.000
1. Cleveland Direct Dune, MacTavish
2. Monseur Richelieu R. Côté
3. Le Montréal F. Lehor
4. Drummond Widower, R. Savigne
5. Mr. Champ B. G. Lachance
6. Nova Scott Y. Borge
7. Well Away M. Turcotte

DIXIEME COURSE

AMBLE — \$1.000
1. Conny's Bud P. Laframboise
2. Happy Duf C. Poulin
3. Allen Creed R. Bouthillier
4. Joe Johnston S. Grier
5. Dainty Brooke Y. Plouffe
6. Steady Flash A. Vasseghetti
7. Abner Adine M. Gingras
8. Gem Digger J. Lachance
Aussi: Gyky Baron, J. Lachance
Town Bird A. Hanna

Les Russes joueront contre l'équipe nationale à Québec

QUEBEC (PC) — L'équipe nationale de hockey de la Russie sera au Colisée de Québec le 12 décembre prochain pour y affronter l'équipe nationale du Canada de l'instructeur Jack McLeod.

Frank Fontaine, président de la Galerie Sportive de Québec, a annoncé officiellement mercredi dans la vieille capitale que les derniers arrangements avaient été conclus avec la "Canadian Amateur Hockey Association" et que les Russes seront au Colisée local dimanche après-midi, le 12 décembre, pour jouer contre l'équipe nationale. Le match est prévu pour 2h30 p.m.

La rencontre est organisée par la Galerie Sportive de Québec et les recettes seront versées à l'œuvre du patro Roc-Amadou, important centre récréatif de Québec.

On avait envisagé la possibilité que l'équipe russe soit opposée à celle des As de Québec, mais la Fédération européenne de hockey s'est refusée à permettre aux Russes de jouer contre une équipe professionnelle.

Actuellement, l'équipe canadienne est à l'entraînement à Winnipeg et elle doit disputer plusieurs matches hors-concours avant de venir jouer contre les Russes à Québec.

Sur la liste de l'équipe canadienne, il y a Ray Cadieux, ancien porte-couleurs de l'équipe canadienne olympique, ainsi que Jean Cusson, ancien étoile de l'équipe de l'Université de Montréal, et Fran Huck, considéré comme l'un des meilleurs joueurs d'avenir dans l'organisation des Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale.

On se souvient que les Russes avaient attiré une foule de 15.000 personnes, l'an dernier, au Forum de Montréal.

Ils arriveront la veille dans la métropole et on croit qu'ils assisteront en soirée à la joute opposant les Black Hawks de Chicago aux Canadiens de Montréal.

L'équipe russe qui inaugurerait sa tournée à Québec doit par ailleurs livrer des matches dans plusieurs autres centres du pays.

Huit clubs ont été acceptés officiellement dans la ligue Juvénile de hockey du Service des loisirs de Trois-Rivières. C'est ce qui découle d'une assemblée tenue cette semaine au Pavillon Mgr St-Arnaud.

Au cours de cette réunion on a profité de la circonstance pour étudier certains règlements particuliers de nature à aider au bon fonctionnement de la ligue pour la saison 1965-1966.

Les clubs qui feront partie de cette ligue seront dans la section "1" les Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine, les Tigres de Ste-Marguerite, le STR et le Ste-Cécile. Dans l'autre division les équipes seront celles de Normanville, St-Jean de Brebeuf, Optimiste (St-Sacrement) et St-Philippe. Les clubs Canadiens opérant dans les sections Q.M.H.A. et C.O.P. l'an dernier se sont retirés cette année. Donc, tous les joueurs de cette division d'organisation de viennent agents libres.

Un calendrier de 22 parties sera tracé. D'abord les clubs de la division "1" se feront face six fois au cours de la saison pour ensuite rencontrer une fois les clubs de la division 2. Toutes les rencontres seront présentées les lundis et mardis soir avec la présentation d'un programme double. A la fin de la saison régulière une série éliminatoire sera présentée et le vainqueur de la finale affrontera le vainqueur de Shawigan ou Grand'Mère pour le championnat régional.

Il n'y aura pas de championnat provincial cette année.

Ecole d'instructeurs

C'est demain matin au Pavillon Mgr St-Arnaud que sera présentée la première session théorique des cours pour les instructeurs de hockey. Lors de la première rencontre Yvan Leclerc parlera du rôle d'un bureau de direction, du gerant, de l'instructeur et de l'entraîneur. Jean Grenier suivra avec

le conditionnement physique et le coaching. Dans le troisième donne Laurent Rocheleau nous parlera de la formation offensive et défensive.

Dans l'après-midi ces trois responsables nous parleront du patinage, le jeu de passes, lancers et gardiens de buts ainsi que des règlements des jeux. Dimanche ce sera les sessions patinage, le jeu de passes, lancers.

- REPARATIONS
- PLAN D'ACCOMMODATION SI DESIRE
- LE SEUL DISTRIBUTEUR DES MOTEURS MERCURY A TROIS-RIVIERES ET AU CAP.

BERGERON MARINE

4141, NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES-OUEST

DISTRIBUTEUR DE
TEL.: FR 6-7078



Un patron de tir concentré sur le gibier!

Les cartouches de plastique Remington vous assurent plus de succès pour 2 raisons: le patron de tir est plus dense et vous obtenez une concentration de puissance là où il faut. En effet, toute la puissance est bien emmagasinée jusqu'au moment de la décharge. Le plastique résistant des cartouches Remington élimine les difficultés qui résultent de l'humidité ou de l'entassement. Les cartouches de plastique Remington se chargent plus facilement et plus rapidement. Chaque cartouche se charge à la perfection; ne peut s'égratigner, renfler ou se coincer. Exigez les cartouches de plastique Remington dans les calibres de 12, 16 et 20. Elles ne sont pas plus chères que les autres! Elles sont fabriquées au Canada et vendues par les marchands autorisés Remington.

VOUS POUVEZ GAGNER UNE SCIE REMINGTON POWERLITE PL-4 D'UNE VALEUR DE \$200.00

— coupe hors pair, 12 lb., très légère — en achetant un fusil ou une carabine à percussion centrale de marque Remington (des maintenant!) gagnants hebdomadaires. Obtenez les détails du concours chez le marchand Remington.

Remington, DUPONT

REMINGTON ARMS OF CANADA LIMITED
36 Queen Elizabeth Blvd., Toronto 18, Ontario

ROGER LEMYRE ENR.

1793, rue ROYALE

TROIS-RIVIERES

Tél.: 378-4242

Morin & Frères
Inc.

65, Boul. STE-MADELINE

CAP-DE-LA-MADELINE

Tél. FR. 5-7751

Gauthier Sports
Ltee

364, Des Forges

Trois-Rivières

Tél.: FR. 5-4929

CATARACTS

180, 4e RUE

SHAWINIGAN

LE 6-4742

VOICI - LE PLUS PUISSANT HORS-BORD - LE NOUVEAU MERC 1100, 110 HP

VOICI - LSE 9 NOUVEAUX MERCURY (110 à 3.9 HP) TRES SILENCIEUX

VOYEZ CES MODELES MERCURY '66 SILENCIEUX CHEZ VOTRE DEPOSITAIRE MERCURY!

Le pionnier des hors-bord à haute puissance lance un nouveau champion — le nouveau Merc 1100 de 110 hp. Quelle sensation que de conduire une bande de 110 chevaux! Visez un point très éloigné sur le lac, ouvrez le gaz, et soudain le lac semble rapetisser. Le Merc 110 est le grand successeur du Merc 100 — détenteur international du plus grand nombre de records de puissance et d'endurance.

Tous les modèles Mercury, du puissant Merc 1100 en passant par le nouveau et splendide Merc 950 de 95 hp, jusqu'au Merc 39 de 3.9 hp, sont silencieux. Ce sont les hors-bord les plus silencieux que vous puissiez acheter!

Pour '66, nous avons encore du nouveau: maintenant vous pouvez utiliser en toute sécurité le mélange huile-gazoline 50-1 grâce à notre nouvelle formule d'huile à moteur hors-bord Super 50.

Aussi, les bougies "Polar-Cap" — mises au point par Kiekhaefer lors de la 2e grande guerre pour les moteurs de guerre coûteux, sont maintenant adaptées et conçues exclusivement pour les 2 Mercury à 6 cylindres. Elles sont avantageuses. Les bougies "Polar-Cap" diminuent la consommation d'huile, durent 2 fois plus longtemps que les bougies ordinaires, même avec les gazolines les plus puissantes. Voilà du nouveau pour une meilleure performance et beaucoup plus de satisfaction.

Les hors-bord Mercury sont réalisés par les plus grands ingénieurs de nos usines. Ils sont ensuite soumis à toutes les conditions possibles d'usage sur notre fameux Lac X. Ce lac est le meilleur site au monde pour les épreuves de ce genre. Leur but est de longue échéance: grâce à ces milliers d'expériences, on a réussi à

réaliser les meilleurs hors-bord jamais construits dans une échelle de puissances aussi étendue: 3.9, 6, 8, 20, 35, 50, 65, 95 et 110 hp.

Voyez votre vendeur Mercury! Kiekhaefer Mercury of Canada, Ltd., Toronto, Ontario, Canada.



LE 1er EN PROPULSION MARINE

ELEGANCE ET ROBUSTE

MERCURY '66



Avis aux dames
et demoiselles...

NOUS NOUS EN
SOMMES PROCURE
D'AUTRES...

"2 PIECES"

EN TRICOT
DE FANTAISIE

Jolie, pratique, presque indispensable pour
l'automne... pour le théâtre, le magasi-
nage ou le bureau. Beau modèle à col
rabattu descendant en "V" avec petite
cravate et boutons assortis. Jolies teintes
de brun, vert mousse et rouge vin.

Confectionnés pour se vendre \$19.95

SPECIAL \$15⁹⁷
DE VENTE!

(Confection pour Dames - 3e Etage)

SOYEZ PLUS AU CHAUD EN
VOUS PROCURANT CES

CAGOULES

en nylon piqué.

Bonne doublure épaisse qui vous tiendra bien au
chaud. Modèle avec deux poches, fermeture éclair
pleine longueur et capuchon dissimulé dans le col-
let. Teintes au choix: bleu pâle, rouge, noir, bleu
royal, brun, beige, etc...

UN CHOIX VASTE!

— ENFANTS :	\$4 ⁸⁸
4 à 6x ans.	
— FILLETES :	\$6 ⁸⁸
8 à 18 ans.	
— DAMES :	\$7 ⁸⁸
Tailles : Petite, ...	
médium et grande.	

**Chasseurs
du
SOUS-SOL**



CHASSEURS!

Un message pour vous...

Rappelez-vous qu'à notre dé-
partement de la confection
pour hommes, nous avons un
choix approprié d'habits de
chasseurs. Tissu imperméa-
bilisé "duck"; doublure de
flanelle. (Quelques-uns sont
reversibles). Six poches ex-
térieures. Teintes: rouge et
kaki.

Aussi pour appareiller, le
pantalon fini avec fermoir
éclair au bas. Doublure en
flanelle ou en nylon croisé.

— PANTALONS
32 à 44 \$9⁹⁵
à compter de

— VESTONS
38 à 48 \$19⁹⁵
à compter de

(Confection pour
Hommes - 1er Etage)

EDUCATIONNEL!

**JEU de
CARTES
"MILLE
BORNES"**

EN VENTE A:
\$2.47

(Sous-sol)

Achetez votre
paletot immédiatement,
vous ne serez pas
pris par surprise...

**PALETOTS
D'HIVER**

pour MESSIEURS

Spécialement réduits
pour cette vente

Val. rég. de \$69.50

\$59⁷⁷

Tailles variées: 34 à 46

Un vrai bon paletot pour l'hiver.
Chaque confection avec doublure.
Tissu molletonné et excellents la-
cages. Confection populaire à de-
vant simple, trois boutons. Poches
appliquées. Teintes mures pour
hommes telles que: gris médium,
bleu foncé, noir, brun médium,
etc... Venez immédiatement pour
un meilleur choix.

(Confection pour Hommes)
(1er Etage)

OUVERT CE SOIR

JUSQU'À 9 H. 30

FACILITE DE STATIONNEMENT

Angle Notre-Dame, St-Georges.



1481, rue Notre-Dame

FR. 4-2411

VENTE

77^e ANNIVERSAIRE

EN PLEINE ACTIVITÉ... JUSQU'À SAMEDI

VOUS REGRETTEREZ DE N'EN AVOIR PAS PROFITE!

EN PLUS! \$1000

DEMAIN VERS 5 HEURES

NOUS REMBOURSONS LES FRAIS DE TRAVERSE
PIETONS OU AUTOS... INFORMEZ-VOUS AU 3^e ETAGE



GRAND SUCCES DE VENTE!

LE PLUS RECENT MODELE WHITE 1966

GRANDE PRIMEUR DANS LA PROVINCE

**SEMI-
AUTOMATIQUE**

(MODELE 300 S)

WHITE

TETE
SUPERBE
EN
DEUX
TONS
DE BEIGE

GARANTIE DE 25 ANS

AUSSI: NOUVEAU MEUBLE NO. 70
CABINET FINI FORMICA VELVA-TEX

Il ne se tache pas, même les acides, les brûlures, les
égratignures ne peuvent briser son beau fini. Venez voir
cette offre plus que formidable.

Une petite merveille... elle fait tout! Elle pose les
boutons et agrafes, fait les boutonnières, les bords de
robes invisibles, les ourlets, la reprise, les broderies chi-
noises, le nid d'abeille, etc... Et en plus elle est très at-
trayante et d'opération facile.

LES 2 MORCEAUX



(TETE ET CABINET)

- Cours de couture sans frais.
- Tous les accessoires gratuits.
- Facilités de crédit.

\$117⁷⁷

(Centre de Couture — 2e Etage)